



Tourcoing

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE TOURCOING**

**SÉANCE DU 9 décembre 2024
à 18h00
CONVOCATION DU 03/12/24**

Délibération N° 1

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Christophe DESBONNET, Monsieur Olivier CANDELIER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Madame Anaïs DAKHIA, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Dominique VANDAELE, Monsieur Pierrick DESPLECHIN, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Arnaud LE BLAN, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Laura LEPLA, Monsieur Lionel PEREIRA, Madame Christine BERNOT, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie ATOUCHE BAISE, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Christophe BLOMME par Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Madame Eglantine DEBOOSERE par Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES par Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Adrien PICQUE par Monsieur Christophe DESBONNET, Monsieur Maxime RENARD par Madame Aurélie ATOUCHE BAISE, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024**

Rapport de **Madame le Maire**

Mesdames, Messieurs,

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal du 17 juin 2024 ci-annexé.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE

Le secrétaire de séance

Romain LAZARE

Date de publication : 16/12/2024

Réception au contrôle de légalité : 16/12/2024

Référence technique :

059-215905993-20241209-261264A-DE-1-1

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

Début de la séance : 17h00

Fin de la séance : 20h27

Secrétaire de séance : Romain LAZARE

Arrivées après l'appel :

Olivier CANDELIER à 17h18,

Mélanie D'HONT à 17h48,

Marie-Pierre NONY à 18h23

Mme le Maire : Bien, bonjour à toutes et à tous. Il est 17h00, je propose qu'on démarre par l'appel. Donc, j'appelle Romain LAZARE.

M. LAZARE :

PRESENT(E)S :

Doriane BECUE MEURIN, Jean-Marie VUYLSTEKER, Isabelle MARIAGE DESREUX, Bérengère DURET THURET, Salim ACHIBA, Fabienne CHANTELOUP, Peter MAENHOUT, Christophe BLOMME, Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Maxime CABAYE, Christophe DESBONNET, Jean-Baptiste GLORIEUX, Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Anaïs DAKHIA, Stéphanie GLORIEUX, Claire MARAS BUCZKOWSKI, Dominique VANDAELE, Pierrick DESPLECHIN, Pierre DESSAUVAGES, Jean-Marc VANGILVIN, Zina DAHMANI L'KASSIMI, Arnaud LE BLAN, Eric LATACZ, Florence TAVERNIER DURAND, Anne-Sophie BRANQUART, Fanny CLARISSE, Dalila ZERYOUH, Peggy LE DEAUT ELOY, Coralie HUSSENET GOURDE, Eric BUYSECHAERT, Aymeric PACO, Sarra BENHENNI, Romain LAZARE, Laura LEPLA, Lionel PEREIRA, Franck TALPAERT, Aurélie ATOUCHE BAISE, Guy VERNEZ, Katy VUYLSTEKER, Jean-Claude GUELL

EXCUSE(E)S REPRESENTE(E)S :

Eglantine DEBOOSERE par Eric BUYSECHAERT, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE par Eric LATACZ, Martine FOURNIE T'JOEN par Bérengère DURET THURET, Marjane ROUSMANS PIERRÈS par Jean-Marc VANGILVIN, Joao ABRANTES ALMEIDA par Peter MAENHOUT, Marie-Pierre NONY FOURCHES par Anne-Sophie BRANQUART, Olivier DESCHUYTTER par Fanny CLARISSE, Gérald DARMANIN par Doriane BECUE MEURIN, Adrien PICQUE par Dalila ZERYOUH, Maxime RENARD par Aurélie ATOUCHE BAISE, Jonathan JANSSENS par Katy VUYLSTEKER, Mélanie D'HONT par Jean-Claude GUELL

ABSENT(E)S :

Olivier CANDELIER

M. LAZARE : Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Mme le Maire : Merci beaucoup Romain. Donc, pour ce CM, nous aurons 62 projets de délibérations, il y aura, bien évidemment, une présentation sur le compte financier unique. Et, donc, au niveau des prises de parole, nous avons, d'abord, le groupe Ambition commune, le groupe Tourcoing vert demain le groupe Unis pour Tourcoing et, enfin, le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN. Je propose qu'on liste l'ensemble des délibérations à l'ordre du jour et qu'on voie qui souhaite intervenir. Pardon. Sur le procès-verbal, y-a-t-il des interventions ? Alors, le compte financier unique, bien évidemment, il y a une présentation. Sur la 3, pas d'intervention ? La 4, la 5, 6, 7, 8, 9, ah oui, donc, je les retire du, je les regroupe, OK.

Intervention sans micro.

Mme le Maire : Bon, je propose qu'on les vote toutes, ce sera plus clair, on va toutes les voter une par une, ce sera plus clair. Sur la 9.

Mme VUYLSTEKER : Je souhaite qu'on puisse, également, voter la 8.

Mme le Maire : Oui, oui, j'ai bien entendu. Sur la 9, y-a-t-il des interventions ? Que Mme VUYLSTEKER, sur la 9 ? OK. Sur la 10, pas d'intervention ? On peut considérer que ça sera adopté ? OK. La 11. 11, 12, 13. La 14, les 3 groupes ? OK. Est-ce qu'il y a une intervention d'Ambition commune ? Alors, OK. La 15, la 16, 17, 18, 19, 20, 21, alors, 22, 23, 24, 25, 26, 27. Je suppose que ce sera une intervention groupée, du coup, sur la 25 et la 27 ? Oui. 28, 29, 30, 31, 32. Sur la 31 ? Ah ! Sur la 30, vous voulez, vous souhaitez intervenir ?

Intervention sans micro.

Mme le Maire : OK. Donc, 31, on est d'accord que tout est, enfin, on la valide. 32, 33. Sur les aides au loyer, y-a-t-il des interventions ? On groupe tout ? Sur la 39, 40, 41. Les 2 groupes ? Vous aussi ? 42, 43, 44, 45. 45, 46. Que Ambition commune ? 47, oui, et puis, Zina DAHMANI dira un petit mot. 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62. Et, ensuite, il s'agit des vœux. Donc, on va pouvoir mettre au vote 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 26, 28, 29, 31, 42, 43, 44, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 60. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

Le vote global était le suivant :10-16-17-18-19-20-22-24-26-28-29-31-33-42-43-44-48-49-50-51-54-55-56-57-58-60

Mme le Maire : Sur le procès-verbal, une intervention de Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, merci. Excusez-moi. En effet, je souhaitais revenir sur ce procès-verbal. Au dernier Conseil municipal, concernant les délibérations d'affectation de subventions et votre proposition de provision de subvention, pour le club UST football, vous vous êtes engagée, Mme la Maire, et je reprends les échanges consignés, excusez-moi, consignés au compte-rendu, page 37 du dossier du Conseil municipal. Alors, d'abord, je parle, « je comprends que, finalement, en votant cette ligne, eh bien, vous pourrez délivrer de 0 à 80.000 €, sans donner aucune justification au Conseil municipal ». M. l'Adjoint aux Finances répond « c'est ça, exactement ça ». Je reprends, « d'accord, donc, on n'aura pas de réponse à nos questions, je voulais bien m'assurer de ça, je vous remercie. ». Ce à quoi vous répondez, « donc, pour que tout le monde comprenne bien, nous avons bien reçu les documents de l'UST, la semaine dernière, et nous sommes, les services sont en train d'analyser toutes les données, que nous avons reçues, et nous reviendrons, donc, vers le Conseil municipal, pour faire une proposition d'affectation de subvention, liée à cette provision. ». Vous faites, alors, le choix, dans vos propos, de désavouer votre Adjoint aux Finances, et je considère que la parole d'un ou d'une Maire l'oblige. Aussi, nous vous rappelons, aujourd'hui, à votre engagement. Aucune délibération d'affectation de subvention n'est soumise à notre vote, aujourd'hui, peut-être les éléments, transmis en mars, aux services, par le club, n'ont-ils pas satisfait à vos exigences. Reste la nécessité de vous soumettre aux exigences démocratiques et légales de transparence, nous vous avions demandé des informations, nous ne les avions pas obtenues. Aussi, ma question est la suivante. Nous n'avons pas voté la délibération d'affectation de subvention, que vous évoquez, alors, la provision sur affectation de subvention de 80.000 €, votée en mars, a-t-elle été versée au club ? Y aura-t-il un vote ou non ? Votre Adjoint aux Finances semble penser que non. Mais vous vous êtes engagée à ce que ce soit le cas. Je vous remercie.

Mme le Maire : Alors, après vérification, aucune subvention n'a été versée. Donc, comme je vous l'avais dit, aujourd'hui, les 80.000 € n'ont pas encore été affectés. Et ce que je propose, c'est qu'on revienne vers vous, par mail. Effectivement, après vérification, c'est une décision du Maire et il n'y a pas forcément besoin de délibérer sur le sujet. Donc, on reviendra vers vous, je ferai, d'abord, un petit point, avec les services, l'Administration, mais il n'y a pas de problème, vous aurez une information concernant la décision du Maire sur le sujet. Je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Olivier CANDELIER qui était absent au moment du vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »

Mme le Maire : On va, donc, passer au compte financier unique et je vais laisser la parole à M. ACHIBA.

M. TALPAERT : Mme la Maire ! Il était convenu qu'on ait une intervention, en début de Conseil.

Mme le Maire : Bien, je propose, peut-être, au moment des vœux et des questions d'actu.

M. TALPAERT : Ce n'était pas ce qui était prévu.

Mme le Maire : Bien, comme c'était en fonction des vœux et des questions d'actu, je propose qu'on le fasse en fin de CM, M. TALPAERT.

M. TALPAERT : Ce n'est pas ce qui était convenu, bon, mais, voilà, vous vous étiez engagée,

Mme le Maire : Mais je propose qu'on,

M. TALPAERT : à nous laisser la parole en début, compte tenu de la situation.

Mme le Maire : Bien, je propose qu'on le fasse au même moment. Merci. Compte financier unique, M. ACHIBA.

M. ACHIBA : Merci Mme le Maire, chers collègues. J'ai le plaisir, donc, de vous présenter le compte financier unique, pour 2023, c'est-à-dire le réalisé, l'exercice civil 2023. Je ne vais pas rentrer trop dans les détails, puisqu'on a l'occasion de le faire en commission. Je vais rappeler simplement les grandes lignes. Et je remercie, d'ailleurs, les services, d'avoir présenté une note de synthèse très documentée, sur le réalisé de 2023. Alors, on parle de compte financier unique, au préalable, on parlait de compte administratif. Aujourd'hui, il y a un seul compte unique, il n'y a pas celui du comptable et du Maire, c'est un compte fusionné, c'est à titre expérimental, en France. Donc, d'une manière générale, donc, voyons un peu la vue d'ensemble 2023 du réalisé. Les recettes réelles de fonctionnement, 130 millions, les dépenses réelles de fonctionnement, 119, l'autofinancement, par différence, est de 10,8 millions d'euros et l'épargne brute, 8 millions 771.000, voilà. Ensuite, merci, merci. Alors, comparaison entre le réalisé 2022 et 2023, compte administratif, qu'on appelait avant. Concernant les charges à caractère général, plus 3 millions d'euros, plus 18 %, ça concerne, essentiellement, les postes, tout ce qui est lié à l'alimentation et les fluides. Les charges de personnel, une augmentation de 1 million 400.000, due à l'augmentation du point d'indice et la revalorisation, donc, des catégories C. Les charges courantes de gestion, donc, 173.000 € en plus, par rapport à 2022. On poursuit les chapitres des charges, impôts et taxes, plus 1 million 8, soit une augmentation de 2,62 %. Ça concerne, essentiellement, la baisse des droits de mutation, pardon, l'augmentation des droits de mutation, 2 millions 6 et les produits liés à la taxe d'habitation et taxe foncière, non pas qu'on ait augmenté les taux de prélèvement, c'est, simplement, l'assiette, l'assiette de calcul a été augmentée par l'Etat. Concernant les dotations de subventions et participations, une baisse de 120.000 €, avec un croisement, donc, de la DSU, plus 600.000, et dotation d'attribution taxe départementale de plus 150. Par contre, on a une forte baisse, forte baisse de la dotation nationale de péréquation, qui a baissé de près d'un million d'euros. Concernant la section d'investissement, dépenses d'équipements, 18 millions, 18 millions 7, recettes d'équipements, 6,2 millions de subventions. Concernant les emprunts encaissés, on les encaisse, bien sûr, en fonction des besoins de nos règlements, on a encaissé pour 7 millions 3, et on a remboursé, pour 2023, 12,8 millions d'euros d'emprunts, de la dette. L'encours de dette, solde de dette, au 31 décembre 2023, est de 132,8 millions d'euros. Vous avez la, slide suivante, l'évolution de la courbe de l'encours de dette, entre 2014 et 2023, 10 ans, vous voyez, qu'en 2014, on était à 136,6 millions d'euros, on est à, fin 2023, à 132,9 millions d'euros. Donc, il y a une stabilité de la dette, sachant qu'on a investi, sur 10 ans, on le verra un peu plus loin, plus de 170 millions d'euros d'investissements, avec un stock de dettes équilibré, stable. Alors, je rappelle aussi l'indice de la capacité de désendettement, en 2014, était de 25 ans, nous avons largement diminué, bien sûr, ce délai, qui était très long, à l'époque. Les grandes priorités, en 2023, en matière d'investissements. Plus de moyens pour nos enfants, plus de 2 millions d'euros de travaux dans les écoles et cuisines. Ensuite, plus de sécurité pour les Tourquennois, plus, enfin, 800.000 € d'investissements réalisés, en 2023, pour la sécurité. Plus, enfin, 1 million d'euros, ce n'est pas plus, on a investi pour 1 million d'euros, dans la propriété au

quotidien, achats de matériels, notamment. 3,1 millions d'investis pour le sport. On vous a donné un certain nombre de détails, d'ailleurs, dans le rapport, les lignes sont beaucoup, bien sûr, plus fournies, dans le rapport. Pour rendre la ville plus attractive, poursuite, bien sûr, des travaux d'aménagement du quartier du Quadrilatère des Piscines, on a consacré 629.000 €, en 2023. Plus de moyens de matériels, achats de matériels, 3 millions 6. Et les points à retenir, maintien de l'autofinancement, relativement correct, malgré, en fait, les hausses des dépenses, une baisse de l'encours de dette, légèrement en baisse, en tout cas, stabilité sûre, les dépenses de fonctionnement, vous l'avez vu, la slide 2, maîtrisées, malgré une inflation, bien sûr, et une hausse de point d'indice et, bien sûr, poursuite d'un programme d'investissement ambitieux, qu'on n'a jamais abandonné, notre souci d'investir, avec un rythme soutenu. C'est concrétisé en 2023. Voilà pour le, en résumé, schématiquement, le déroulé de l'année 2023, Mme le Maire.

Mme le Maire : Merci beaucoup, M. ACHIBA. Je vais laisser la parole à Ambition commune.

M. TALPAERT : Merci, Mme la Maire. Alors, bien sûr, nous prenons acte de cette présentation et notre intervention se fera dans la continuité de celle que nous avons faite sur le budget. Alors, la copie est bien rédigée, mais elle nous semble, de plus en plus, hors sujet. Ce qui nous inquiète, aujourd'hui, c'est sa conclusion, en fait, car le mandat n'est pas terminé et l'exercice 2023 est déjà rattrapé par la réalité. Les courbes fléchissent, baisse de l'autofinancement, un marché immobilier qui ralentit, une participation de l'Etat qui se réduit, la dette est toujours là. Alors, nous le savons, notre ville a beaucoup de besoins et des moyens limités, c'est une équation complexe à résoudre. Et pour y répondre, on peut aborder la question par les moyens, en s'appuyant fortement sur les fonds de l'Etat, des collectivités, au fond, sans prendre de risque, c'est une politique, dictée par les appels à projets, par les opportunités. Elle a permis, jusqu'ici, de produire des exercices budgétaires, plutôt vertueux. Mais à quel prix ? Un secteur social très affaibli, un secteur associatif inquiet, fragilisé, un secteur éducatif sans projet d'ensemble, qui laisse de nombreux enfants et de nombreux parents, sans réponse à leurs besoins, des politiques coûteuses, mais sans inversion de tendances, à ce jour, je prends l'exemple du commerce, des services municipaux fragilisés, anémisés par les départs, les turn-over, les absences non remplacées, des équipements sportifs, aux réalités très inégales, et qui ne répondent, pour certains, plus aux besoins des clubs, des opportunités, le concert Europe 2, les Impressionnistes, qui ne renforcent en rien, durablement, l'attractivité, les richesses, qui existent déjà dans la ville, que ce soit l'IMA, on en a déjà parlé, le MUba et l'ensemble des pépites qui sont, à ce jour, à Tourcoing. Alors, ce choix explique, pour nous, les limites, que nous évoquons souvent, pour votre politique. Un manque de vision, un plan pluriannuel qui tarde à se préciser clairement, une ville qui se transforme, mais qui n'évolue pas. Ce qui nous inquiète, et nous l'avions exprimé, pour 2024, c'est la suite, car les trajectoires sont, désormais, difficilement tenables, sauf à réduire totalement les investissements et ne pas répondre aux besoins de notre territoire, qu'il soit humain ou matériel, ou à augmenter les prélevements, ce que vous avez promis de ne pas faire. Tout cela, malgré des cessions importantes, qui réduisent notre patrimoine. Aujourd'hui, la dette est toujours là, mais notre patrimoine fond. Pas sûr que nous y gagnons vraiment. Alors, vous allez finir ce mandat, qui a vu s'évaporer nombre de projets, en terminant quelques promesses, assez repoussées, les 3 quartiers, on l'évoquait, en inaugurant le projet phare de Léo, qui coûtera, voilà, des sommes importantes, et qui hypothèque, à lui seul, les investissements, ô combien nécessaires, dans les équipements sportifs. Nous étions, avec M. VERNEZ, à l'AG de l'UST, et M. CABAYE reconnaissait, au fond, les limites de l'exercice, sur ce domaine. Et vous repousserez à demain, c'est-à-dire après les élections, les travaux nécessaires, en y ajoutant les nouvelles promesses, que vous continuerez à faire, dans la perspective de 2026. Nous nous sommes, comme vous, engagés, en 2020, à ne pas augmenter les impôts et il est toujours bon de tenir ces engagements. Mais nous le voyons bien, cette question nous sera, collectivement, posée. Et, en attendant, il nous semble, qu'en responsabilité, il est possible de trouver une voie, peut-être moins vertueuse, pour l'exercice, mais plus exigeante, plus adaptée, pour répondre plus justement aux besoins des Tourquennois et tourner notre ville vers l'avenir. Nous le verrons déjà en 2024, les fléchissements vont se confirmer. Alors, soit vous continuez à considérer le budget comme une fin, les courbes seront, en partie, préservées, mais vous dégraderez le quotidien des Tourquennois, vous ralentirez le développement de la ville, qui a encore tant besoin, soit vous acceptez de considérer les besoins et il vous faudra revenir sur votre stratégie. Il n'y a pas, comme vous le répétez à l'envi, les irresponsables d'un côté et les vertueux de l'autre. Il y a ceux qui préservent certains intérêts, qui acceptent la précarisation, l'inégalité des chances, la réduction des services publics, que toujours les mêmes subissent, et qui nous plongent, aujourd'hui, dans les dérives démocratiques, que nous

connaissons, et il y a ceux qui ne laissent, coûte que coûte, personne, au bord du chemin, et permettent de faire mieux société et de mieux préparer l'avenir commun. La logique budgétaire actuelle tourquenoise est, au fond, la même que celle de l'Etat, dont on voit ce qu'elle nous apporte. Alors, nous en convenons, l'équilibre n'est pas, dans notre ville, simple à trouver, mais le meilleur équilibre ne sera jamais celui qui laisse les plus faibles au bord de la route et ne permet pas le rebond, dont notre ville a toujours besoin. Entre 2014 et 2020, en 6 ans, le Conseil Départemental a reconstruit 3 collèges publics, à Tourcoing, Aubrac, Curie, Roussel. Les courbes budgétaires, ses courbes budgétaires étaient, assurément, moins bonnes. Mais qui peut dire, aujourd'hui, que c'était une erreur ? Voilà, c'est, probablement, une question, à laquelle nous pourrions réfléchir, pour avancer, sans caricature, sans démagogie, dans le débat budgétaire complexe, auquel nous sommes, vous et nous, confrontés. Nous vous remercions.

Mme le Maire : Très bien. Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Je vous remercie. Evidemment, je vais commencer par parler de votre sujet de prédilection, la dette. Elle est stable, vous le savez, c'était votre grande promesse, suite à la communication, qui vous a permis de remporter les élections, en 2014, vous alliez rétablir la situation financière de notre ville. Eh bien, les chiffres sont clairs, aujourd'hui, les chiffres sont clairs. Vous justifiez ça par la mise en œuvre, plein régime, je vous cite, du plan pluriannuel d'investissements. Mais beaucoup de gros chantiers n'ont pas été engagés, force est de le constater. Des questions se posent, la presse vous interpelle, d'ailleurs, à ce sujet, et on peut craindre que l'intégralité des investissements, que vous aviez annoncés, ne seront pas réalisés, sur cette mandature. En tout cas, nous sommes déjà en 2024 et, pour vous, désormais, le temps presse. Vous avez décidé, plutôt incapable de travailler sur la dette, le montant de la dette, sur la capacité de désendettement. On en a beaucoup parlé, dans les précédents conseils, de cet indicateur, de ce ratio. On l'a dit, il y a deux moyens de l'améliorer. Soit on arrive à augmenter les recettes, soit on baisse, on diminue les dépenses de fonctionnement. Et vous avez fait le choix, clairement, de diminuer les dépenses de fonctionnement. Malgré tout, il est égal à celui de 2015. C'est-à-dire que, même avec les efforts, que vous avez fait peser sur nos agents, en fait, il ne s'améliore, elle ne s'améliore plus cette capacité de désendettement, on est en train de revenir en arrière. Et on connaît les difficultés, l'inflation, etc., on a regardé les chiffres, mais on constate, quand même, que, sur ce qui avait été indiqué et promis, avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme, en avril 2023, les choses ont un petit peu bougé. Or, on vous l'a dit, on vous l'a dit, encore une fois, lors du débat d'orientations budgétaires, de mars dernier, nous, on estime qu'il est important d'avoir des services publics forts et que c'est ce qui permet de piloter la transition écologique. Nous avons besoin de cela, pour faire cette transition, qui nous permet de faire des économies. Et, donc, cela est important et cela est responsable, économiquement parlant, financièrement parlant, devrais-je dire. Les relations avec les agents se sont, plutôt, abimées et c'est totalement lié à vos choix budgétaires, mais, aussi, à un choix de rompre tout dialogue syndical avec eux. Nous le regrettons, bien entendu. Un mot, concernant Léo Lagrange, puisqu'effectivement, c'est le gros poste d'investissement, et M. TALPAERT l'a très bien dit, cette dépense, elle empêche de faire des investissements ailleurs. Or, je suis interpellée, avec beaucoup d'inquiétude, sur des difficultés, qu'aurait la Ville, à payer ses factures, aux différents entrepreneurs, qui interviennent à Léo Lagrange. Et, donc, évidemment, moi, ça me surprend. D'autant qu'on parle d'un chantier qui est financé, en partie, grâce à des subventions qui sont versées à la Ville. Sur ce point, j'aimerais avoir des indications, voilà, quand on en vient à être interpellé par les entreprises de BTP, on monte au créneau, on en parle en Conseil, pour la transparence, voilà, parce que c'est la démocratie et j'aimerais beaucoup obtenir une réponse sur ce sujet. D'autant qu'il semble que ces difficultés aient commencé dès 2023, donc, on est totalement dans le sujet de cette délibération de compte financier unique, de 2023. J'ai demandé, suite aux commissions, un certain nombre de documents, notamment, portant sur les dépenses de Cabinet et sur les dépenses de communication. D'abord, et on a répondu, à ma demande de documents, par, comment vous dire, par un document tellement réduit, que cela équivaudrait à vouloir emprunter un livre à la bibliothèque et se faire remettre la table des matières. J'avais demandé, pourtant, les justificatifs et je n'ai obtenu, hélas, aucune réponse de votre Cabinet, Mme la Maire, je le regrette. Nous ferons, avec mon collègue, une saisine, à la CADA, et nous espérons avoir gain de cause, le plus vite possible, mais nous savons que les délais sont longs, et nous regrettons votre attitude, nous regrettons ce choix de l'opacité. Et nous le regrettons d'autant plus que, d'expérience, quand on a quelque chose à cacher, ça finit toujours par se savoir, et quand on n'a rien à cacher, on ferait gagner beaucoup plus, beaucoup de temps à tout le monde, si on répondait simplement aux questions, qui sont légitimement posées. Votre politique budgétaire,

aujourd'hui, elle est la même que celle de l'Etat. Et vous voyez la difficulté, le marasme politique, dans lequel cela nous plonge. A ce sujet, M. ACHIBA, je vous encourage, je vous encourage vraiment à réfléchir, ces prochains mois, notre prochain Conseil sera au mois d'octobre, à proposer des délibérations modificatives de notre budget 2024, à entendre la colère, nettement exprimée, par nos concitoyennes et nos concitoyens. Ce ne sont pas nos orientations politiques respectives qui sont en cause, c'est la République, vous le savez, et mon voisin, je crois, se réjouit que vous vous obstinez dans les choix financiers, dans les choix politiques, qui nous ont amenés vers cette crise. Donc, je vous y invite, M. ACHIBA. Et puis, reste ma question sur Léo Lagrange, qui est, elle, très précise, sur laquelle j'espère avoir une réponse. Quant à ma saisine à la CADA, elle sera faite, mais si je pouvais la retirer, parce que j'ai reçu, enfin, les documents qu'on doit, normalement et régulièrement, me donner, je pense que cela serait préférable pour tout le monde et, en premier lieu, pour nos concitoyennes, nos concitoyens, qui s'inquiètent de savoir comment est gérée cette municipalité. Je vous remercie.

Mme le Maire : Bien. Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Mme le Maire, M. l'Adjoint aux Finances, mes chers collègues. Nous remarquons, avec satisfaction, que, présentant ces résultats, la Majorité municipale admet, enfin, que stabiliser la dette est une chose, mais qu'il faut, à minima, parallèlement, maintenir sa capacité d'autofinancement. Nous voyons que les craintes, que nous avons toujours exprimées, devant votre politique d'investissements trop ambitieuse et, de ce fait, exposée à tous les aléas, se sont concrétisées. Certes, vous n'aviez pas de responsabilités directes, dans ces événements, mais il y a un vieux proverbe castillan qui dit « le pire est toujours sûr ». Gouverner, c'est prévoir et, notamment, envisager comment éviter de se retrouver en difficulté. Vous espérez que cette dérive de la capacité d'autofinancement sera conjoncturelle. Dans l'intérêt des Tourquenois, nous le souhaitons également. Cependant, ce compte financier unique ne nous rassure pas nécessairement, surtout lorsque l'on analyse les recettes, votre fameuse politique de la recette. Sur les recettes fiscales, alors que la revalorisation des bases des taxes foncières et taxes d'habitation était d'un peu plus de 3 points, elle ne progresse que de 2 points, ce qui traduit un moindre rapport des droits de mutation. Vous attendez un sursaut, dans ce domaine. Nous souhaitons également qu'il en soit ainsi, mais l'attractivité de notre ville est due, pour partie, à un coût au mètre carré plus abordable que dans le reste de la MEL. Or, on constate que, dans le neuf, cet écart a tendance à se réduire. Par ailleurs, récemment les mesures, annoncées par M. ATTAL, sur certaines réductions de cette taxe, peuvent également interférer. Par ailleurs, nous avons relevé, lors des précédents débats budgétaires, la taxe d'habitation résiduelle a tendance à s'accroître, ce qui pourrait laisser penser que des propriétaires se tournent vers la location temporaire. Certes, d'un point de vue recette, c'est très positif, mais d'un point de vue social, cela peut impacter le marché du logement, notamment, pour les petits logements, que, par ailleurs, vous avez, dans votre charte d'urbanisme, que l'on a votée, il y a quelques temps, peu privilégiés dans les projets de construction. Sur les dotations, et n'oublions pas que nous sommes sous perfusion d'un Etat qui a une dette abyssale, nous voyons qu'elles ont commencé à décliner et nous ne voyons toujours pas arriver cette réforme du financement des collectivités territoriales et, notamment, de la fiscalité locale, qui nous avait été annoncée, lors de la suppression de la taxe d'habitation. Sur les dépenses de fonctionnement, on voit que la marge de manœuvre reste restreinte. On peut espérer que les dépenses d'investissements, faites dans le domaine de l'éclairage et du chauffage, permettront de maîtriser ces postes. Nous notons, cependant, que, dans les rénovations de matériels de chauffage, que vous décrivez, il y a du remplacement du fioul par le gaz. Or, il semblerait que les prix de cette énergie soient appelés à continuer à croître. Mais, globalement, si on regarde les dépenses d'investissements, que vous mettez en exergue, dans votre rapport, 46 % peuvent être qualifiés de dépenses d'entretien/rénovation. Ce type de dépenses ne peut que s'accroître, sauf à laisser déteriorer des installations, et je pense qu'après le gros effort fait sur les établissements scolaires, vous ne voulez pas laisser l'outil se dégrader, comme l'avait fait la Gauche. Il faudra tenir compte de cela, dans la politique d'investissements, et, au vocable de politique d'investissements ambitieuse, M. ACHIBA, substituer celui de politique d'investissements raisonnable. Tourcoing est encore loin d'avoir retrouvé sa prospérité d'autan, elle semble être un peu oubliée dans la politique de réindustrialisation, par rapport à beaucoup d'autres villes des Hauts de France, et compte, malheureusement, encore, un nombre important de foyers vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui doit inciter à la plus grande prudence et au meilleur choix dans les finances. N'ayant aucune raison de contester la sincérité de ce compte financier unique, qui conclut un budget, que nous n'avons pas voté, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

M. DESPLECHIN : Pas d'intervention, Mme le Maire, Salim ACHIBA a tout dit, sa présentation était très claire. Merci.

Mme le Maire : Merci beaucoup, M. DESPLECHIN, c'est parfait. M. ACHIBA, je vous laisse répondre et puis je complèterai.

M. ACHIBA : Mme le Maire, oui, je parlerai de quelques aspects techniques, d'abord, puis, ensuite, je vous laisserai le relais, bien évidemment. D'abord, je rappelle que, sur 10 années, le service rendu aux Tourquennois n'a jamais été aussi bien. On a largement progressé, apporté des services beaucoup plus performants qu'il y a quelques années, ça, c'est sans aucun doute. Alors, ce qui est un peu bizarre, un peu farfelu, c'est que vous ne vous y retrouvez pas, parce que vous estimatez que ce n'est pas normal, parce que vous avez peut-être l'habitude que les dépenses n'augmentent pas, n'augmentent pas assez, normalement, on doit faire beaucoup de dépenses et, là, vous êtes surprise, on ne dépense pas, en fait, on ne dépense pas assez, ce n'est pas normal que les dépenses n'augmentent pas. Normalement, d'après vous, d'après votre culture de la comptabilité, de la gestion, c'est que les dépenses doivent augmenter tous les ans, les dépenses doivent augmenter tous les ans. Alors, c'est surprenant, c'est bizarre, les dépenses sont maîtrisées, il y a un problème là. Il y a un problème. Comment peut-on maîtriser les dépenses ? C'est surprenant. Bien, nous, on le fait, on maîtrise nos dépenses, on n'a pas à s'excuser, on maîtrise les dépenses. Malgré, même les dépenses, effectivement, qui, exogènes, qui ne correspondent pas à une volonté volontariste, enfin, en tout cas, de la Ville, on les subit et, en même temps, on maintient la cadence. Alors, vous parlez d'autofinancement, on revient toujours à la mécanique simple de l'autofinancement. Nous, on ne souhaite pas augmenter les impôts. Vous allez augmenter les impôts, pour augmenter l'autofinancement ? Nous, il n'est pas question qu'on augmente les impôts. D'accord ? Il nous reste la taxe foncière, il n'est pas question d'augmenter les impôts pour les Tourquennois. Donc, notre autofinancement dépend, bien sûr, de nos dépenses et de nos recettes, les dépenses, on les maîtrise, on ne peut pas dire qu'on va, en avant, dans le mur, on les maîtrise et on ne s'en excuse pas. Au niveau des recettes, indépendamment des impôts qu'on pourrait éléver, bien, les recettes, on est poings et pieds liés au contexte national, un peu compliqué. L'Etat, effectivement, n'augmente pas de 20 %, tous les ans, ses dotations, on est tributaires, bien sûr, de l'Etat, évidemment. Tous les états, d'ailleurs, en souffrent, il n'y a pas uniquement la France. Eh bien, on est tributaires de tout ça. Donc, l'autofinancement, il est structurel, chez nous. On a une dépense, on la maintient, les recettes sont, ne dépendent pas, essentiellement, pour nous, alors qu'on a largement augmenté la ligne subventions d'équipements, depuis quelques années, ça augmente très significativement. Donc, voilà, aujourd'hui, et, en plus, vos données de note, mais, en général, quand on étudie une copie, on donne, le professeur donne des éléments de réponse, derrière, « peut mieux faire », et, en général, on décline un certain nombre de propositions, derrière. Bien, j'aimerais bien qu'on puisse décliner, après avoir donné un avis sur la copie, ce qu'on peut faire aujourd'hui, voilà. Je vous laisse, peut-être, la parole.

Mme le Maire : Merci M. ACHIBA. Mais je pense que ce qui dérange notre Opposition, c'est que notre équipe est responsable. On l'a bien vu, le choix de l'équipe municipale, c'est ne pas augmenter les impôts, ne pas augmenter, pardon, excusez-moi, mais, en fait, je suis en train de m'exprimer, je vous ai écoutée attentivement, Mme VUYLSTEKER, donc, s'il vous plaît, ne me coupez pas la parole. Donc, je disais, donc, je reprends, notre équipe est responsable, elle gère la situation budgétaire et stabilité de la dette et nous n'augmentons pas les impôts. Vous avez évoqué l'année 2023. C'est vrai que l'année 2023 a été très compliquée, avec les problèmes d'inflation. Sur l'année 2024, on est plus optimistes. Je vais vous expliquer pourquoi. Déjà, on a eu une bonne nouvelle, on aura des dotations complémentaires de l'Etat, on attend les notifications et on pourra, au prochain Conseil municipal, vous expliquer quelles sont les dotations complémentaires. On sait, également, qu'on aura des recettes fiscales supplémentaires pour ce budget. Et puis, surtout, l'équipe municipale, comme elle est responsable, elle maîtrise mieux ses dépenses. On a fait le choix de passer, par exemple, l'éclairage public en 100 % led, sur 5 ans, alors que le programme d'investissements, à la base, était basé sur 10 ans. On est déjà à la 3^{ème} année de déploiement, il nous reste 2 ans, mais c'est déjà des économies très importantes qui sont faites, au niveau des fluides. On vient de bénéficier d'un nouveau marché d'électricité, ce qui nous permet, également, considérablement, de faire des économies, par rapport à l'année 2023. Et puis, quand je vous entendis, M. TALPAERT, vous dites qu'il y a un manque de vision, que la ville ne se transforme pas. Mais je pense, vraiment, qu'il est important, pour vous, de changer de lunettes, parce que la ville se transforme et tout le monde le dit, la ville, aujourd'hui, ce n'est plus la

même qu'il y a 10 ou 20 ans. Samedi matin, j'ai reçu les nouveaux habitants, il y avait des gens, qui avaient habité Tourcoing, il y a 20 ans, ils ont changé de commune et ils sont revenus, depuis peu, à Tourcoing. Eric LATACZ peut en témoigner, Bérengère DURET, également. Ils ont dit « wouah ! La ville se transforme ! ». Regardez le quartier de la Gare, ce quartier, qui était à l'abandon, il y a quelques années, s'est transformé, on a une gare qui est magnifique et, aujourd'hui, tout le monde le dit, ce quartier a pris beaucoup de valeur et s'est transformé favorablement. Le site Quadrilatère des Piscines, avec une nouvelle école, un pôle Petite Enfance, des logements, le quartier de la Bourgogne, plus de 400 millions d'euros d'investis. Je sais que ce n'était pas forcément le choix de l'ancienne municipalité, qui souhaitait investir les Phalempins. Nous, on est très heureux, aujourd'hui, avec l'équipe municipale, d'investir dans ce quartier, pour lutter contre la précarité. Moi, je me souviens, en 2014, d'appartements, qu'on avait visités, avec Gérald DARMANIN, des problèmes de moisissures, de précarité énergétique et j'en passe et, y compris, des problèmes d'hygiène. Et puis, vous parliez, tout à l'heure, des collèges, mais on a été l'équipe municipale qui a rénové les écoles, vous avez vu le nombre d'écoles qu'on a rénové, encore cette année, on rénove Michelet. Et puis le nombre d'écoles créées, on a créé une nouvelle école, l'école Charles de Gaulle, nous sommes en train de créer l'école Jacques CHIRAC, je vous invite à vous rendre à la Bourgogne, le chantier est en cours. Et puis, cette semaine, Jean-Marie avec Christophe DESBONNET et Fabienne CHANTELOUP choisiront la future école de l'Union. Et puis, au niveau des salles de sport, bien oui, Léo Lagrange, vous associez, peut-être, un peu trop Léo Lagrange au TLM, mais il y a plein d'autres clubs sportifs, qui, aujourd'hui, ont des locaux, dans cette salle de sport. Et puis, je vous rappelle que beaucoup de vestiaires ont été refaits, c'est le cas à la Bourgogne, c'est le cas pour le FABS et puis, également, pour les cheminots, tout ça, c'est, bien évidemment, en cours. Et puis, sur le service public fort. Bien, s'il y a bien un service public fort, c'est bien à la ville de Tourcoing, parce que, nous, on a fait le choix de ne pas externaliser nos services. Il y a plein de communes, y compris, parfois, des villes de Gauche, d'ailleurs, le seul service qui a été externalisé, c'est sous la mandature DELANNOY, où la piscine est devenue, aujourd'hui, un délégataire. Donc, nous, on fait le choix de garder nos services publics, de les renforcer, et j'en profite pour remercier tous nos agents, qui font, vraiment, un travail formidable et remarquable, qui, tous les jours, tous les jours, tous les jours, font en sorte qu'on ait, vraiment, une ville qui répond aux besoins des usagers. Et puis, sur le dialogue social, je pense, Mme VUYLSTEKER, que vous n'évoquez qu'une organisation syndicale, parce que, pour les 3 autres, il n'y a pas de problème, on les a, encore, rencontrées mardi matin, on se rencontre très régulièrement, on a un dialogue qui est constructif, et j'en profite pour remercier les organisations syndicales, avec qui on travaille bien, avec qui on a des remontées de terrain et avec qui on avance et on améliore le quotidien de nos agents, parce que oui, à Tourcoing, avec 3 organisations syndicales, nous avons un dialogue très constructif. Il y en a une, effectivement, c'est un peu plus compliqué, mais, en même temps, vous la politisez, Mme VUYLSTEKER, donc, forcément, je vous invite, plutôt, à apaiser les choses, plutôt, mais c'est dans votre avantage, bien évidemment, de semer la zizanie, comme vous faites à chaque fois. Et puis, si je comprends bien, donc, en fait, vos propositions, c'est un, on augmente les impôts, et puis, peut-être qu'il fallait aussi augmenter le coût des services à la population. Bien oui, dans un contexte très difficile, où la Gauche prône le pouvoir d'achat, c'est, quand même, assez délivrant de proposer une augmentation des impôts, puis voir, peut-être, augmenter le prix de la cantine, comme beaucoup de communes l'ont fait. Nous, on a fait le choix du pouvoir d'achat, pour les Tourquennois et les Tourquenoises, et on n'a certainement pas augmenté, à la fois, le tarif des crèches et le tarif de la cantine. Sur les documents administratifs, c'est votre façon de faire, Mme VUYLSTEKER, qui n'est juste pas acceptable. Parce que, effectivement, il y a, aujourd'hui, des textes qui règlementent, quand on demande des éléments administratifs. Alors, c'est très simple, votre demande, elle doit être écrite, donc, vous devez l'adresser à un élu ou au DGS, et ne pas mettre les agents en copie, comme vous l'avez fait, aujourd'hui, pour le Conseil municipal, l'Administration doit vérifier si votre demande est recevable. Ensuite, on examine votre demande, on tient en compte les règles qui peuvent être communiquées des documents administratifs. Ensuite, vous avez une réponse de l'Administration, puis, en fonction du nombre d'éléments que vous demandez, nous avons 30 jours pour vous répondre. Donc, ce n'est plus la peine de siéger, comme vous l'avez fait, il y a un mois, devant le bureau de ma Directrice Générale des Services, qui est en congé maternité, parce que, oui, vous nous avez fait ça, un vendredi après-midi, vous avez siégé, vous êtes venue en Mairie, et puis, enfin, ça a été, quand même, très compliqué, parce que la chargée de mission de la DGS en question, l'a, quand même, très mal vécu, vous voyez. Donc, entre vos mails, où vous mettez en copie cachée les agents, et le fait que vous siégez devant le bureau de la DGS, personnellement, ce sont des méthodes qui ne sont pas entendables et jamais, d'un autre Président de groupe, nous vivons ce genre de choses, M.

TALPAERT, quand il fait un mail, on lui répond, quand les autres Présidents de groupe le font, on répond et jamais les autres Présidents de groupe n'ont ce genre d'attitude, au contraire, ils ont plutôt une attitude toujours très respectueuse vis-à-vis de ma Directrice Générale des Services. Et encore, je suis sympa, Mme VUYLSTEKER, je ne vais pas lire les mails, que l'on reçoit de votre part, où, franchement, c'est limite du harcèlement, vis-à-vis de ma Directrice de Cabinet. Revenons sur le délai de paiement. Nous sommes à 29 jours de délai de paiement, ce qui est tout à fait correct et, d'ailleurs, c'est un indicateur, qui est publié par l'Etat, donc, nous sommes dans les clous de la réglementation. Voilà ce que je pouvais dire sur ce compte financier unique, donc, vous voyez, une ville qui se transforme, une équipe municipale très investie, pour le quotidien des Tourquennois et des Tourquenoises, une gestion responsable du budget et, oui, nous n'augmentons pas la dette. Merci à tous. Non, M. TALPAERT, on va passer au vote et je vais laisser Jean-Marie présider.

M. TALPAERT : Ça s'appelle une démocratie, merci.

Mme le Maire : Non, non.

Mme VUYLSTEKER : Il y aura un rappel au règlement, quand même, de ma part.

Mme le Maire : Oui, très bien. Je vais laisser Jean-Marie procéder au vote. Merci.

M. VUYLSTEKER : Qui est favorable ? Merci. Qui est défavorable ? Qui s'abs. Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. On peut rappeler Mme le Maire.

M. VUYLSTEKER sans micro : Mme le Maire, votre budget a été adopté.

Mme le Maire : Adopté ! Merci beaucoup.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Madame le Maire qui ne pouvait pas prendre part au vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : On va, donc, passer aux autres délibérations. La 3.

Mme VUYLSTEKER : J'ai un rappel au règlement, Mme la Maire.

Mme le Maire : Alors, rappel au règlement de Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, comme indiqué à l'instant, effectivement, et qui est de droit. Alors, évidemment, je pourrais revenir sur les mises en cause personnelles, mais, vous savez, je vais faire plus simple, moi, je vais envoyer l'intégralité des mails, que j'ai envoyés à votre Directrice de Cabinet, depuis 2 ans, à la presse, qui pourra s'en faire une idée, elle-même. Je pense que c'est encore le plus simple. Par contre, là où j'ai un problème, si vous voulez, c'est quand vous nous expliquez, en Conseil municipal, que vous n'avez pas à nous répondre sur des délibérations, mises à l'ordre du jour, avant le Conseil. Cela est une erreur, en fait, Mme la Maire. Si on vous interpelle, en dehors de tout calendrier, effectivement, vous avez droit à un délai, et c'est bien normal, mais quand il s'agit de délibérations, il y a une période rouge qui s'engage, et vous devez nous répondre, pour nous permettre d'avoir l'ensemble des éléments, qui nous permettent de délibérer. C'est ce en quoi nos droits d'élus de la République diffèrent, un petit peu, de ceux de l'intégralité des citoyens. Parce que, effectivement, en fait, ces demandes, qu'on vous fait, n'importe quel habitante/habitant de Tourcoing, n'importe qui même, en fait, pourrait vous les faire, la presse, d'ailleurs, parfois, le fait, dans certaines collectivités. Mais nous avons le droit d'obtenir une réponse, avant le Conseil, pour nous permettre de délibérer. Or, mes questions portaient, et vous le savez bien, je crois, sur les dépenses effectuées en 2023. Or, vous venez de faire adopter, par votre Majorité, le compte financier unique de l'année 2023. Eh bien, je vous

le dis, et c'est bien normal, il n'y a aucune raison, pour que nous soyons obligés de délibérer, de nous prononcer sur une délibération, qui reprend l'ensemble des dépenses, qui ont été faites, pour l'année 2023, sans qu'on ait des éclairages sur les questions que l'on se pose. La question a été parfaitement formulée, votre Directrice de Cabinet m'a répondu par courrier, et j'en suis très heureuse, je préfère que ça passe par courrier, vu la façon dont vous instrumentalisez les choses, ensuite. Je lui ai précisé l'ensemble des documents, j'y ai joint, pour être parfaitement claire, les textes, qui sont visibles sur le site de la CADA, et vous n'y avez pas répondu, c'est tout. Et je pense, clairement, qu'en cela, vous n'avez pas respecté les textes, voilà. Et ça me dérange beaucoup que vous veniez expliquer que le code général des collectivités territoriales est autre chose que ce qu'il est ici, car vous avez le droit de l'ignorer, mais le dire avec un tel aplomb, en Conseil municipal, est inquiétant.

Mme le Maire : Je vous rassure, Mme VUYLSTEKER, je vous invite à relire les textes, puisqu'on s'appuie, bien évidemment, sur l'Administration, on a un très bon Directeur des services, à la fois financiers et administratifs, donc, il n'y a pas de problème, on respecte bien les règles. Merci à vous. On passe, donc, à la délibération n°3. On passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Madame le Maire qui ne pouvait pas prendre part au vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 4. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Madame le Maire qui ne pouvait pas prendre part au vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 5. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 6. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 7. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 8. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : L'abattement sur les lofts. Une intervention de Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, je vous remercie. En effet, je vais reprendre, on a eu un débat assez long, en commission, sur cette question d'abattement sur, d'abattement fiscal sur la valeur locative des lofts. Et il me semblait nécessaire qu'on puisse ouvrir un débat sur cette question. Si on peut comprendre, qu'à une époque, il ait été fait le choix de cet abattement fiscal, en raison, notamment, du volume de ces logements, nous considérons, Tourcoing vert demain considère qu'il serait nécessaire, désormais, d'objectiver la décision qui a été faite, il y a 8 ans, pour, à l'époque, dynamiser l'achat et, notamment, en vérifiant s'il y avait des difficultés particulières à l'acquisition de ces lofts, si, aujourd'hui, il y avait toujours un marché plus lent, peut-être, pour ces lofts, et, surtout, en considérant que les lofts ne sont pas les seules habitations difficiles à chauffer, dans notre collectivité. Parce que ça pouvait aussi être, à l'époque, un des arguments, dire, ce sont des grandes surfaces, il y a des dépenses particulières, liées à ces grandes surfaces. Or, aujourd'hui, nous, on défend une ère de sobriété, parce qu'on n'a plus les moyens écologiques, les moyens économiques, pour l'ébriété énergétique, et puis, plus personne, aujourd'hui, vu les tarifs de l'électricité et du gaz, ne souhaite dépenser n'importe comment, on estime qu'il faut une réflexion globale, qui porte, effectivement, sur la qualité des logements, mais qui permette, en réalité, d'engager des rénovations. Ça, c'est une question, je pense, qu'on doit considérer, au-delà de la seule question fiscale, mais avec la question de la nature de ces habitations. Est-ce qu'à l'époque, les lofts qu'on a construits répondent à des critères exigeants, d'un point de vue énergétique ? Et, sinon, quel travail souhaite-t-on engager dans la ville de Tourcoing, à ce sujet ? Et surtout, il faut considérer, je vous le dis, que ce ne sont pas les seuls logements qui, aujourd'hui, font face à des difficultés particulières, ou ont des grandes surfaces. Et, donc, voilà, nous, on demande qu'il y ait un débat qui s'ouvre, on s'abstiendra, aujourd'hui, sur cette délibération, qu'on vote habituellement. On a besoin qu'on ait un débat, on souhaite, on vous l'a dit, Mme MARIAGE, notamment, parce qu'il s'agit, aussi, de vos compétences, qu'on puisse avoir une commission qui porte sur ces questions, sur le bâti ancien, sur les passoires thermiques, sur le collectif dégradé, et qu'on puisse y réfléchir collectivement, voilà. Sans forcément s'opposer à cet abattement fiscal, mais en demandant à élargir, un petit peu, le débat et à prendre, un petit peu, de hauteur sur ces sujets.

Mme le Maire : En fait, du coup, excusez-moi, mais je n'ai pas, vraiment, compris, votre point de vue.

Mme VUYLSTEKER : Bien oui, vous parlez.

Mme le Maire : Non, non, si, si, j'ai,

Mme VUYLSTEKER : Vous parlez avec Mme MARIAGE et Mme DURET.

Mme le Maire : Non, non, j'ai bien écouté.

Mme VUYLSTEKER : Ah bien, vous savez faire deux choses à la fois.

Mme le Maire : Je ne comprends, non, mais je ne comprends pas votre explication de vote. Parce que, qu'il y ait un débat pour, voilà, qu'on puisse, peut-être, étendre, pourquoi pas. Mais, du coup, pourquoi s'abstenir sur cet abattement fiscal ? Vous voyez ce que je veux dire ? Parce que là, du coup, ça permet, quand même, à des gens propriétaires de lofts, vous voyez, de payer moins d'impôts.

Mme VUYLSTEKER : On vous le dit, moi, aujourd'hui, je questionne le fait, on nous dit qu'il y a, que c'était pour dynamiser l'achat, rien que sur ce point, vous ne nous avez donné aucun élément, pour nous prouver, qu'effectivement, il y avait un manque de dynamisme sur l'achat de ces biens. En fait, on n'a aucune donnée objective. Et, donc, nous, ce qu'on souhaite c'est un travail. Et c'est la raison pour laquelle, nous, on ne va pas s'opposer, parce que, peut-être, que c'est juste de le faire. Il me semble que ce n'est pas un dispositif complet, ça, c'est certain, mais c'est, peut-être, juste, mais, en fait, on n'a pas les éléments, aujourd'hui. Et, donc, on invite au débat et on refuse, aujourd'hui, de voter quelque chose, sur lequel on a des doutes. Par ailleurs, on est bien conscients que vous avez, enfin, notre groupe, c'est 2 voix, vous en avez 46, donc, normalement, si tout se passe bien et, à moins que je sois exceptionnellement convaincante auprès d'élus, qui, souvent, n'écoutent pas ce que je raconte, normalement, ça devrait passer. Donc, ce n'est pas un blocage effectif, mais une invitation, vraiment, à avoir un débat. Il me semble que vous étiez plutôt intéressées sur ces questions, que ce soit Mme DURET ou Mme MARIAGE, sur le fait, qu'effectivement, d'autres questions se posaient, pour d'autres typologies de logements, donc, voilà, ayons ce débat.

Mme le Maire : Bon, je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable à ce que les propriétaires de lofts payent moins d'impôts ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Nous, on est pour les réductions d'impôts. Alors, ensuite,

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, non, pour beaucoup de gens, Mme VUYLSTEKER. Non, c'est pour ça qu'on n'augmente pas les impôts, vous voyez. On va, donc, passer à la, au budget, pardon, au compte financier unique pour le dispositif de réussite éducative. Ambition commune a plusieurs interventions.

M. TALPAERT : Oui, enfin, c'est une intervention dans la continuité de celles que l'on fait, depuis le début de ce mandat, et qui ne se résout pas à la diminution de ce dispositif, dont je veux bien rappeler ce qu'il représente. C'est le volet prévention de la dimension éducative, dans notre ville, avec l'objectif de donner, à tous les enfants, des chances de réussite. Donc, ce n'est pas tout à fait une mince affaire et, une fois de plus, le budget, qui est proposé, est, bien sûr, largement en dessous des besoins. Quand vous parlez de responsabilité, dans les éléments de langage, c'est, au fond, les éléments de langage du Gouvernement, d'une certaine manière, on voit un peu, ce que ça donne aujourd'hui. Mais, pour le programme de réussite éducative, au fond, voilà, je prendrai, parce que, c'est vrai, que ça peut être quelque chose de complexe ou peu visible, pour les Tourquenois, mais, pour que l'on comprenne bien, c'est comme si, depuis 2020, un peu avant, d'ailleurs, où on avait réduit ce dispositif aux quartiers prioritaires de la ville, uniquement, alors qu'avant, il pouvait concerner tous les enfants, c'est comme si on disait à un médecin, « bien, écoutez, vous avez 20 patients et, maintenant, vous allez vous occuper, uniquement, de la moitié de vos patients, vous allez vous occuper bien des 10, là, on va vous donner un petit peu de moyens, pour ceux-là, mais, les autres, vous allez les laisser de côté. ». Eh bien, personne ne peut accepter ça, personne ne peut accepter ça et c'est pour ça que, depuis 2020, on dit

que ce dispositif ne tiendra pas et la démission récente de la coordinatrice du DRE, dont on salue le travail, d'ailleurs, le confirme. C'est, je crois, la 3^{ème} ou 4^{ème} démission de la personne qui est à ce poste, depuis le début, mais on peut le comprendre, pour ces raisons-là. Et elle démissionne après le remplacement complet de l'équipe des éducateurs, qui confirme exactement ce qu'on disait, depuis le début, ce dispositif est tellement à côté des besoins qu'il ne peut tenir, voilà. Alors, une des réponses, qui pourrait être mise en place, pour essayer de compenser cela, c'est, au fond, la mise en place d'un véritable projet éducatif, pour qu'il y ait une véritable évaluation des besoins, pour qu'il y ait une articulation fine de l'ensemble des moyens de la ville, mais vous préférez continuer l'accumulation des projets, la multiplication des actions et la distribution et, c'est pour cette raison que nous continuerons à voter contre le budget qui est présenté pour la réussite éducative. Je pense, qu'effectivement, nous l'avons déjà dit, on ne gagne pas des élections avec un projet de réussite éducative, on gagne en parlant de la baisse des impôts et puis de la sécurité, mais c'est bien dommage, parce que toutes les politiques, qui ne répondent pas aux besoins d'éducation de tous, participent, au fond, de ce qui arrive aujourd'hui, à notre pays.

Mme le Maire : Mme CHANTELOUP. Ah, pardon, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, très rapidement, je n'avais pas forcément prévu de parler, mais je découvre, ici, ce soir, des éléments assez inquiétants, que nous rapporte M. TALPAERT, et, donc, j'insiste, à mon tour, et au nom de mon groupe, sur la nécessité d'obtenir des réponses. Voilà, je pense qu'il y a lieu, effectivement, de tirer la sonnette d'alarme et de vous demander où nous en sommes, Mme CHANTELOUP. Je vous remercie.

Mme le Maire : Mme CHANTELOUP, c'est à vous.

Mme CHANTELOUP : Merci Mme le Maire. Alors, écoutez, chaque Conseil municipal, c'est toujours les mêmes interrogations, je fais toujours les mêmes réponses. Là, je vais changer, quand même, je ne peux pas vous laisser dire, M. TALPAERT, qu'il y a la démission de la coordinatrice, sous prétexte que c'est parce qu'elle n'était pas bien ou qu'elle ne se sentait pas bien. C'est juste un projet personnel, elle a choisi de quitter ce dispositif, pour aller vaquer à d'autres occupations. Donc, là, ça n'a absolument rien à voir avec le dispositif de réussite éducative. Là où je vous reprends également, c'est lorsque vous dites « la démission des éducateurs », non, ce n'est pas une démission, c'est que le marché n'a pas été attribué à l'AFEJI, on a juste changé l'attribution de marché. Donc, en fait, les éducateurs,

M. TALPAERT : Je parlais de remplacement, excusez-moi, j'ai parlé du remplacement complet de l'équipe.

Mme CHANTELOUP : Vous avez parlé, vous avez dit « démission ».

M. TALPAERT : De la démission de la coordinatrice.

Mme CHANTELOUP : Vous avez dit « démission » pour les 2.

M. TALPAERT : Et du remplacement complet de

Mme CHANTELOUP : Vous avez dit « démission » pour les 2.

Mme le Maire : Laissez Mme CHANTELOUP s'exprimer, s'il vous plaît. Oui.

Intervention de M. TALPAERT sans micro.

Mme le Maire : Oui, oui, mais Mme CHANTELOUP,

Intervention de M. TALPAERT sans micro

Mme le Maire : Non, M. TALPAERT, stop, stop, stop, vous coupez mon Adjointe. Vous êtes irrespectueux, s'il vous plaît, laissez Mme CHANTELOUP s'exprimer.

Mme CHANTELOUP : Donc, en fait, les éducateurs n'ont pas démissionné et, en fait, l'attribution du marché a été faite par quelqu'un d'autre, donc, forcément, les éducateurs ont été remplacés. Certains ont eu la possibilité de rester, c'est ce qui leur a été proposé, et certains éducateurs sont restés. Donc, en tout cas, moi, je tiens à rappeler que ce dispositif n'est pas à la débâcle, tous les ans, on augmente le budget, depuis des années, on prend en charge de plus en plus d'enfants, les éducateurs prennent en charge de plus en plus d'enfants et de familles, des parcours supplémentaires. Et, donc, je rappelle encore, que les axes, quand vous disiez, « c'est un peu comme si on mettait à tout va, à tout vent », non, c'est bien défini, il y a 4 axes, bien définis, qui sont le soutien à la parentalité, la santé, le soutien à la scolarité et, enfin, la socialisation et l'ouverture socioculturelle. Donc, c'est bien cadré.

Mme le Maire : Bien. On va passer au vote. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Madame le Maire qui ne pouvait pas prendre part au vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 12. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 13. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Cités éducatives. Mme VUYLSTEKER et, ensuite, Unis pour Tourcoing.

Mme VUYLSTEKER : Je vous remercie. Sur la cité éducative, en fait, ça m'amène à une question, qui sera, peut-être, une question, également, pour Monsieur, enfin, sans doute, pour M. ACHIBA. En effet, j'ai été interpellée par un ami, originaire de Tourcoing, qui est joueur d'échecs, sur la question de l'organisation des championnats français jeunes, qui se déroulaient, cette année, à Agen, et dont il m'a dit que la ville de Tourcoing avait été envisagée, pour être son point de chute, l'an prochain. Ces championnats de France jeunes, c'est plus de 4.000 personnes, 4.000, entre 4.000 et 6.000 personnes, m'a-t-on dit, pendant 8 jours, qui arrivent dans une ville, la ville d'Agen, voilà, pour cette année, avec de nombreuses retombées économiques, évidemment, locales, on parle de plus de 2 millions d'euros, me semble-t-il. Or, il semblerait que la ville de Tourcoing était envisagée, que le nom ait circulé, parmi les associations, les fédérations, comme cela se fait habituellement, que la Ville de Tourcoing devait candidater, mais que M. ACHIBA, vous ayez fait le choix de ne pas déposer ce dossier de candidature, ce qui m'a étonnée. Je vous avoue, quand j'ai compris, un peu, quelle était l'ampleur de l'évènement, moi, je ne suis pas une professionnelle des échecs, vous voyez, donc, j'ai, un peu, découvert l'univers,

au-delà de ce que je connais des associations, qui œuvrent sur le territoire. Je me tourne, aussi, vers M. MAENHOUT et Mme KLEIN, parce que, 5.000 personnes, dans une ville, pendant 8 jours, c'est des tas de personnes qui visitent les musées, qui visitent les lieux de spectacle, qui découvrent notre riche patrimoine Tourquenois. Je me tourne vers M. CANDELIER, qui est là-bas, parce que c'est des hôtels, c'est des maisons d'hôtes qui sont pleines. Je me retourne vers M. BLOMME, également, parce que c'est des restaurateurs, des cafetiers, des commerçants qui, tout à coup, font le plein. Il me semble que c'est ce que vous essayez de faire, quand vous organisez le concert Europe 2, dynamiser la ville de la sorte. Or, le concert Europe 2, vous voyez, c'est 3.000 personnes, une soirée, pour un coût, pour la Ville, d'environ 120.000 €, si on compte l'intégralité de ce qui est mis, avec la mise à disposition, etc. Or, pour l'organisation de cet évènement, a priori, c'est 100.000 €, mais qui sont, évidemment, à se partager, avec les autres collectivités, que sont la MEL, la Région, éventuellement, le Département. Et, donc, c'est, un peu, incompréhensible, pour moi, cette histoire, et une erreur, je crois, de se priver d'une telle dynamique, qui rassemble de plus en plus de passionnés, sur notre territoire. Et je le dis, parce que, dans le dossier, il est clairement dit que l'association, qui gère les échecs, est passée de 30 à 300 joueurs, donc, on a, quand même, une dynamique, je crois, qui est inédite sur les autres sports, je crois. Mais, peut-être que vous me démentirez sur ce point, je veux bien l'entendre. Or, un tel évènement, voilà, il est en capacité de faire rayonner notre ville, à l'échelle nationale, et, donc, beaucoup d'interrogations. Et cette délibération, puisque je n'étais pas au courant de ces questions, lors de l'affectation de subventions, cette délibération donne l'occasion de vous interroger à ce sujet, M. ACHIBA, pour essayer de comprendre pourquoi on a manqué cet évènement, qui, je crois, aurait, aussi, permis de donner une perspective, à tous ces enfants, tous ces jeunes, on parle, désormais, d'une section d'échecs, au collège, bientôt, d'une section d'échecs, au lycée, donc, vous voyez, il y a une vraie dynamique, aussi, éducative, derrière, une perspective, en lien avec la cité éducative. D'où ma question. Je vous remercie.

Mme le Maire : Bien. Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Donc, sur ce programme, nous sommes, globalement, d'accord avec tous les projets qui font appel aux arts, aux sports physiques et intellectuels, puisque les échecs, c'est un sport intellectuel, pour aider au développement des jeunes. Toutefois, l'action sur le lycée Gambetta nous a interpellés. Nous nous sommes demandé, tout d'abord, s'il y avait un problème particulier à cet établissement. En commission, Mme CHANTELOUP nous a dit non. Le descriptif du projet semble envisager 2 volets, une action tournée vers le bien-être, pour les lycéens, et une action prévention des problèmes de santé mentale, pour les personnels. Cependant, le 1^{er} paragraphe est moins clair et la phrase « une évaluation diagnostic a révélé une méconnaissance généralisée de la santé mentale chez les jeunes », on ne sait pas trop à qui ça s'adresse, à un petit côté Docteur KNOCK, « tout homme bien portant est un malade qui s'ignore ». Eu égard à la sensibilité du sujet, même les formations bien-être, ça peut être sensible, nous souhaitons que ce projet soit particulièrement suivi et évalué. Sous ces réserves, nous voterons la délibération.

Mme le Maire : Alors, Mme CHANTELOUP, peut-être, et puis je répondrai sur les échecs.

Mme CHANTELOUP : Oui, très bien. Merci Mme le Maire. Alors, pour répondre, bien écoutez, j'avais répondu à Madame, pour ce qui était, en fait, c'est que, aujourd'hui, on s'aperçoit, et ce n'est pas lié qu'au lycée Gambetta, mais c'est parce que c'est le lycée Gambetta qui a pris ça en main, mais on s'aperçoit, qu'aujourd'hui, suite au COVID, nos jeunes ne sont pas bien, ne se sentent pas bien et avec une recrudescence de la violence, qui est faite, aux abords des lycées, parfois, des collèges. On a vu avec les émeutes, l'année dernière, au mois de juin, c'était beaucoup des collégiens, c'était des lycéens. Donc, ils se sont aperçus que, peut-être, que les jeunes devaient être accompagnés et c'est pourquoi cette action a été mise en place, mais pour le lycée Gambetta, dans un premier temps, parce qu'ils en ont fait la demande. Je rappelle bien que les actions qui sont portées par la cité éducative, ce sont des actions qui sont faites en demande, c'est les établissements qui font des demandes et, après, il y a des porteurs, qui proposent des actions et, voilà, c'est comme ça que ça se passe. Et, là, le lycée Gambetta a certainement remarqué, mais comme on peut le remarquer dans d'autres établissements scolaires, que ça peut être, aussi, même, en établissements élémentaires, maternelles, on a de plus en plus d'enfants avec des violences. Et, donc, là, c'est pour pouvoir pallier un certain bien-être, auprès des jeunes.

Mme le Maire : Merci Mme CHANTELOUP. Moi, je vais revenir sur cette histoire de manifestation des échecs. Vous savez qu'à Tourcoing, on est favorables aux grands évènements, c'est pour ça qu'on a fait les Impressionnistes. Sachez qu'on est, quasiment, à 50.000 visiteurs et que 75 % des visiteurs n'habitent pas Tourcoing. Donc, ça veut dire que cette exposition a, vraiment, attiré, aussi, les gens de l'extérieur, ce qui fait le plus grand bonheur de nos commerçants, puisque les restaurateurs, les hôtels en bénéficient. Et pour avoir échangé avec plusieurs gérants de restaurants, ils se félicitent, vraiment, de cette offre culturelle. Le concert, ce n'est pas 3.000 personnes, Mme VUYLSTEKER, c'est 20.000 personnes, qui étaient présentes, et ça s'est, vraiment, très, très bien passé, c'est devenu un évènement incontournable. Et puis, sur le club d'échecs, ce n'est pas une volonté de ne pas accueillir, c'est juste pour des modalités pratiques. Vous savez que Léo Lagrange, les travaux sont en cours, on a eu quelques retards sur le chantier, on devrait être livrés, logiquement, début 2025. Donc, il y avait une incertitude, par rapport aux délais de livraison, et puis, après vous savez qu'on doit, aussi, investir cette salle pour le TLM. Mais sachez, quand même, qu'il y a quelques années, on n'avait pas de club d'échecs, la Ville subventionne très fortement le club d'échecs, pour qu'il puisse se développer. Au total, entre la cité éducative, l'OMS, les tournois d'échecs et, donc, toutes les subventions, qui sont associées, le club d'échecs bénéficie de 68.947 € par an. Donc, c'est quand même pas mal de subventions qui sont allouées, aujourd'hui, au club d'échecs, voilà. Je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

39 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fanny CLARISSE qui avait procuration pour Olivier DESCHUYTTER, Éric LATACZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Coralie HUSSENET et Peggy LE DEAUT qui étaient absents au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Oui.

Mme VUYLSTEKER : J'ai, tout de même, je vous remercie pour ces éclairages et, notamment, pour la disponibilité de la salle, voilà, c'est un élément factuel, tout à fait entendable, et ça me satisfait. J'espère qu'on envisagera, dans ces cas-là, de candidater l'année suivante, dans ces conditions, si c'était, effectivement, le seul frein. Cela dit, les, ce qui est contractualisé, dans le cadre de la cité éducative ou de la réussite éducative, ne peut, en aucun cas, être considéré comme une subvention, puisque, en fait, c'est une prestation, en réalité. Et, donc, il faut faire très attention à ne pas mélanger les subventions, là où les associations sont libres d'agir selon leur objet et leurs projets, voilà, leurs projets annuels, et tout ce qui est de l'ordre des prestations et de choses, qui sont contractualisées, ça n'a absolument rien à voir et il serait bien malheureux que, peu à peu, on considère que les deux choses sont égales, par ailleurs, et que, finalement, les associations n'ont plus de liberté associative, à faire ce qu'elles ont envie, grâce au soutien des municipalité, mais, uniquement, des carnets de commandes des collectivités. Donc, attention sur ce point-là, les, le club d'échecs reçoit des recettes de la Ville, qui sont soit des subventions, soit de la contractualisation, ce n'est pas la même chose.

Mme le Maire : Oui, 68.000 € d'argent public, versés au club d'échecs, si vous préférez ma formulation. Oui, vas-y, Salim.

M. ACHIBA : Mme VUYLSTEKER, le club d'échecs est entré à l'OMS, adhérent à l'OMS, il bénéficie des mêmes subventions que l'ensemble des clubs, donc, les mêmes critères, il est à égalité avec tous, voilà, il faut, quand même, le rappeler.

Mme le Maire : Très bien. Je propose qu'on passe à la délibération 21 et il y a une intervention d'Ambition commune.

M. TALPAERT : Sur la 15, on avait demandé une intervention, sur la labellisation.

Intervention de Mme le Maire sans micro.

M. TALPAERT : Voilà, non, simplement pour rappeler que, voilà, sur cette cité éducative, qui a, effectivement, par rapport à ce qu'on évoquait au début, évolué positivement, dans son contenu, dans son évolution et c'est intéressant. Mais on regrette, et c'est un sujet qu'on a déjà évoqué, que, dans sa gouvernance, elle n'ait pas évolué, c'est, on parle toujours, et on reparlera, aujourd'hui, de la place des parents, on l'a évoqué en commission, et, bon, la réponse qui nous a été donnée, c'était quelque chose, enfin, cette question allait être reposée, mais il y a déjà plus d'un an, Mme CHANTELOUP, vous nous aviez dit que, voilà, les parents auraient une place, qu'il y aurait une commission, une réunion qui réfléchirait à la manière de les intégrer dans le dispositif, et ça ne s'est toujours pas mis en place, en tout cas, on n'a pas été, nous, personnellement, conviés, donc, simplement, on s'abstient sur cette délibération, donc, la 15, pour cette raison-là.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, effectivement, je vous avais demandé, aussi, à intervenir sur la 15, je vous remercie. Alors, cette délibération, elle est intéressante, parce qu'en fait, elle nous permet de revenir et de prendre, un petit peu, de distance et de hauteur sur les débats qu'on a pu avoir par le passé, sur la cité éducative. Voilà, c'est, aussi, l'intérêt de cette signature nouvelle de labellisation. La délibération, en effet, elle présente les conditions de cette labellisation et, notamment, dans son dernier chapitre, les questions de suivi et d'évaluation. Les évaluations, un gros sujet de discorde, entre la Majorité et notre groupe, puisque vous n'aimez pas ça et qu'on considère que c'est parce que vous ne souhaitez pas qu'on sache l'étendue de ce que vous faites, parfois, de ce que vous ne faites, parfois, pas et de ce que vous faites, parfois, mal. Que nous dit cette délibération, fort heureusement, pardon, l'Etat est là, présent dans le dispositif, et hors de question de percevoir ses deniers, sans aucun suivi. Et, chaque fois qu'on signe avec l'Etat, il y a, forcément, de l'évaluation, il y a, forcément, du suivi, et c'est bien normal. Que nous dit cette délibération, dans son annexe, rédigée, donc, à deux mains, si je puis dire, avec l'Etat. Tout d'abord, donc, on est toujours dans le dernier paragraphe, « le travail d'actualisation du protocole de suivi et d'évaluation de la cité éducative en cours laisse paraître la nécessité d'armer le processus d'évaluation. » On remercie les services déconcentrés de l'Etat, pour leurs capacités hors norme à euphémiser, puisqu'en fait c'est, à peu près, ce qu'on dit, depuis le début, mais ils le disent de façon extrêmement gentille, eh bien, oui, il faut armer le dispositif, il va falloir, en fait, à un moment, évaluer, Mme CHANTELOUP. Mais ce n'est pas la seule perle, si je puis dire, de ce paragraphe. En effet, on lit, quelques lignes plus bas, « à ce jour, considérant le déploiement de la dynamique cité éducative sur l'ensemble du territoire de Tourcoing, il convient, après 4 années sans état de déploiement de la programmation et de son impact sur les acteurs de l'alliance éducative, d'investir les moyens nécessaires au portage d'une mission d'évaluation ». Une mission d'évaluation est, donc, demandée. Tiens ! Tiens ! C'est exactement ce que demande mon collègue, depuis 3 ans, alors que vous l'envoyez, systématiquement, balader, mais on peut espérer que vous serez plus à l'écoute du Préfet, ou, plutôt, ici, du délégué au Préfet. Ce paragraphe, cette labellisation propose, également, je cite toujours, « une mission d'évaluation », tout en précisant qu'il devrait être envisagé, pour la dynamiser « l'organisation de séminaires », pardon, « l'organisation de séminaires de la communauté des acteurs », et je crois me souvenir que c'est ce que défend M. TALPAERT, depuis des années, lui aussi, puisque ça fait des années, en fait, que M. JANSSENS et M. TALPAERT rament, dans ce Conseil, et ont du mal à obtenir les réponses, à qui vous répliquez, sans arrêt, d'un ton agacé, que vous le faites déjà. Mais je constate que M. le délégué au Préfet n'a pas, non plus, n'a pas été beaucoup plus convaincu que mes deux collègues. Enfin, ce contrat de labellisation se conclut de la sorte, « ce type d'initiatives », alors, on parle bien des missions d'évaluation, « saurait permettre, aux instances de pilotage, de vérifier si le programme d'actions est adapté aux besoins du territoire, s'il y répond et quelles réponses il reste à travailler. ». Mme CHANTELOUP, c'est ce qu'on vous demande encore et encore. Alors, allez-vous, enfin, vous engager dans cette démarche ou allez-vous envoyer paître la Préfecture, allez-vous envoyer paître l'Etat, comme vous avez, si souvent, envoyer paître mes deux collègues. Je vous remercie.

Mme le Maire : Mme CHANTELOUP, c'est à vous.

Mme CHANTELOUP : Merci. Alors, écoutez, je ne pense pas avoir envoyé paître qui que ce soit et je ne vous permets pas de le dire. Merci.

Mme le Maire : D'ailleurs, je trouve que c'est très déplacé, pour une élue de la République, dans un Conseil municipal.

Mme CHANTELOUP : J'ai toujours répondu. Alors, il y a toujours, tous les ans, et je l'ai toujours dit, en fin d'année, il y a toujours un bilan d'évaluation, une revue de projets, qu'on appelle, qui est portée par nous 3. Et je ne peux pas vous laisser dire que c'est la Préfecture qui mène la danse, non. Ce protocole a été fait à 3 mains, et non pas à 2 mains, on est bien 3. Il y a la Ville, l'Education Nationale et la Préfecture. Donc, nous avons établi cela à 3, il a été décidé, puisque, effectivement, la revue de projets est faite tous les ans, on s'est aperçus qu'il y avait, peut-être, des choses qui n'étaient pas bien mises en place et, de fait, on a décidé, avec de nouveaux outils, de pouvoir avoir une évaluation plus précise et de pouvoir mettre ça en place, tout simplement. Mais j'ai toujours répondu.

Mme le Maire : Merci Mme CHANTELOUP, pour le travail que vous faites, avec l'Education Nationale et la Préfecture. Sans la cité éducative, ce serait des moyens en moins pour la Ville de Tourcoing. Je rappelle que les 2 cités, c'est, quasiment, plus de 700.000 €, pour accompagner les enfants, à la fois de la naissance jusque 25 ans. Donc, voilà, on ne peut que se féliciter des moyens supplémentaires qui sont accordés aux Tourquennois et Tourquennoises. C'est bien de critiquer, mais, des fois, ce serait, peut-être, bien, aussi, de valoriser ce qui est bien et ce qui est fait. Je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

41 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Anne-Sophie BRANQUART qui avait procuration pour Marie-Pierre NONY et Peggy LE DEAUT qui étaient absentes au moment du vote et Fanny CLARISSE qui ne pouvait pas prendre part au vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 21. Ambition commune, sur la Bourgogne.

M. TALPAERT : Oui, bien, c'est dans la continuité des interventions que nous avons déjà faites, sur la Bourgogne. En fait, nous voterons pour cette délibération, mais, à nouveau, on regrette que, au fond, par rapport aux débats que nous avons déjà eus, la place des habitants et, en particulier, du conseil citoyen, qui, normalement, devrait avoir sa place, on regrette que, dans ce type de conventions, elle ne soit pas mieux précisée. Voilà, c'est ce qu'on voulait dire et re-redire, voilà, malheureusement, aujourd'hui.

Mme le Maire : Alors, M. VUYLSTEKER va vous répondre.

M. VUYLSTEKER : Oui, bien, simplement, je crois que ça n'est peut-être pas très juste de dire cela, parce que les rencontres avec les habitants, à la Bourgogne, nous les avons à toutes occasions, sur tous propos. Alors, peut-être que le terme n'est pas, forcément, pléthorique dans les textes, mais, dans la réalité, nous avons, mes collègues et moi-même, énormément de réunions, avec, où les habitants participent. Simplement rappeler le sujet, ici, je ne vais pas rappeler le projet de la Bourgogne, parce qu'on me dira, depuis le temps que tu le racontes, tout le monde le connaît par cœur, mais, néanmoins, il s'agit, ici, de réhabiliter des maisons, enfin, essentiellement, du patrimoine LMH, mais, dans ce patrimoine, il y a eu des ventes, qui ont été effectuées, donc, il y a, aujourd'hui, des propriétaires privés. Si LMH prend, évidemment, en main, et a l'ingénierie pour s'occuper de la rénovation de ses bâtiments, il n'en est pas de même pour les propriétaires privés, qui, eux, ont besoin d'être soutenus. Et c'est là où la MEL, LMH et la régie régionale, en faveur de l'efficacité énergétique, se retrouvent dans une convention, pour aider ces propriétaires privés, à ne pas être laissés sur le bord de la route et bénéficier de tous les conseils techniques et financiers qui peuvent leur être donnés. C'est essentiellement ça,

c'est pour, qu'effectivement, des personnes, qui ont acheté leur logement, à un moment donné, et qui ne dépendent plus d'un bailleur précis, puissent, également, bénéficier des avantages qui seront à tirer de cette opération. Enfin, ça, c'était pour rappeler le sujet.

Mme le Maire : Et, juste pour compléter, ce qui est prévu, dans la concession d'aménagement de la Bourgogne, via la SEM, il y a un très grand volet concertation, avec les habitants. Et puis, je salue, également, Pierrick DESPLECHIN et Dalila, qui sont très régulièrement sur le terrain, au contact des habitants, ainsi que notre équipe Ville, à la Maison du Projet, ce qui permet, aussi, d'avoir des échanges, vraiment, très constructifs, avec les habitants du quartier. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Bien.

41 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Bérengère DURET qui ne pouvait pas prendre part au vote, Anne-Sophie BRANQUART qui avait procuration pour Marie-Pierre NONY et Peggy LE DEAUT qui étaient absentes au moment du vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 23. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, bien, toujours dans la continuité des interventions, que nous faisons, sur, voilà, cet aménagement du centre, redire que, voilà, on votera contre cette délibération.

Mme VUYLSTEKER : Oui, simplement pour dire que, sur cette délibération, je voterai, mais, uniquement, au nom de mon collègue, M. JANSSENS, puisque je suis en conflit d'intérêt, étant administratrice de l'EPF Hauts de France, donc, je ne prendrai pas part au vote, et l'intervention, qu'il avait préparée, eh bien, on la gardera pour nous, car je ne me sens pas, dans ces conditions, de vous la lire, voilà. Et, donc, je voterai bien, uniquement, pour M. JANSSENS, surtout pour que ce soit inscrit au compte-rendu et bien spécifié aux services. Je vous remercie.

Mme le Maire : Merci. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Sarra BENHENNI et Lionel PEREIRA qui étaient absents au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
1 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain » à l'exception de Katy VUYLSTEKER qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 25. Ambition commune. Je propose qu'on fasse 25 et 27 en même temps, puisqu'elles concernent le même équipement.

M. VERNEZ : Mme le Maire, Messieurs, Mesdames les Elus et habitants. Nous disons, au niveau de cette délibération désaffection et déclassement de la crèche Aquarelle, qui est un élément de la parcelle 106A, près de 7.500 m², il est prévu d'en céder, en déclasser environ 1.000, avec un bâtiment, qui est celui d'une crèche publique. Au niveau des limites de cette parcelle, nous n'avons pas eu, lors de la commission et avant ce Conseil, les éléments, pour voir les limites exactes de celle-ci. Donc, en conséquence, sur la 25, nous, nous voterons contre. Et, concernant la cession de la crèche Aquarelle à une société privée, nous voterons, également, contre, vu que la construction, aussi, concerne une future crèche privée.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Dans notre ville de Tourcoing, la moitié, on en a déjà parlé, mon collègue l'a déjà évoqué, plus précisément, la moitié des demandes de places, en crèche municipale, ne peuvent être pourvues. Dans le cadre des élections législatives, d'ailleurs, je porte, avec d'autres, le principe d'une garantie mode de garde, car on sait à quel point ces sujets sont un enjeu d'insertion, sont un enjeu féministe, pour permettre de libérer les femmes, qui souvent, se retrouvent coincées avec la garde des enfants, quand leurs maris reprennent le travail et qu'il n'existe pas de solution pour eux. Nous savons à quel point c'est un enjeu pour l'avenir des enfants et, notamment, dans le cadre de la politique des 1.000 premiers jours de l'enfant. Et c'est pourquoi votre choix, aujourd'hui, pour moi, il est incompréhensible. J'ajoute que, alors je parle du choix, évidemment, de vendre une crèche municipale, finalement, des locaux de crèche municipale à une entreprise qui en fera une crèche privée. J'ajoute que ce choix de vendre à MERIDIAM m'interpelle. En effet, vous indiquez, en compte-rendu de la commission, que MERIDIAM est, je cite, « une société d'investissement locale de développement durable, ayant pour mission de collecter des fonds d'Etat, pour acquérir ou louer des locaux, pour la création d'établissements pour la Petite Enfance ». Quelle jolie histoire ! Mais je vous propose, un peu, qu'on revienne à la réalité. Qu'est-ce que MERIDIAM ? Un fonds d'investissement, MERIDIAM gère 18 milliards de dollars. On parle du tiers des dépenses annuelles de la France, quand même. Donc, on n'est pas, tout à fait, sur une petite entreprise, une petite société d'investissement locale, comme on a essayé de nous le raconter. Et je trouve que c'est, quand même, assez étonnant qu'on nous l'ait exprimé ainsi. Donc, un tiers des dépenses annuelles de la France, via des bureaux, établis dans une dizaine de pays, partout dans le monde, et on se demande bien comment et dans quel but, ils se sont retrouvés à se proposer pour ce projet de crèche, à se proposer, pardon, pour ce projet de crèche de 33 places, à Tourcoing, et semble-t-il, dans beaucoup d'autres, partout en France. Il faut croire que le marché est rentable. Alors, nous avons des questions. Quelles garanties sociales, d'abord, présente ce fonds d'investissements ? Alors, je vois, sans doute, mes collègues, un peu dubitatifs, mes collègues à gauche, et c'est normal, parce que c'est un petit peu comme si je demandais depuis quand, si je demandais au loup depuis quand il est végétarien. C'est quand même, on peut s'imaginer que les garanties sociales sont assez légères, que la volonté de profit est assez nette, pour un fonds d'investissements international, à 18 milliards d'euros. Quels investissements sont prévus, pour garantir que cette crèche accueillera, dans les meilleures conditions, les enfants ? Je vous passe généreusement sur le rôle joué par MERIDIAM, dans l'OPA de VEOLIA sur SUEZ, on est loin de Tourcoing, comme révélée par la presse. En effet, le parquet national financier avait ouvert une enquête, pour trafic d'influence, rien que ça, qui intégrait l'entreprise MERIDIAM. On vend à cette entreprise, qui fait, aussi, dans la construction d'autoroutes et de la gestion d'aéroports, et dont on peut s'imaginer que son objectif premier n'est pas, précisément, le bien-être des bambins. On vend une crèche municipale, pour la modique somme de 335.000 € net vendeur, quelle aubaine ! Quelle aubaine, pour vous qui cherchez, à tout prix, quelques recettes, cela peut paraître, en effet, une affaire. Mais, après les différents scandales, qui ont éclaté dans le monde des crèches privées, nous faisons le choix des enfants et des familles, et nous appelons à la prudence. Moi, je trouve incroyable ce qu'on nous a raconté, en commission, vraiment, je le redis, je trouve ça très grave. Nous voterons contre ces 2 délibérations, et puis nous attendons un peu d'explications, parce que, quand même, il nous semble que les parents, la Ville de Tourcoing, ne souhaitent pas que la prise en charge de leur enfant, le mode de garde de leurs enfants, finalement, participe d'une logique de fonds d'investissements, avec un chiffre d'affaires qui se compte en milliards, enfin, voilà, avec des investissements qui se comptent en milliards. Voilà, ils ont envie de quelque chose de proximité, avec des acteurs de confiance, qui n'ont à l'esprit que l'intérêt de leur enfant. En fait, ils ont envie de crèches municipales, je veux bien le dire, parce que les crèches municipales, elles sont très réputées, à Tourcoing, vous le savez comme moi. Et, donc, on est très étonnés par ces choix, aujourd'hui, on regrette, puisqu'il n'y a pas assez de places en crèches municipales, qu'on n'ait pas fait le choix d'ouvrir, évidemment, la crèche au Quadrilatère des Piscines, ce qui est une bonne chose, mais, aussi, de faire les travaux de rénovation de la crèche Aquarelle, pour pouvoir augmenter le nombre de places et satisfaire, un petit peu, un tout petit peu, à toutes ces demandes, non pourvues, chaque année.

Mme le Maire : Bien. Vous disiez qu'on était loin de Tourcoing, nous, on est bien à Tourcoing et Mme BENHENNI va vous répondre, parce que je pense que vous n'avez vraiment pas compris le projet, qui est, quand même, à vocation sociale.

Mme BENHENNI : Bonsoir à tous. Merci Mme la Maire. Effectivement,

M. GUELL : Mme le Maire !

Mme le Maire : Comment ? Ah ! Vous souhaitiez également intervenir ?

Mme BENHENNI : Ah ben allez-y !

Mme le Maire : Ah ! Désolée ! Je ne l'avais pas.

M. GUELL : Ah ! Bien vous m'avez, encore une fois, vous m'avez,

Mme le Maire : Ah, bien, désolée ! Je m'excuse ! Vous avez la parole, M. GUELL.

M. GUELL : Je crierai plus fort les prochaines fois.

Mme le Maire : Oui, oui.

M. GUELL : Donc, oui, quelques remarques sur ce projet. D'une part, vous nous avez, il y a quelques minutes, mis en exergue le fait que vous préfériez la gestion en régie que l'externalisation. Bon, là, on fait plutôt un peu le contraire. Mais je conçois que, peut-être, qu'on n'avait pas les moyens de réhabiliter cette crèche. Donc, quelque part, moi, je ne vais pas faire la critique du grand capital. Bon, si quelqu'un amène de l'investissement, qui permet de faire une crèche, eh bien, tant mieux, si on n'a pas, nous, les moyens, en tant que municipalité, de réhabiliter cette crèche. Maintenant, on sait qu'il nous faut des crèches, on en aura une, là. Je pense que, si la prestation n'est pas bonne, dans le privé, bien, les gens iront ailleurs. Donc, quelque part, l'investissement ne marchera pas. Donc, de ce côté-là, bon, ça aurait peut-être été mieux d'être en régie, mais on avait vu précédemment que les moyens de la Municipalité n'étaient pas extensibles et, donc, si on peut, si on a les moyens de faire cela, eh bien, comme ça, pourquoi pas. Autre remarque, c'est qu'on avait prévu, il y a quelques années, M. DARMANIN, je crois, s'était, avait lancé ce projet d'extension du parc Clémenceau, bon, là, il prend, un peu, un peu l'eau. Mais, toutefois, je pense que, bon, vous aurez à suivre ce projet, de la société MERIDIAM, donc, quelque part, on peut exiger un projet arboré, qui puisse faire le lien, il y a le parc de l'école des douanes, le parc Clemenceau, et que ce projet soit également arboré, pour le paysage urbain et pour le bien-être des bambins. Donc, on votera cette délibération, parce que c'est utile une crèche, mais on suivra de près ce projet.

Mme le Maire : Avant de laisser la parole à Sarra BENHENNI, que tout le monde comprenne bien, cette crèche Aquarelle, ça n'a pas été une suppression de crèche. C'est, quand on a eu le pôle Petite Enfance, on a regroupé un certain nombre de structures, comme la crèche familiale, comme le relais d'assistantes maternelles. Et, donc, c'est plusieurs services qui ont été regroupés, avec la direction Petite Enfance, et, donc, cette crèche est devenue disponible. Ce site, c'est un peu dommage d'avoir, aujourd'hui, un site qui est fermé. Sur la commune vous avez plusieurs types de structures de Petite Enfance, vous avez les crèches municipales, vous avez les structures privées, vous avez des maisons d'assistantes maternelles et puis vous avez beaucoup de structures associatives, que la Ville finance, par exemple, les haltes garderies, dans les centres sociaux. Les gens ne le savent pas forcément, mais la Ville finance ces structures. Et, donc, on a prévu un projet, qui a vocation, c'est une vocation associative et pas forcément privée, la gestion sera bien associative, mais je vais laisser Sarra vous expliquer, parce que je pense, qu'en commission, vous n'avez pas bien compris l'intérêt, c'est vraiment une crèche à vocation sociale. Sarra.

Mme BENHENNI : Merci Mme la Maire, pour ce préambule. Effectivement, ravie que ce souci social soit la cause de tous, parce qu'effectivement, vous n'êtes pas détentrice, pour le coup, Mme VUYLSTEKER, du social, et bien heureusement. Quand je vois la virulence, que vous avez, dans vos propos, lors des délibérations, vous m'en voyez ravie. Cela étant, effectivement, la crèche Aquarelle, 30 places, 30 places, pour les familles les plus démunies, gestion associative, comme Mme la Maire vient de le souligner, et attributions par la Ville de Tourcoing. Donc, c'est bien la direction de la Petite Enfance, sous mon couvert, qui attribuera les places aux familles. Vous avez souligné le propriétaire. Effectivement, le propriétaire, vous avez surtout souligné qu'il est connu et reconnu, donc merci, voilà.

La collectivité, elle n'a pas été sollicitée sur l'investissement, mais, du coup, on sera sollicités pour l'attribution de ces places en crèche, aux familles tourquennoises. Donc, n'essayez pas de terrorifier ou de paniquer les familles tourquennoises, comme toutes les crèches, il y aura des contrôles PMI, comme dans toutes les crèches, il y aura la même sécurité, donc, voilà. Et, en plus, l'avantage, c'est, qu'effectivement, ils vont réhabiliter une crèche déjà existante, donc, on espère, vraiment, qu'elle ouvrira d'ici peu, voilà. Merci.

Mme le Maire : Merci. Donc, pour compléter les propos de ma collègue, un tiers des enfants, qui seront accueillis, dans cette crèche, viennent de quartiers prioritaires de la ville. Et on mettra un accent très fort sur le retour à l'emploi, puisque vous savez qu'on bénéficie de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA, via France Travail, que beaucoup d'allocataires, pour reprendre une formation ou un travail, ont besoin de modes de garde. Donc, ça complète, aujourd'hui, l'offre qui est proposée aux allocataires du RSA, pour sortir de la précarité. Et, comme l'a dit Sarra, bien évidemment, c'est bien la Ville qui va attribuer les places. Sur le parc, vous avez raison, M. GUELL, on avait prévu, au départ, l'extension sur ce site. Sauf qu'il y a, quand même, la halte-garderie l'île aux enfants, donc, c'était compliqué d'étendre et de raser cette crèche, enfin, ça aurait été, quand même, très compliqué d'utiliser cette partie-là, au niveau du parc. Cependant, cependant, on étudie une autre piste, une bonne proposition. Mais on reviendra vers vous, quand l'étude sera terminée. Mais il y a une autre piste pour l'extension du parc Clemenceau, voilà, ce n'est pas aux oubliettes. Je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

DÉLIBÉRATION 25

42 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric BUYSSECHAERT qui avait procuration pour Églantine DEBOOSERE et Maxime CABAYE qui étaient absents au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

DÉLIBÉRATION 27

42 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric BUYSSECHAERT qui avait procuration pour Églantine DEBOOSERE et Maxime CABAYE qui étaient absents au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : On va, donc, passer à la 30. Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, je vous remercie. Alors, je, nous avons posé des questions à Mme MARIAGE, à ce sujet, mais, en fait, on n'a pas vraiment obtenu de réponse, puisque vous nous avez bien envoyé les documents, en nous expliquant qu'il y avait un arrangement, et c'est dit avec un tel, enfin, je veux dire, c'est écrit au compte-rendu très clairement. Donc, j'en déduis qu'il n'y a absolument pas malice et rien de, voilà, mais, à vrai dire, les éléments, que vous nous avez envoyés, c'est-à-dire, pas de texte explicatif, mais, simplement, la délibération de l'époque, une lettre, voilà, n'ont pas permis de nous éclairer sur les arrangements en question. Et, donc, afin de pouvoir voter cette délibération, à laquelle on n'est pas opposés, a priori, mais sur laquelle on veut bien, on veut absolument, pardon, savoir en quoi ces arrangements bénéficient, et on voit bien, à l'entreprise, mais, aussi, à notre ville, enfin, on a besoin d'éclairages supplémentaires, voilà. Et, donc, je vous remercie de pouvoir nous éclairer, aujourd'hui.

Mme le Maire : Mme MARIAGE.

Mme MARIAGE : Donc, en 2019, il y a eu, donc, une délibération, qui est passée en Conseil municipal, pour vendre l'ancienne école Dron, Maria Dron, donc, à COGEDIM, qui a été choisi sur son programme, sur un programme de 56 logements, qui a été vendue, à l'époque, 1 million et demi et qui concernait 12.450 m². Aujourd'hui, il était prévu, donc, dans cet acte, que la réalisation d'un parking, mutualisé avec le parking, avec le gymnase Gustave Dron, parce qu'en fait, l'emprise dont nous parlons aujourd'hui, c'est 925 m², qui est, aujourd'hui, le parking de Dron, de la salle de sport Gustave Dron. Donc, c'est pour récupérer ce foncier Ville, puisque c'est un parking public, qui est attenant à la salle, donc, Gustave Dron. C'était l'école Maria Dron, mais, là, la salle Gustave Dron, de sport, voilà, tout simplement. Donc, c'est une régularisation, par rapport à la délibération qui a été passée en 2019. Et c'est très important de régulariser les choses, parce que, pour nos successeurs, on sait très bien, qu'après, potentiellement, quand on ne refait pas les actes, sur le bon propriétaire, ça peut être très compliqué. Donc, voilà, donc, c'est cession, bien sûr, enfin, récupération de ces 925 m², à titre gratuit. C'était convenu dès le départ, dans le contrat passé avec COGEDIM.

Mme le Maire : Merci. On peut passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

42 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric BUYSSECHAERT qui avait procuration pour Églantine DEBOOSERE et Maxime CABAYE qui étaient absents au moment du vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : 32. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, non, simplement pour rappeler notre position, par rapport aux cessions. On n'est pas, dans l'absolu, contre les cessions, on est contre la systématisation des cessions qui sont faites, aujourd'hui. Et on voit bien qu'elles deviennent une compensation pour, voilà, répondre aux difficultés budgétaires.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, simplement, ajouter, ici, en séance publique, comme je l'ai fait en commission, que nous souhaitons pouvoir avoir une mise à jour, et vous vous y êtes engagée, Mme MARIAGE, sur le plan pluriannuel de cessions, puisqu'on a constaté qu'il avait évolué, que des cessions nous avaient été présentées, alors qu'elles n'y paraissaient pas. Et, donc, nous souhaitons, quand une cession est envisagée, que ça puisse nous être indiqué, en dehors de ces délibérations de plan pluriannuel de cessions, vous avez nos mails, normalement, et, donc, il n'y a pas de problème, on doit pouvoir avoir l'information, quand un nouveau, une nouvelle parcelle ou un nouveau bien entre sur cette liste, qu'elle soit mise à jour au fil de l'eau et pas, seulement, une fois par an. Et puis, voilà, avoir ce débat et savoir ce qui est entré dans cette liste et sorti de cette liste.

Mme MARIAGE : Oui, comme je m'y étais engagée, nous nous entendrons, donc, les services et moi-même, sur le bilan, en fait et la prospective sur les cessions, à la prochaine commission dédiée, donc, c'est un fait. Pour répondre, juste, en 2 secondes, à M. TALPAERT, effectivement, les cessions, c'est une bonne gestion de l'administration communale. Nous avons des bâtiments qui n'ont pas lieu d'appartenir à une collectivité. Je le redis, un hôtel, en centre-ville, un presbytère, sur une place publique, n'ont pas, n'ont rien à faire dans la gestion communale et n'ont rien à faire, donc, il faut céder les biens. Pour autant, nous acquérons et nous construisons de nouveaux bâtiments publics et ça, c'est à souligner, 3 écoles, Mme le Maire l'a mentionné, avec M. VUYLSTEKER, on ne s'appauvrit pas dans notre patrimoine communal, c'est, juste, qu'on le gère, donc, on vend, on construit, on rachète certains biens, voilà. Donc, c'est, vraiment, une gestion optimale du patrimoine communal.

Mme le Maire : Voilà, Mme MARIAGE a très bien résumé, on cède pour mieux investir. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric BUYSSECHAERT qui avait procuration pour Églantine DEBOOSERE et Maxime CABAYE qui étaient absents au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Alors, sur les délibérations 34, 35, 36, 37, 38. Il y a des interventions d'Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, mais, là encore, comme sur les PRE, on répètera, comme sur la Bourgogne, au fond, la position qui est la nôtre, pour redire que nous ne sommes pas opposés, par principe, aux aides au commerce, bien au contraire, je pense qu'il faut aider les commerçants de Tourcoing, mais on s'oppose, désormais, à la systématisation de ces aides, alors qu'elles ne sont que le seul levier d'une stratégie, qui nous semble devoir s'ouvrir davantage à de l'animation, à de l'aménagement, et on voit bien, au fond, que cette stratégie, qui est coûteuse pour la Ville, ne renverse, malheureusement, pas la tendance, aujourd'hui.

Mme le Maire : Très bien. Y-avait-il d'autres interventions sur le commerce ? Non. Est-ce que M. BLOMME souhaitait ajouter quelque chose ou on peut passer au vote ?

M. BLOMME : Je pense que, pour l'essentiel, je l'ai déjà dit. Simplement, en quelques phrases, regretter que tout le travail qui est fait, de collaboration, avec les différents acteurs du territoire, sur le commerce, que ce soit J'achète à Tourcoing, que ce soit les syndicats professionnels, que ce soit, également, les acteurs consulaires, comme la CCI et la CMA, que tous ces leviers, qui sont là et qui permettent de mettre en synergie ces différentes forces, ne vous apparaissent pas, c'est bien dommage. Mais, encore aujourd'hui, j'étais avec le Directeur de la BGE, et on travaille à cette concertation et on travaille avec ces associations et ces acteurs du monde économique, pour avoir cette synergie sur le commerce. Donc, non, ce n'est pas que, non, notre action pour le commerce ne se limite pas à donner des subventions. Mais, voilà, c'était un peu le point que je voulais faire et, aussi, l'occasion, bien, de rendre public toute cette collaboration, tout ce travail intense, qui est fait, chaque jour, avec Coralie HUSSENEN, avec Lionel PEREIRA, pour, et le service Commerce, qui a un rôle vraiment remarquable et qui fait un boulot remarquable, dans cette ville. Donc, je pense que, au moins, ça m'aura donné l'occasion de leur rendre hommage.

Mme le Maire : Merci Christophe. Est-ce que M. VERNEZ peut fermer son micro, s'il vous plaît.

M. VERNEZ : Pardon.

Mme le Maire : Parce que, du coup, ça raisonne. Merci. Alors, j'avais demandé s'il y avait une autre intervention.

Intervention sans micro.

Mme le Maire : Comment ?

Mme VUYLSTEKER : Je m'étais inscrite, effectivement.

Mme le Maire : Ah oui ! Donc, quand j'ai posé la question, personne n'a, bon.

Mme VUYLSTEKER : Bien, c'est-à-dire que M. BLOMME a vite enchainé, donc, je me suis dit que j'étais inscrite et que j'aurais bien la parole à un moment ou à un autre.

Intervention de M. BLOMME sans micro.

Mme le Maire : Oui.

Mme VUYLSTEKER : Bon, écoutez,

Mme le Maire : Bon, on vous écoute, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Quand on est inscrit, on a le droit de prendre la parole, par ailleurs. Oui, je vais vous faire la même demande, M. BLOMME, qu'habituellement, vous le savez, on en parle à chaque commission Commerce, par ailleurs, nous sommes en attente d'une évaluation des politiques d'aide au commerce, que vous nous soumettez, une fois de plus, sans qu'on ait pu faire le point, ni sur leur efficacité, leur impact sur le tissu commercial ou le dynamisme du centre-ville, l'attractivité, aussi, de notre commune, et sans qu'on n'ait pu non plus faire le point sur l'avancée de la feuille de route très ambitieuse, que s'était fixée notre manager de centre-ville, qu'il nous a présentée, il y a 2 ans, et, au dernier Conseil, en avril, je vous en parlais déjà. Alors, c'est votre engagement, mais, bon, on voit qu'il tarde à prendre forme. Et, donc, une nouvelle demande, on espère, voilà, nous, on est disponibles, ces prochains mois. On a, le prochain Conseil, c'est en octobre, a priori, si je ne m'avance pas trop, mais c'est probable, et, évidemment, nous, on est en demande, en amont, et, donc, dès cet été, ou dès septembre, selon vos disponibilités, pour avoir ce point, pour que le manager de centre-ville puisse nous dire ce qu'il a entamé, ce qu'il a avancé, ce qu'il a, peut-être, abandonné et cela est possible et pas grave, peut-être qu'il s'est rendu compte que la réalité du terrain ne s'appliquait pas sur tous les projets, voilà. Une demande forte et répétée.

Mme le Maire : Je vais vous répondre. Vous savez, vous demandez beaucoup de rapports, d'études. Les services, aujourd'hui, en ont beaucoup à faire. Et c'est vrai que, à chaque fois, leur demander des études, des rapports, des bilans, pendant ce temps-là, le manager de centre-ville, excusez-moi, mais, pendant qu'il passe son temps à faire des bilans, il n'a pas le temps d'accompagner les commerçants. Donc, moi, je mobilise, plutôt, avec Christophe, enfin, l'équipe Commerce, pour accompagner les commerces, pour qu'ils ouvrent, ou les accompagner dans leurs démarches quotidiennes, plutôt que de faire des bilans et des comptes rendus. Donc, je propose, mais Christophe s'est engagé et ce sera fait, il vous l'a dit. C'est juste que ça prend du temps et que, aujourd'hui, l'équipe, vous savez, il y a beaucoup de manifestations dans la ville. Vous ne vous rendez pas compte, mais l'équipe Commerce, elle a bossé sur l'accueil du concert, donc, organiser le village des commerçants, ils sont en train de bosser pour accompagner les commerces, pour la fête de la musique, on accompagne les commerces, pour le 2 juillet, le passage de la flamme olympique. Donc, je ne dis pas que le bilan, il n'est pas nécessaire, je dis juste, qu'aujourd'hui, ce n'est pas la priorité de l'équipe, voilà. Et, donc, ils sont mobilisés sur plein de sujets, y compris sur le marché nocturne. Là, la priorité, je pense que c'est plutôt de gérer les manifestations et accompagner les porteurs de projets, dans l'ouverture de leur commerce. Je pense que je vous ai bien répondu, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Une phrase, s'il vous plaît ?

Mme le Maire : Oui.

Mme VUYLSTEKER : On parle bien d'un seul rapport, sur ces questions de commerce, parce que, là, on a l'impression qu'on vous en demande 25. Donc, quand même, je voudrais rétablir ça, on parle toujours du même et ça fait 2 ans. Enfin, ça fait 3 ans qu'on le demande et ça fait 2 ans qu'on s'engage à nous le fournir. Donc, pardon, mais je veux bien que la priorité, aujourd'hui, ce jour, ce soit le marché de la Saint Jean, il n'y a pas de problème, mais, enfin, depuis 2 ans, si vous n'avez jamais trouvé de moyens d'évaluer une politique, qui constitue une dépense de plusieurs centaines de milliers d'euros, c'est, quand même, un problème, voilà. Mais on parle bien d'un seul rapport, pas de 25, parce que, là, vous donnez l'impression, que toutes les 2 minutes, on vous en demande un.

Mme le Maire : Bien, quand vous demandez des rapports sur d'autres thématiques, forcément, à un moment donné, ça mobilise, non, vous ne demandez pas que sur le commerce, vous demandez d'autres éléments sur tout. Donc, alors, M. BLOMME.

M. BLOMME : Oui, juste pour, juste en quelques mots. Vous avez déjà eu des premiers éléments,

l'année dernière, et, en outre, sur le rapport, la feuille d'étape, que vous avez demandée au précédent CM, je vous ai répondu, en commission, il y a 2 semaines, que vous l'auriez d'ici la fin de l'année civile et pas l'année scolaire. Vous vous souvenez, on a eu ce débat, l'année civile et pas l'année scolaire. Donc, je veux bien vous répéter, l'année civile 2024, de notre ère. Donc, je vous le dis, je vous le redis, l'année civile, qui échoit le 31 décembre 2024 de notre ère, verra l'échéance de mon engagement sur la remise de la feuille de route du manager de centre-ville et c'est l'objet que l'on a évoqué, en commission et lors du précédent Conseil municipal.

Mme le Maire : Bien, on va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

DÉLIBÉRATIONS 34 à 38.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI et Anaïs DAKHIA qui étaient absentes au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI et Anaïs DAKHIA qui étaient absentes au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI et Anaïs DAKHIA qui étaient absentes au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI et Anaïs DAKHIA qui étaient absentes au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI et Anaïs DAKHIA qui étaient absentes au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉES

Mme le Maire : 39, tableau des emplois. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, merci Mme la Maire. Bien, nous prenons acte du tableau des emplois. Vous allez nous parler, un peu comme avec les cessions, d'une gestion dynamique des ressources humaines. Bon, on constate que, depuis 2022, c'est moins 33 emplois, pour la Ville. Alors, on peut réorganiser les services, mais ce que nous voyons, nous, là, c'est, quand même, la dégradation des conditions de travail, les départs à répétition, les arrêts de maladie, les postes non remplacés, voilà. Et, au-delà de la réalité quotidienne difficile, pour nombre de services, qui devient un secret de polichinelle, quand

même, c'est bien la ville qui, tôt ou tard, va en faire les frais, voilà. Je vous remercie.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, effectivement, je ne vais pas répéter l'intégralité de ce que j'ai dit pour le budget, mais votre gestion dynamique, elle est, surtout, dynamique, dans le fait d'abîmer les relations avec les services, dans le fait de supprimer des postes et dans le fait de mettre en difficulté nos agents, voilà. Mais vous ne m'écoutez pas, parce que vous êtes en train de discuter. Bien, non, enfin, je suis désolée, ou en tout cas, peut-être que vous,

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, j'ai une urgence,

Mme VUYLSTEKER : Pardon, je n'ai pas terminé.

Mme le Maire : Bien non, vous me coupez la parole.

Mme VUYLSTEKER : Je n'ai pas terminé.

Mme le Maire : J'ai une urgence sécurité.

Mme VUYLSTEKER : Non, pardon, c'est vous qui me coupez la parole, car j'avais la parole, Mme la Maire, en fait.

Mme le Maire : Non, vous dites que je ne vous écoute pas.

M. DESPLECHIN : Vous avez interpellé Mme le Maire.

Mme le Maire : S'il vous plaît, stop, stop, stop.

Mme VUYLSTEKER : Non, non, vous êtes en train de me couper la parole, de m'empêcher de finir mon intervention.

Mme le Maire : Non, vous m'interpellez, vous m'interpellez, vous dites que je ne vous écoute pas.

Mme VUYLSTEKER : Mais peu importe, vous n'avez pas à me couper la parole.

Mme le Maire : Il y a une urgence, au niveau,

Mme VUYLSTEKER : Vous pourrez me répondre quand j'aurai terminé d'intervenir, excusez-moi !

Mme le Maire : C'est incroyable ! Vous êtes incroyable !

Mme VUYLSTEKER : Oui, vous êtes incroyable !

Mme le Maire : Non, vous.

Mme VUYLSTEKER : Vous me coupez la parole et vous prétendez, en plus, que c'est l'inverse.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, stop.

Mme VUYLSTEKER : Vous vous souvenez qu'on filme ce Conseil ?

Mme le Maire : Oui, non, mais il n'y a pas de problème

Mme VUYLSTEKER : Vous vous en souvenez ? Bien, alors, arrêtez de raconter n'importe quoi, en plus, il y aura un compte-rendu.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, ça suffit !

Mme VUYLSTEKER : Puis-je terminer mon intervention ?

Mme le Maire : Non, mais ça suffit en fait, ça suffit !

Mme VUYLSTEKER : Puis-je terminer mon intervention ?

Mme le Maire : Non, ça suffit ! Vous arrêtez !

Mme VUYLSTEKER : Vous m'empêchez de terminer mon intervention.

Mme le Maire : Je préside ce Conseil municipal,

Mme VUYLSTEKER : Donc, vous me coupez la parole.

Mme le Maire : Je vous demande, je vous demande, je vous demande, écoutez-moi, voilà, je viens de vous dire, il y a une urgence, au niveau municipal, et c'est normal que je me tourne vers mon DGS, voilà. Donc, c'est sûr, vous n'êtes pas Maire, vous ne pouvez pas comprendre ce que c'est une urgence. Donc, vous m'interpellez, devant tout le monde, en disant que je ne vous écoute pas,

Mme VUYLSTEKER : (inaudible) des urgences, évidemment.

Mme le Maire : Bien oui, bien oui. Donc, des fois, il y a des urgences, vous voyez, vous êtes, peut-être, en train de parler, mais, quand il y a une urgence, je suis obligée de me tourner vers mon DGS. Donc, ce n'est pas la peine de m'interpeller, en disant « vous n'écoutez pas ». Je suis désolée, mais, par rapport à votre intervention, il y avait, peut-être, quelque chose de plus prioritaire que votre intervention, voilà.

Mme VUYLSTEKER : Puis-je terminer ?

Mme le Maire : Vous pouvez terminer votre intervention.

Mme VUYLSTEKER : Je vous remercie. Vous avez une urgence, c'est très bien, mais, de fait, vous n'étiez pas en train de m'écouter, donc, inutile d'exprimer le contraire. A la limite, vous attendez que j'ai terminé et vous expliquez que vous avez eu une urgence. Rien n'oblige votre impolitesse, rien ne l'oblige. J'étais, donc, c'est insupportable, vraiment.

Mme le Maire : Mais, je vous écoute. On vous écoute, enfin, je suis désolée.

Mme VUYLSTEKER : Oui, après m'avoir coupé la parole et m'avoir houssillée, vous m'écoutez, très bien, je vous remercie, d'enfin nous écouter. Il y a un problème et je pense que ce comportement, que vous avez là, en fait, c'est le comportement, dont vous témoignez dans votre gestion de la ville, c'est-à-dire un manque de considération pour les gens qui vous entourent, de la brutalité et, voilà, je le regrette, et nous le constatons collectivement, ce soir.

Mme le Maire : Alors, il n'y a que vous, vous voyez,

Mme VUYLSTEKER : Et je m'arrête là.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, au niveau de l'Opposition, il n'y a que vous qui avez ce genre de comportement. Non, je suis désolée, M. TALPAERT est toujours très correct, vous pouvez le regarder, il est toujours correct, vis-à-vis des élus, que ce soit l'équipe municipale, que ce soit des services ou que ce soit du Cabinet. M. GUELL, même chose pour lui. Il n'y a jamais de souci avec les autres Présidents de groupes. Et, franchement, votre attitude, c'est malheureux, c'est malheureux, mais il n'y a qu'avec vous que ça se passe comme ça.

Mme VUYLSTEKER : C'est vous qui m'avez coupé la parole.

Mme le Maire : Non, non, non, non.

Mme VUYLSTEKER : Bien si.

Mme le Maire : Vous, excusez-moi, on ne va pas revenir, on n'est pas à l'école maternelle, voilà.

Mme VUYLSTEKER : Mais si.

Mme le Maire : Si vous ne pouvez pas comprendre, qu'à un moment donné, il y a une urgence, voilà.

Mme VUYLSTEKER : Je ne vois pas en quoi l'urgence,

Mme le Maire : Stop, stop

Mme VUYLSTEKER : Oblige à me couper la parole

Mme le Maire : Stop, stop, stop ! Vous allez arrêter, Mme VUYLSTEKER ?

Mme VUYLSTEKER : Je ne vois pas en quoi l'urgence oblige à me couper la parole.

Mme le Maire : Franchement, votre comportement, votre comportement, comme d'habitude, il n'est pas acceptable. Vous avez,

Mme VUYLSTEKER : Vérifiez le vôtre !

Mme le Maire : Je ne sais pas, mais vous avez, parfois, un comportement, quand vous siégez le bureau de la DGS, quand on voit vos mails, quand on voit vos interpellations, même parfois,

Mme VUYLSTEKER : Je suis allée exactement là où on est censés aller consulter les documents, Mme la Maire.

Mme le Maire : Même parfois, quand vous allez directement,

Mme VUYLSTEKER : Si vous avez un problème avec votre règlement intérieur, modifiez-le. Vous avez 46 élus pour le faire.

Mme le Maire : Quand, Mme VUYLSTEKER,

Mme VUYLSTEKER : 46.

Mme le Maire : Quand vous allez directement, directement dans le service des Finances, pour aller voir les agents et demander des informations.

Mme VUYLSTEKER : Après avoir demandé au Cabinet.

Mme le Maire : Ce qui n'est juste pas normal.

Mme VUYLSTEKER : C'est ce que je faisais pour consulter.

Mme le Maire : Ce qui n'est juste pas normal, ce qui n'est juste pas.

Mme VUYLSTEKER : Et Mme la secrétaire du Cabinet m'a dit « oui ».

Mme le Maire : Bien, Mme VUYLSTEKER, si vous trouvez que votre comportement est correct, eh bien, continuez comme ça, on verra ce qu'en penseront les électeurs.

Mme VUYLSTEKER : Posez-vous la question du vôtre, de comportement.

Mme le Maire : Je n'ai même pas, alors, Mme MARIAGE, vous vouliez dire un mot.

Mme MARIAGE : Je voulais dire, en l'absence du Premier Adjoint, et au nom de l'ensemble de la Majorité, je voulais vous dire, Mme VUYLSTEKER, que Mme BECUE, Mme le Maire de Tourcoing est extrêmement respectueuse, envers, non seulement, les agents et ses élus, qu'elle associe à toutes ses décisions et elle remercie, elle remercie, oui, exactement, elle remercie, invariablement, tous les agents, pour tous les efforts qu'ils font, de façon quotidienne. Et je pense qu'on est, ici, l'ensemble des élus peut en témoigner et l'ensemble des services aussi, d'ailleurs. Donc, je vous prie de mesurer vos propos. Je vous remercie.

APPLAUDISSEMENTS

Mme VUYLSTEKER : Vous l'avez dit, elle est respectueuse de ses élus. Mais nous sommes tous élus, nous méritons tous le respect, dans cette assemblée.

Mme le Maire : Allez !

Mme VUYLSTEKER : Tous.

Mme le Maire : On va laisser M. DESBONNET répondre à M. TALPAERT.

M. TALPAERT : Oui, enfin, non, non, je veux dire, simplement, je pense qu'on n'est pas censés applaudir, quand même, et avoir un minimum de neutralité dans nos interventions.

Mme le Maire : Je vais laisser M. DESBONNET répondre, dorénavant. Allez ! Ça suffit, on passe à autre chose, ça ne sert à rien. Ce sont des enfantillages. M. DESBONNET.

M. DESBONNET : Mon intervention va être très courte. Cette délibération, c'était, simplement, sur le fait de délibérer sur, donc, les tableaux. Les tableaux, vous avez des chiffres, vous pensez un certain nombre de choses. Je reviens, simplement, sur ce que je viens d'entendre, de la part de Mme MARIAGE et de Mme BECUE, nous faisons tout pour que, justement, le personnel se sente le mieux possible, point.

Mme le Maire : Et puis, pour votre information il y a, parfois, des agents, qui quittent la collectivité, parce qu'ils pensent que, peut-être, que c'est mieux dans d'autres communes. Et puis, bien, ces agents, pour beaucoup, ils nous demandent pour revenir. Ça a été le cas, encore, là, dernièrement, voilà. Et puis, je vous rappelle, également, qu'il y a une prime pouvoir d'achat, qui a été accordée. Et puis, le RIFSEEP, c'est 2 millions d'euros, en plus, sur le mandat, pour favoriser, justement, les agents et augmenter les salaires. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

35 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Marie-Christine LEJEUNE, Jean-Marie VUYLSTEKER, Aymeric PACO, Coralie HUSSENAT, Claire MARAS et Florence TAVERNIER qui étaient absents au moment du vote et Éric LATAZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Peter MAENHOUT qui avait procuration pour Joao ABRANTES et étaient absents au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : SIVU, délibération 40. Ambition commune.

Mme AÏTOUCHE : Oui, merci Mme la Maire. Donc, nous intervenons sur cette délibération, un peu dans la suite de ce qui a été évoqué auparavant. C'est une délibération, pour laquelle il s'agit de mettre à disposition, du personnel municipal, pour le Syndicat Intercommunal, gérant la fourrière animale.

Donc, sur le fond, cette aide, apportée à la création récente de la fourrière, est positive, proposer à des agents municipaux la possibilité de s'impliquer sur une nouvelle activité n'est pas, non plus, intérressant. Ce qui nous questionne est la mise en œuvre et cela, en cohérence avec nos questionnements sur la mise sous pression du personnel municipal. Nous n'avons pas, en effet, été convaincus par les explications, en commission préparatoire, et nous souhaitons avoir des garanties, que ces nouvelles missions ne mettront pas en difficulté les agents, en demandant toujours plus avec moins. C'est pourquoi nous préférons nous abstenir sur cette délibération. Merci.

Mme le Maire : M. DESBONNET.

M. DESBONNET : Ça avait été clairement, je pense, expliqué par Mme LHERBIER, lors de la commission. Vous avez, là, des postes qui sont clairement définis, le Directeur, un référent et un juriste, avec un demi ETP, pour les 2 autres, un temps plein. Il était, évidemment, on en avait parlé, de la possibilité de certaines personnes de se présenter pour ses postes, mais on a, aussi, parlé d'embauche derrière. Donc, je pense qu'on a répondu à vos questions.

Mme le Maire. Merci. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

29 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric LATACZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Coralie HUSSENET, Stéphanie GLORIEUX, Claire MARAS, Aymeric PACO, Jean-Marie VUYLSTEKER qui étaient absents au moment du vote Fanny CLARISSE, Pierrick DESPLECHIN, Arnaud LE BLAN, Marie-Christine LEJEUNE, Laura LEPLA, Peter MAENHOUT, Marie-Pierre NONY, Marjane ROUSMANS et Jean-Marc VANGILVIN qui ne pouvaient pas prendre part au vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 41. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, bien, à nouveau, pour confirmer la position, qui est la nôtre, quoi, ce qui devait être une exception, au fond, apparaît, maintenant, à chaque Conseil. A chaque Conseil, on a une délibération sur les emplois contractuels. Et, donc, cette délibération ne fait que renforcer la position qui est la nôtre de nous y opposer.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui, le groupe Tourcoing vert demain constate, également, que c'est devenu une habitude et que, manifestement, nous sommes en incapacité d'embaucher des fonctionnaires, sur de très nombreux postes. Et que, par conséquent, à chaque Conseil, désormais, nous passons une délibération de ce type, ce que nous regrettons, je pense que nous ne sommes pas les seuls et que ça devrait amener une réflexion. On est prêts à y participer, mais, en tout cas, aujourd'hui, on ne souhaite pas s'inscrire dans cette logique.

Mme le Maire : M. DESBONNET.

M. DESBONNET : Bien, pour éviter tout long discours, je vous invite, puisqu'on le fait régulièrement, à vous reporter, justement, au compte-rendu, qui a été fait, lors de la dernière, vous aurez, exactement, la même réponse que celle que j'aurais pu vous donner aujourd'hui. Merci.

Mme le Maire : Très bien. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

37 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric LATACZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Coralie HUSSENET, Peter MAENHOUT qui avait procuration pour Joao ABRANTES Claire MARAS, Marie-Christine LEJEUNE, Aymeric PACO qui étaient absents au moment du vote
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Alors, on passe, donc, merci, délibérations 45, 46. Du coup, Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, merci Mme la Maire. Simplement pour rappeler, nous voterons ces délibérations, voilà, pour l'OMS. Simplement rappeler que, comme nous l'avions déjà demandé, nous souhaiterions que l'enveloppe, dédiée à l'OMS, soit plus importante et que, dans la répartition de l'enveloppe de l'élu et de l'OMS, elle puisse être réévaluée, en tout cas, en particulier, pour les écoles de sport et, en particulier, pour l'aide à l'encadrement, qui sont nécessaires. Voilà, c'est une demande, que nous avons déjà faite et que nous faisons régulièrement, et nous la confirmons, aujourd'hui.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Notre groupe soutient parfaitement les propositions de M. TALPAERT, d'Ambition commune, plus précisément, sur la nécessaire réévaluation. En effet, on le sait, une subvention maintenue, dans ce contexte économique, revient à une subvention qui baisse. Par ailleurs, nous avons toujours voté les subventions, accordées sur critères OMS, car nous faisons confiance à l'OMS, nous plébiscitons son fonctionnement. Et, de la même façon, nous souhaitons que, à l'avenir, l'ensemble des subventions, apporté aux clubs de sport, je dis bien l'ensemble, puisse passer par l'OMS. Et cela vaut, également, pour les contrats pluriannuels d'engagements, d'objectifs et de moyens, par exemple. Voilà.

Mme le Maire : Très bien. Merci. Je rappelle que nous avons toujours maintenu les subventions aux associations sportives, qu'il n'y a jamais eu de baisse, sur l'enveloppe totale de l'OMS. Mais, avec la Gauche, c'est plus d'impôts et plus de dépenses. Nous avons une gestion responsable, donc, nous maintenons, à l'identique, le montant des subventions, pour ne pas augmenter les impôts des Tourquenois. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

DÉLIBÉRATIONS 45 et 46

40 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Éric LATACZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Coralie HUSSENET, Claire MARAS et Aymeric PACO qui étaient absents au moment du vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

35 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception qui d'Éric LATACZ qui avait procuration pour Martine KLEIN, Coralie HUSSENET, Claire MARAS et Aymeric PACO qui étaient absents au moment du vote Salim ACHIBA, Maxime CABAYE, Jean-Baptiste GLORIEUX, Adrien PICQUE et Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉES

Mme le Maire : 47, subvention exceptionnelle pour La Fabrique. Mme DAHMANI, un petit mot, pour expliquer, juste, la délibération, pourquoi, il y a une subvention exceptionnelle.

Mme DAHMANI : Alors, pourquoi une subvention exceptionnelle ? Lors du dernier CM, j'ai expliqué, un peu, l'historique des difficultés que rencontrait la MJC-centre social et que, dès que nous l'avions su, lors d'un CA, puisque je suis présente au CA, j'ai interpellé la CAF et l'Etat, de manière à mettre en place une cellule de veille, pour qu'il y ait une mise à plat et repérer les difficultés et, parallèlement, mener une réflexion collective, pour comment réorganiser, tant au niveau RH et au niveau gestion et finances, la structure. Il y a un comité de suivi, j'ai demandé à ce que, même si la cellule de veille a été levée, j'ai demandé qu'il y ait un comité de suivi, de manière à accompagner davantage le CA et l'équipe de salariés. Nous avons une proposition, aussi, de DLA, de manière à ce qu'il y ait un suivi particulier, pour repérer les fonds européens. Donc, au regard du travail qui a été effectué, collectivement, je le reconnais, nous le reconnaissions tous, nous avons souhaité accompagner, aussi, la structure, financièrement, et de proposer une subvention exceptionnelle, à hauteur de 38.000 €, qui pourrait financer, de manière exceptionnelle, les fluides, voilà.

Mme le Maire : Merci beaucoup Zina. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, merci Mme la Maire. Alors, bien sûr, nous voterons cette délibération, car, ne pas le faire serait fragiliser, encore plus, une structure au bord de la rupture. Mais, quand même, cette délibération et les propos de Mme DAHMANI nous racontent, au fond, la belle histoire de la Municipalité providentielles et généreuses, qui viendrait au secours de la MJC. Alors, il y a, dans la Majorité, beaucoup d'amateurs d'Histoire, et nous étions nombreux aux 230 ans de la Bataille de Tourcoing, qui incarne bien l'Histoire, telle qu'on a voulu la raconter, et non telle qu'elle s'est passée. Et pour éviter les malentendus, il nous semble, donc, nécessaire de nous appuyer sur des faits, pour raconter l'histoire de cette subvention. Et nous étions, avec Guy VERNEZ, à l'assemblée générale de la MJC, et il semble que les faits nous obligent à une autre version. Tout d'abord, redire que, si la MJC va mal, comme toutes les structures tourquennoises, c'est que vous avez accepté une CTG, une convention de territoire, qui réduit, au fond, et fragilise les dotations et l'ensemble des structures, voilà, et maintenir les dotations, c'est, dans le contexte, les fragiliser. Et les efforts de restructuration, que vous saluez, c'est, en fait, la réduction des équipes, des permanences, des projets, au moment où les besoins, dans nos quartiers, ne font que croître. Alors, on peut parler d'une gestion dynamique des MJC, mais la réalité, c'est que, aujourd'hui, elles répondent moins bien aux besoins, qu'il y a quelques temps. Et cette subvention apparaissait dans la convention, pour la prise en charge de fluides, mais, au fond, c'était une erreur, parce qu'il était difficile de revenir en arrière, en dénonçant la convention, difficile de laisser entendre que la Ville prendrait, désormais, en charge les fluides, pour les structures. Alors, le geste généreux, évoqué dans cette délibération, est, en fait, plutôt, un geste contraint et, au-delà de cette erreur, mais qui est très bien venue, pour la MJC, il nous semble, désormais, qu'au lieu de mettre des sparadraps, qui ne permettent aux structures que de survivre, sous dépendance, il serait nécessaire de leur apporter les moyens de se projeter et de leur assurer de véritables perspectives. Nos structures ont besoin de construire qualitativement sur le long terme, elles ne pourront pas se contenter d'un simple répit, émanant, de surcroit, d'une erreur de rédaction. Je vous remercie.

Mme le Maire : Très bien. Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Bon, je vois que nous ne sommes pas les seuls à avoir été avertis de cette, de ce petit impair des services, qui ont dû, d'ailleurs, venir l'expliquer, eux-mêmes, à la structure, au moment du conseil d'administration, sans échange, a priori, direct, en tout cas, au moment où ça s'est, au moment où ça a été découvert, mais j'espère, vraiment, depuis, avec les élus. Oui, aujourd'hui, vous apportez, on me coupe la parole.

Intervention de Mme DAHMANI sans micro.

Mme le Maire : Mme DAHMANI ! Mme DAHMANI

Mme VUYLSTEKER : On me coupe la parole une fois de plus.

Mme le Maire : On laisse Mme VUYLSTEKER terminer, s'il vous plaît.

Mme VUYLSTEKER : Quel malheur ! Alors, une subvention exceptionnelle qu'on regrette, parce qu'en fait, au départ, la MJC s'est dit « super ! On va avoir un petit peu d'air, pour plusieurs années, pas uniquement pour cette année. », puisqu'en effet, les besoins, ils sont constants. On l'a dit, la MJC La Fabrique a fait beaucoup d'efforts pour rétablir sa situation financière. Mais ces efforts, ils se traduisent comment ? On parle d'une structure qui était très économique, très sobre dans sa gestion. Donc, ça se traduit par moins d'activités, moins de personnes accueillies, moins d'enfants en accueil, moins de salariés, en fait, finalement, tout un tas de choses, dont on peut se désoler, alors qu'on est tentés, publiquement, de les féliciter. Pardon, quand une MJC, qui est si utile à un quartier, ne peut plus travailler comme les habitants en auraient besoin, on devrait s'en désoler collectivement. Et puis, puisque le groupe Ambition commune parle d'histoires, un peu plus anciennes, comment ne pas évoquer une histoire, un peu plus récente, celle de la MJC La Maison. Moi, je suis heureuse que, cette fois-ci, on ait fait, non pas le choix de dire « vous avez des difficultés financières, alors, on coupe les subventions, on vous met, finalement, en situation de devoir mettre, juridiquement, la clé sous la porte, parce que, vous êtes, factuellement, par cette décision, en cessation de paiement », mais, quand même, on peut difficilement oublier que les familles, les équipes et la structure de la MJC La Maison ont, elles, été sacrifiées. Et, donc, ce geste, aujourd'hui, il est, effectivement, un geste contraint, par cette erreur de rédaction, un geste de contrition, peut-être, par rapport à ce qui s'est passé au Virolois. Alors, on va voter pour, évidemment, parce qu'on est responsables, bien entendu, mais on peut regretter les conditions et on peut espérer qu'il y ait un travail fait, sur des subventions qui ne soient pas exceptionnelles, mais pérennes, dans un secteur qui en a bien besoin, on est, quasiment, à l'anniversaire des émeutes. Eh bien, vous voyez, ces structures sociales, sur le territoire, elles jouent un rôle important et je sais que vous le savez, Mme DAHMANI, j'espère que l'ensemble des élus, d'ailleurs, le savent, et, donc, on a besoin de les aider, de les accompagner, vraiment, c'est le rôle de la Ville de Tourcoing.

Mme DAHMANI : Je n'ai de leçons à recevoir absolument pas de vous, Mme VUYLSTEKER, parce que vous faites votre chou gras sur le monde associatif, effectivement.

Mme le Maire : Alors, Mme DAHMANI, vous pouvez répondre, du coup, aux interpellations.

Mme DAHMANI : Reparler de la MJC du Virolois, je crois que vous ne connaissez pas le dossier, vous ne connaissez pas le sujet. C'est moi qui suis présente au CA et je pense, qu'aujourd'hui, les anciens membres du bureau et les membres du CA, ont vu vers quoi, un certain nombre de personnes, au sein de cette structure, menaient la structure dos au mur. Alors, arrêtez, arrêtez de faire votre généreuse. Alors, la belle histoire, M. TALPAERT, il n'y en a pas de belle histoire, il n'y a pas de belle histoire, il y a une réalité. Vous dites qu'on a accepté la CTG. Il ne fallait pas l'accepter ? Il ne fallait pas s'inscrire dans le cadre qui était imposé et posé par la CNAF ? Il ne fallait pas ? Donc, si on vous suit, M. TALPAERT, on ferme toutes les structures.

M. TALPAERT : Il fallait négocier davantage, Mme DAHMANI.

Mme le Maire : Oui, bien, vous croyez qu'on a fait quoi, M. TALPAERT ? Vous pensez qu'on n'a pas négocié ? Vous pensez que, mais non, enfin, je suis désolée, on a écrit à la CAF, on a interpellé le Préfet, on a vu l'ensemble des Maires, la Maire de Calais était, également, dans la même situation que nous. Donc, on a sollicité, bien évidemment, les uns et les autres, pour qu'on puisse avoir une amélioration de dotations, d'avoir des dotations supplémentaires. Et, d'ailleurs, vous voyez que, aujourd'hui, il y a une subvention exceptionnelle, je pense qu'on devrait s'en réjouir. Vous voyez, finalement, alors, quand on maintient à l'identique, vous n'êtes pas content, et puis, quand on propose une subvention exceptionnelle, au lieu de vous réjouir, bien, finalement, vous n'êtes pas content quand même. Bon, c'est compliqué à vous suivre. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

37 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Claire MARAS, Aymeric PACO, Isabelle MARIAGE, Fabienne CHANTELOUP, Christophe DESBONNET, Olivier CANDELIER qui étaient absents au moment du vote Salim ACHIBA et Pierre DESSAUVAGES qui ne pouvaient pas prendre part au vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : 52. Ambition commune.

Mme AÏTOUCHE : Merci Mme la Maire. Donc, je vais intervenir, en fait, sur la délibération 52 et la délibération 53. La 52, il s'agit d'une délibération, donnant l'avis du Conseil municipal, concernant le rapport sur le plan de protection de l'atmosphère et, donc, sur le diagnostic et les actions à mener, sur le sujet crucial de la pollution de l'air. Et la délibération suivante est un plan d'action, pour la labellisation territoire engagé transition écologique. Ce sont des sujets, sur lesquels, comme Tourcoing vert demain, nous avons régulièrement fait des interventions, en Conseil municipal, avec de multiples propositions. Nous regrettons, aujourd'hui, que ces délibérations, qui concernent des enjeux environnementaux forts, ne fassent l'objet d'aucun échange, d'aucun débat avec nous, avec les habitants. Vous indiquez, dans cette délibération, la 52, regretter le manque d'ambition et de précision, quant aux moyens qui y seront alloués. C'est tout à fait la phrase que nous utiliserions, pour évoquer votre projet, pour la transition écologique de notre ville. Pour ces raisons, nous nous abstiendrons sur ces 2 délibérations. Merci.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Ecoutez, de la même façon, je, nous nous abstiendrons, pardon, pour ces 2 délibérations. J'ai échangé, juste revenir, un peu, sur les échanges qu'on a eus, quand même, en commission, parce que, ils ont, enfin, voilà, on a échangé et, parfois, les débats sont plus riches, en commission, là où vous voulez bien, un petit peu, nous répondre et être un petit peu moins désagréable, qu'ici. Et, d'ailleurs, on l'a bien vu, tout à l'heure, puisque M. DESBONNET a dit « vous n'avez qu'à vous référer à ce qui se passe, à ce qu'on s'est dit en commission ». Le problème étant que ces éléments et que ces échanges-là, eux, ne sont pas publics et que nous estimons, nous, que, et la presse et, surtout, les Tourquennoises et les Tourquenois ont le droit de savoir, un petit peu, quelle est la nature de nos échanges. Sur le plan de protection de l'atmosphère, vous posez des réserves, et j'ai rappelé que, pour le coup, le Conseil Régional avait décidé de ne pas le voter et je pense que c'était une bonne décision. Vous voyez, parfois, l'Opposition peut s'accorder avec la Majorité, sans aucune difficulté, quand on a des échanges et que c'est constructif. Effectivement, on estime, qu'aujourd'hui, les solutions ne sont pas apportées, que les réponses n'ont pas été apportées, que c'est un document qui est très descendant, éloigné des réalités du terrain, pas tout à fait rédigé, avec, comme principale attention, la santé de nos concitoyennes et concitoyens. Et, donc, pour cette raison, il me semble qu'envoyer le message d'une copie qui doit être révisée serait le meilleur message à envoyer, et, pour ça, eh bien, hélas, on le sait, faire des réserves, émettre des réserves n'est pas suffisant, et je crois que nous devrions voter contre ce plan de protection de l'atmosphère, voilà. Parce qu'il est insuffisant, bien entendu, pas parce qu'il s'agit de protéger l'atmosphère, ce à quoi on est, évidemment, d'accord. Mais quand le plan n'est pas bon, eh bien, il faut le dire, plutôt que de faire semblant d'avoir agi. Par ailleurs, sur le plan d'actions pour la labellisation territoire engagé, j'ai sollicité M. GLORIEUX, pour savoir s'il était informé et s'il souhaitait s'inscrire dans la démarche de COP régionale, donc, la conférence des acteurs, sur les questions climatiques, dans la région, nous avons un travail extrêmement important à faire. Le défi de notre région et, en particulier, de notre métropole, de notre ville, est extrêmement important, il y a à repenser, absolument, toutes nos politiques, toutes nos trajectoires, qu'elles soient économiques, industrielles, la construction, enfin, c'est un immense chantier, que nous avons à mener. Moi, j'ai noté l'intérêt de M. GLORIEUX, je l'en remercie et j'espère qu'il sait pouvoir compter sur notre pleine et entière participation, dans ses réflexions. Mais, voilà, pour cette raison, aussi, on est dubitatifs et, donc, pour celle-là, on va s'abstenir, pour la première, on va voter contre, pour la 52, contre, pour la 53, donc, abstention, parce que nous avons des réserves, parce que ça ne va pas assez loin, mais, pour autant, nous sommes pleinement disposés et disponibles,

même, à participer à ces réflexions, pour aller plus loin, à chaque fois que vous en aurez la bonne volonté.

Mme le Maire : Bien. Est-ce que M. BUYSSECHAERT ou M. GLORIEUX veulent répondre.

M. GUELL : Mme le Maire.

Mme le Maire : Ah ! M. GUELL.

M. GUELL : Décidément.

Mme le Maire : Bien, M. GUELL, je pense que vous deviez être vraiment timide, tout à l'heure.

M. GUELL : (inaudible) Donc, je vais, quand même, donc, je vais synthétiser les 2 délibérations comme tout le monde. Bon, alors, sur les 2 délibérations, sans surprise, nous voterons contre, parce qu'il y a cette notion de ZFE, qui, pour nous, est un, quelque chose que nous n'acceptons pas, nous estimons que cette mesure n'a aucun sens, surtout à Lille, mais surtout dans la métropole européenne lilloise. Pour le reste, moi, contrairement à Mme VUYLSTEKER, le rapport sur le PPA, moi, je le trouve plutôt bien écrit. Effectivement, il ne va peut-être pas au fond de toutes les choses, il y a des choses qu'il faudrait un peu mieux expliciter, mais il y a des choses très intéressantes, qui, travaillées sereinement, pourraient apporter du plus. Donc, nous ne le voterons pas pour ce principe de ZFE, mais, moi, je le trouve bien écrit. Par contre, le catalogue, pour avoir la 3^{ème} étoile, d'abord, la 3^{ème} étoile, est-ce que ça a un intérêt financier ? J'espère. Après, c'est un catalogue, il n'y apparaît pas de mesures, alors, moi, j'ai eu du mal à, alors, on a un plan d'actions, mais j'ai eu du mal à trouver les axes forts de ce plan d'actions, j'aurais aimé les trouver. Bon, quand on parle de bien écrit, quand je lis, quelque part, « poursuivre la reconnaissance de la démarche d'économie circulaire et innovante, autour de recyclage des friches, à portée audiovisuelle, afin de développer des studios de tournage », là, je vois à peu près, « développer cette activité », bon, ce n'est pas d'une clarté géniale. Puis, il y a, quand même, quelque chose que je voulais soulever. On lit, également, dans ce catalogue, « poursuivre les projets de renaturation, sur friches, espaces libres et abandonnés », pourtant, il nous semble que le Gouvernement, que vous soutenez, il y a quelques mois, avait déclaré vouloir procéder à la réindustrialisation des friches, partant de la logique, que nous partageons, que les sols étant déjà artificialisés, cela limitait l'extension de l'artificialisation.

Mme le Maire : Merci M. GUELL. Alors, M. BUYSSECHAERT ou M. GLORIEUX ? Les deux ! Allez, M. BUYSSECHAERT.

M. BUYSSECHAERT : Merci Mme le Maire. Merci, Jean-Baptiste, de me laisser la parole en premier. Bien, je suis déçu. Notre Opposition, ce soir, passe, complètement, à côté de la plaque, sur le plan de protection de l'atmosphère. On a un Rassemblement National qui n'a absolument pas compris le sujet d'aujourd'hui. La ZFE n'est qu'une particule, dans le plan de protection de l'atmosphère, qui est décliné au niveau de la MEL, notamment, au niveau du PCAET, la ZFE n'est qu'une fraction de ce plan de protection de l'atmosphère, et vous réduisez tout le sujet de ce soir, à la simple ZFE qui n'est absolument pas le sujet du débat. Et puis, nos 2 groupes, nos 2 autres groupes d'Opposition, visiblement, n'ont pas eu le temps de lire le rapport, puisqu'ils sont en incapacité totale de faire un quelconque amendement, alors que Mme VUYLSTEKER avait dit, en commission, qu'elle souhaitait amender la délibération, donc, j'en avais compris dans l'idée de faire des remarques complémentaires à celles que porte la Ville, par le groupe majoritaire. Donc, vous n'avez, donc, aucune proposition, aucune critique à faire sur ce plan, si ce n'est que de vous abstenir, bêtement, sur un plan, qui est, quand même, fondamental. Le débat aurait pu être complet, intéressant, ce soir. J'avais des éléments à vous donner sur les questions qui avaient été posées sur ATMO, mais, bon, voilà, je préfère m'abstenir de vous répondre, puisque vous vous abstenez sur un débat, qui aurait été important, pour notre ville et pour l'avenir, également, de la qualité de l'air, sur la métropole.

Mme le Maire : Est-ce que M. GLORIEUX souhaite intervenir ?

Intervention sans micro.

M. GLORIEUX : Oui, donc, je reviens sur ce que me disait Mme AÏTOUCHE et je pense que je n'avais, peut-être, pas été assez clair, en commission. Mais, concernant le fait que tout ce plan d'actions a été travaillé avec nos agents, donc, les élus, mais aussi les agents. Et je pense que, là, vraiment, on peut parler, vraiment, de concertation, avec eux, et c'est, vraiment, un travail commun. Donc, je suis un petit peu étonné de vous entendre dire que ça n'a pas été partagé. Alors, peut-être pas avec vous, certes, mais, avec, oui, mais, bon, les agents, c'est, quand même, ce sont les meilleures personnes, pour mettre en action ce plan, qui est, vraiment, ambitieux, pour la transition écologique de notre ville. Alors, pour répondre à M. GUELL, non, on ne fait pas ça pour l'argent. C'est un label qui, voilà, qu'on tend vers cette transition écologique, on ne fait pas ça pour l'argent. Ça ne serait pas, pour moi, très intéressant. Peut-être sur ce qui est lié aux friches, je peux, peut-être, laisser la parole à Isabelle MARIAGE, je ne sais pas si elle a quelque chose à dire.

Mme le Maire : Il y avait M. CABAYE, qui souhaitait intervenir. M. le Conseiller Régional.

M. CABAYE : Oui, merci Mme le Maire. Parce que je souhaiterais rétablir une certaine vérité, parce que la Région, en commission permanente du 30 mai, elle a voté favorablement, avec des réserves, sur le PPA, Mme VUYLSTEKER, contrairement à tout ce que vous avez dit. Je l'ai, là, sous les yeux, et j'y étais à cette commission permanente, contrairement à vous, puisque vous n'y siégez pas. Donc, avant de dire des contre-vérités, également sur la Région, merci de vérifier vos sources.

Mme le Maire : Je propose qu'on passe au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe DESBONNET qui était absent au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Donc, ça, c'était 52, on va passer à la 53. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe DESBONNET qui était absent au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : 59, le Fresnoy. Ambition commune.

Mme AÏTOUCHE : Merci Mme la Maire. Donc, en effet, il s'agit d'une délibération, alors, c'est vrai que je rappelle toujours un peu de quoi on parle, parce que, pour les personnes qui veulent suivre le Conseil municipal, c'est important de redonner l'objet de la délibération. Donc, il s'agit d'une délibération, concernant la convention d'objectifs du Fresnoy. Donc, le Fresnoy, le studio national des arts contemporains, est une pépite, qui, je l'ai dit en commission préparatoire, n'est peut-être pas suffisamment mise en valeur, aujourd'hui, par la Municipalité. Certes, vous nous avez répondu qu'il ne s'agit pas d'une structure municipale. Pour autant, l'existence de cet établissement, au rayonnement national et international, est une chance pour notre ville. Les arts visuels nous aident à comprendre le monde, à nous interroger et à ouvrir des horizons. Remparts, face à l'obscurantisme et, au regard du contexte national, le sujet est, plus que jamais, d'actualité. Il nous faut défendre et renforcer toute forme d'art et nous resterons vigilants, sur la question de l'austérité culturelle, au regard du budget, de la structure, qui n'est pas complètement à l'équilibre. Voilà, je vous remercie.

Mme le Maire : Très bien. M. TALPAERT.

M. TALPAERT : Juste pour compléter. Non, c'est pour revenir, quand même, sur ce qu'évoquait M. BUYSECHAERT, en disant qu'on s'absténait « bêtement ». Bon, je pense, vraiment, que, si on veut essayer d'amener un petit peu de, voilà, de hauteur, un petit peu, dans cet espace, qui le réclame, je pense qu'on peut éviter ce genre de remarque et, Mme la Maire, vous pourriez, aussi, de temps en temps, voilà, même, voilà, pour les personnes et les Adjoints et les élus de votre camp, les rappeler, un petit peu, quand il y a ce type de débordements, qui me semble déplacé, mais peut-être que vous n'êtes pas d'accord avec moi.

Mme le Maire : Bien. M. MAENHOUT, pour la réponse.

M. MAENHOUT : Bien, écoutez, oui, effectivement, j'essaye de, merci de rappeler, pour chacune et chacun, effectivement, ce qu'on se dit, en commission, puisque c'est, effectivement, un peu plus fermé qu'un Conseil municipal. Je pense, effectivement, à chaque commission, répondre, largement, sur chaque délibération, j'essaye, même, de l'expliquer beaucoup plus complètement que, alors, parfois, je n'ai pas du tout de question. Pa rapport au Fresnoy, je pense qu'on est tous d'accord, effectivement, pour dire que c'est une pépite. Là où je ne vous rejoins pas, c'est quand vous parlez d'austérité culturelle, je vous invite à vous plonger sur les pourcentages des budgets, consacrés à la Culture, depuis près de 25 ans. Je pense que, effectivement, notre Majorité n'a pas à rougir de ce qui est accordé à la Culture, bien au contraire. Et, sinon, bien, j'assume, effectivement, d'avoir dit, en commission, que le Fresnoy est une pépite, c'est une structure à laquelle la Ville de Tourcoing participe, évidemment, d'ailleurs, demain matin, il y aura un conseil d'administration, à 10 heures et demie. Mais, oui, on tient, notamment, au niveau de l'équipe municipale, a, déjà, valoriser les structures culturelles municipales, valoriser les projets de nos agents municipaux, les projets de la Municipalité, ce qui n'empêche pas, effectivement, que la Ville subventionne et, donc, évidemment, le Fresnoy. Mais j'assume tout à fait ce que j'ai dit et je le redis, que, bien, on subventionne, c'est bien, mais on met en avant, par exemple, plutôt le MUba que le Fresnoy, c'est une structure municipale. Et, quand je me souviens des derniers propos que, voilà, c'était, « bien, oui, mais, alors, votre exposition Impressionnistes, c'est un peu de l'opportunisme. ». Bien, non. Non, non, ce n'est pas de l'opportunisme. Effectivement, c'est une exposition qui fait rayonner Tourcoing, qui, en même temps, propose beaucoup de possibilités de visites guidées, de médiation culturelle, aux Tourquennois. Et ça, oui, j'assume, effectivement, que la priorité de la Municipalité, c'est de valoriser nos structures, ce qui n'empêche pas, effectivement, de financer et d'accompagner, sur les projets, d'aujourd'hui et de demain, des structures culturelles, qui sont sur notre territoire. On a la chance, effectivement, d'avoir, sur notre territoire, 16 structures culturelles, et la Ville de Tourcoing les accompagne, non seulement, financièrement, mais, aussi, au quotidien, en termes de contact, que ce soit le Grand Mix, le Fresnoy, le Théâtre du Nord, effectivement, on n'a pas à rougir, bien au contraire, de ce qu'on fait, aujourd'hui, voilà.

Mme le Maire : Très bien. Merci beaucoup, M. MAENHOUT, et c'est vrai qu'on est une ville très culturelle. On va passer au vote. Qui est favorable ?

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro.

Mme le Maire : Oui, vous n'aviez pas demandé d'intervention, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : J'ai le droit de m'exprimer sur une délibération qui est mise au vote.

Mme le Maire : Oui, alors, c'est toujours,

Mme VUYLSTEKER : Enfin, excusez-moi !

Mme le Maire : C'est toujours, arrêtez de me couper. C'est toujours dommage de demander une intervention, une fois que l'élu a déjà donné son explication. Si vous voulez intervenir, vous auriez pu demander la parole, tout à l'heure, vous ne l'avez pas demandée. Donc, s'il vous plaît, intervention très courte, parce que l'idée, ce n'est pas que l'Adjoint réexplique, encore les choses, après.

Mme VUYLSTEKER : Je pense qu'il n'y aura pas de nécessité de réexpliquer quoi que ce soit. M.

MAENHOUT sait, par ailleurs, que je suis très attachée à cette structure, que je connais bien. Oui, il y a l'excellence artistique, oui, il est vrai que c'est une pépite de notre territoire, oui, il faut, même, préciser, d'ailleurs, que c'est une structure, qui va lancer un département art-science, unique au monde, d'ailleurs, et ce, avec des partenaires internationaux, ce qui fait rayonner Tourcoing, ce qui, hélas, trop peu de gens, trop peu de Tourquennoises et de Tourquennois savent. C'est une structure qui est, par ailleurs, bien subventionnée, par ses autres partenaires, il faut le dire, avec, notamment, des subventions, dans le cadre du contrat de plan Etat/Région. Mais je veux, aussi, dire, au-delà de tout ça, au-delà du fait que des artistes, qui étudient au Fresnoy, se retrouvent, ensuite, à exposer au Palais de Tokyo et que, d'ailleurs, on le sait, les personnes, qui font du scouting, pour le Palais de Tokyo, passent, régulièrement, voir les expositions panoramas. Au-delà de tout ça, le Fresnoy, c'est, aussi, une structure du territoire, avec son cinéma, où beaucoup de personnes, d'enfants, d'adultes, passent. Et, donc, moi, j'ai trouvé regrettable que, sur cette question du Fresnoy, on soit, uniquement, dans cette question, qui, et je le regrette, parfois, échappe, un petit peu, aux Tourquennoises et aux Tourquennois, pour, quand même, dire que c'est un lieu qui est, profondément, ancré dans son territoire, qui joue un rôle, dans son environnement, dans celui du Blanc Seau et, je suis désolée, parce que je vois que M. MAENHOUT, du coup, il va répondre, mais je comprends, en même temps, je comprends, parce que je suis sûre qu'on est d'accord sur ce point. Et, donc, voilà, juste dire, il y a l'excellence artistique, mais il y a, aussi, le travail sur le territoire et il est important, et ça aurait été, vraiment, dommage de ne pas en parler, aujourd'hui, vraiment.

Mme le Maire : Bien, sur ce que vous dites, on est tous d'accord. Alors, Monsieur, Peter.

M. MAENHOUT : Effectivement, on est tous d'accord. Je pense que c'est, effectivement, au sein du conseil d'administration, quand je regarde le rapport d'activités, un point, sur lequel, j'appuie, à chaque fois. Et puis, j'allais dire, bon, bien, finalement, vous me semblez plus d'accord, sur le Fresnoy, qu'il fut, il y a quelques années. Puisqu'effectivement, on est, aujourd'hui, d'accord, sur l'importance du Fresnoy. Et puis, je me souviens d'une discussion, qu'on a eue, parce que, oui, bien, effectivement, heureusement, même si on n'est pas tous pareils et c'est très bien, pouvoir discuter, très calmement, des perspectives, sur le Fresnoy, je pense que vous avez, un petit peu, changé d'avis, j'en suis ravi.

Mme le Maire : Alors, on passe au vote. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

38 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Zina DAHMANI, Maxime CABAYE, Jean-Baptiste GLORIEUX qui étaient absents au moment du vote Isabelle MARIAGE, Marie-Christine LEJEUNE, Peter MAENHOUT et Claire MARAS qui ne pouvaient pas prendre part au vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Bourses au mérite. Ambition commune. Peut-être que vous faites une intervention groupée avec projet jeunesse ? Non. D'accord.

Mme AÏTOUCHE : Pour le coup, pas du tout. Et, encore, et, là, pour, et, là, on sait qu'on est sur un sujet qui fâche. Alors, donc, comme chaque année, nous voterons contre cette bourse au mérite, qui voulait, au départ, seulement, récompenser l'excellence scolaire. A chaque fois, nous avons dénoncé les limites de ce dispositif de la méritocratie, à chaque fois, nous avons fait d'autres propositions, pour la jeunesse. Alors, c'est vrai, nous avons de plus en plus de mal à croire en votre sincérité et à ne pas se poser la question de la portée, purement, électoraliste de chacune de vos actions. Nous avons des habitants, qui nous ont interrogés, par exemple, sur la remise des cartes électorales, aux jeunes électeurs, par les élus de la Majorité, uniquement, bien sûr, ou encore sur la remise d'invitations, aux lycéens, par Mme la Maire, pour un concert gratuit. Une bourse, une invitation, une carte électorale, une voix. Heureusement, la jeunesse n'est pas dupe et nous y reviendrons, elle mérite beaucoup mieux. Merci.

Mme le Maire : Ah ! Bon, bien, du coup, je vais répondre. Je pensais que c'était...Alors, comment peut-on critiquer un Maire, qui va au contact de sa population ? Franchement, alors, dans les écoles primaires, c'est vrai qu'on y va régulièrement, puisqu'on y va parce qu'il y a des actions. Mais les lycéens, finalement, comment on les touche, si on ne va pas vers eux ? Vous voyez ce que je veux dire ? Le concert, alors, on y est allés, à la fois, pour présenter le concert et les inviter pour le passage de la flamme olympique le 2 juillet. C'est un évènement, franchement, incontournable. Il y a une seule fois, dans sa vie, où on peut voir et participer au passage de la flamme olympique. Si on ne va pas vers les jeunes, ils ne viennent pas spontanément vers nous, c'est plus compliqué. Et, moi, je pense que, au contraire, vous devriez vous féliciter que les élus vont vers les jeunes, discuter avec eux. C'est comme ça qu'en échangeant, par exemple, avec des lycéens, on s'est rendus compte que beaucoup avaient des difficultés, pour trouver un stage, avaient beaucoup de difficultés, pour trouver des contrats d'alternance. Donc, immédiatement, avec Peter, même si on accueille beaucoup de stagiaires, à la Mairie de Tourcoing, j'ai demandé une étude, auprès de la DRH, il y a des directions, qui, aujourd'hui, accueillent très peu de stagiaires, peut-être parce que ce sont des métiers qui sont méconnus. Mais on a, quand même, la chance, à la Ville de Tourcoing, d'avoir, quasiment, tous types de métiers, avec le CCAS, et qu'on pourrait accueillir beaucoup de lycéens. Donc, on vous présentera, prochainement, enfin, en tout cas, pour la rentrée de septembre, on aura une action phare, au niveau de l'accueil de stagiaires. Mais, si on ne va pas vers eux, comment voulez-vous qu'on entende ce qui ne fonctionne pas ? Comment voulez-vous qu'on entende, comment on peut les aider, apporter des réponses ? Parce que, dans les réunions, dans les assos, on voit un certain nombre de jeunes, c'est vrai qu'il y a des jeunes qui sont très actifs. Mais il y en a, aussi, beaucoup d'autres, où c'est la majorité silencieuse et, si on ne va pas les voir, eh bien, finalement, ils ne viennent pas, forcément, vers vous. En tout cas, moi, j'ai trouvé que c'était une très belle démarche, avec mes collègues élus, on a beaucoup apprécié ces moments, auprès des jeunes, ça a été beaucoup apprécié, puisque, spontanément, ils sont venus nous le dire. Et puis c'était, aussi, l'occasion, pour moi, vous savez que je participe, très régulièrement, à des forums métiers, puisqu'on m'y invite, plus en tant qu'infirmière, et ça m'a permis, aussi, là, d'échanger avec des jeunes, sur mon métier et puis sur les études d'infirmières. Peut-être que Peter veut ajouter un petit mot.

M. MAENHOUT : Comme je suis démocrate, je ne suis pas encore Che Peter, je vais, peut-être, inviter M. TALPAERT, et répondre, éventuellement, aux deux interventions.

M. TALPAERT : Oui, merci, M. MAENHOUT. Bien sûr, il faut être à côté des habitants, on peut être à côté des jeunes, mais, bon, ça fait, quand même, 4 ans, maintenant, qu'on dit qu'il y a d'autres manières. Ce n'est pas juste d'être à côté d'eux, ce n'est pas juste de les rencontrer, c'est de leur donner, vraiment, la parole et ça fait des années qu'on demande un conseil des jeunes, qu'on leur, voilà, qu'on leur demande de donner une véritable place à la jeunesse et pas de, simplement, de les rencontrer, en particulier de cette manière-là. Voilà ! Donc, il y a d'autres moyens de faire parler et de donner la place aux jeunes, de les écouter, mais, surtout, de leur donner la parole et de les rendre tout à fait responsables de l'avenir, qui est le leur, et de participer à la commune. Et ça, vous ne le faites pas.

Mme le Maire : Bien, ici, vous avez raison, M. TALPAERT. C'est pour ça que c'était inscrit dans notre programme municipal et que, avec Peter et avec Fabienne, ils le mettent en œuvre, voilà. C'est prévu prochainement. Peter.

M. MAENHOUT : Oui, juste vous dire que je ne voudrais pas qu'on pense que Mme AÏTOUCHE subit mon courroux, que, bon, effectivement, là, vous intervenez sur un sujet qui est différent de la délibération, ce n'est pas l'objet de la délibération, mais, pourquoi pas, c'est un sujet important. Moi, je trouve, quand même, que vous êtes super méprisants avec les jeunes. Enfin, oui, la méritocratie, c'est important, désolé, je pense que vous avez renoncé et, pour moi, c'est fondamental et, pour beaucoup de jeunes, effectivement, c'est un idéal et ils sont très attachés, effectivement, à cette méritocratie. Ensuite, quand vous critiquez le fait que, effectivement, de recevoir, dans un lieu municipal, que ce soit au MUba, ici, dans la Mairie, notre maison commune, eh bien, les jeunes, une nouvelle occasion, effectivement, de discuter avec eux, comme disait Mme le Maire. Les cartes électorales. Vous les prenez pour des bises ou pas ? Vous pensez que, parce qu'ils nous voient, parce qu'on donne les cartes électorales, ils vont voter pour nous ? Non ! Non, non, les jeunes, c'est comme beaucoup, on ne les manipule pas. Nous, on s'y intéresse, pas 6 mois avant les élections, on s'y

intéresse depuis le début du mandat, on a augmenté les budgets. Et, effectivement, après, parce que ce qu'on fait ne vous convient pas, parce que, oui, j'ai bien compris et vous l'avez compris aussi, que, bien, les jeunes, ce n'est plus automatique.

Mme le Maire : Alors, on va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
4 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : J'ai une intervention d'Ambition commune, sur Tourcoing Projet Jeunesse.

Mme VUYLSTEKER : Je souhaiterais intervenir à la fin.

Mme le Maire : Vous allez,

Mme VUYLSTEKER : Juste,

Mme le Maire : Oui, j'allais dire vous n'allez pas me faire le coup à chaque délibération.

Mme VUYLSTEKER : Alors, de prendre le droit d'intervenir, comme j'ai le droit de le faire, en tant qu'élu, bien, si, en fait, si nous le souhaitons, on va le faire.

Mme le Maire : Non, il y a,

Mme VUYLSTEKER : Bien sûr, enfin, excusez-moi.

Mme le Maire : En fait, il y a des règles, Mme VUYLSTEKER. Enfin, je vous ai dit de,

Mme VUYLSTEKER : Ah mais non, on n'a pas d'interdiction à intervenir, pardon.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, en fait,

Mme VUYLSTEKER : C'est faux !

Mme le Maire : Il y a une délibération, l'Opposition prend la parole et nous le demande. Ensuite, l'élu répond aux questions et, après, on passe au vote. Donc, si vous voulez, de nouveau, intervenir sur la délibération, qu'on vient de voter, non. Donc, on va laisser, s'il vous plaît,

Mme VUYLSTEKER : Non, je parle bien de celle-ci.

Mme le Maire : Je n'ai pas terminé mon intervention.

Mme VUYLSTEKER : Je parle de celle-ci.

Mme le Maire : Je n'ai pas terminé mon intervention. Donc, on va laisser M. TALPAERT, s'il vous plaît, ou son groupe, intervenir sur la délibération. Si vous voulez ajouter quelque chose, après, parce que vous avez oublié de le dire, quand on a cité l'ordre du jour, eh bien, vous interviendrez.

M. VERNEZ : Mme le Maire, souvenez-vous, il y a quelques années, Tourcoing Talent Jeunesse, c'était une formidable journée, qui rassemblait des dizaines de collectifs de jeunes, pendant toute une journée. Ils venaient défendre leurs projets, tous plus intéressants les uns que les autres, et ils espéraient recevoir un prix, après un passage fébrile, devant un jury. Mais ils venaient, surtout, se rencontrer, faire réseau, s'inspirer les uns des autres, imaginer des collaborations. Ils venaient faire une belle expérience de la démocratie, en actes. Les jurys rassemblaient des acteurs associatifs variés, des

habitants, des adultes, d'horizons divers, qui prenaient tous leur rôle très au sérieux, passaient dans les stands et repartaient joyeux d'avoir rencontré une jeunesse positive et engagée. Aujourd'hui, Tourcoing Projet Jeunesse, ce sont des groupes de jeunes, toujours aussi enthousiastes à l'idée de défendre leurs projets, mais tout le reste a disparu, la rencontre, l'émulation, l'excitation, qu'on pouvait ressentir, à la salle Georges Daël, puis à l'Atelier. Cette belle école de l'engagement collectif n'est plus, surtout quand la culture individualiste est, aujourd'hui, en cours, dans notre pays, et dans la période actuelle, de plus en plus individualiste, nous le regrettions fortement.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Oui. Alors, tout d'abord, Mme la Maire, nous avons le droit de prendre la parole sur toutes les délibérations, nous en avons le droit. Vous avez bien vu que j'avais levé la main, vous vous êtes, très nettement, tournée vers moi, et je pense, d'ailleurs, que ça a été filmé, sur la délibération précédente. Vous avez décidé de faire comme si vous ne me voyiez pas, vous avez, manifestement, les nerfs en pelote, à l'idée qu'on puisse intervenir, c'est dommage. C'est, à la fois le règlement intérieur et la loi, donc, on va devoir faire avec, tous collectivement. Je termine, parce que, là, je vous vois le doigt sur le micro, je sens que vous êtes à deux doigts de me couper la parole. Mais on va essayer d'aller au bout. Effectivement, un mot sur les remarques, sur la distribution des cartes électorales. Puisque vous avez décidé de m'interpeller publiquement, alors que j'étais présente, pour me dire qu'on avait reçu l'information, j'imagine que vous avez fait la vérification et que vous avez constaté que nous ne l'avions pas eue, pas seulement les collègues d'Ambition commune, mais notre groupe non plus. Donc, voilà, tout d'abord mettre les choses au point, parce que, moi, je n'aime pas trop que, devant des Tourquennoises et des Tourquennois, on raconte, avec aplomb, de gros mensonges, vous l'ignoriez, peut-être, mais auquel cas, il aurait mieux fallu vous abstenir. Par ailleurs, vous dites que vous vous intéressez à la jeunesse et que vous allez vers. Mais c'est bien, moi, je suis très contente que la Ville de Tourcoing aille vers. Il me semble qu'elle a, pour ça, des services, il me semble qu'elle a, pour ça, un lieu, d'ailleurs, la Station. Et, donc, moi, je comprends mal la nécessité, la nécessité, si ce n'est électorale et politique, d'aller vers, en tant qu'élus de la Majorité, voilà. Et nous le questionnons depuis longtemps, ça vous dérange peut-être, mais on en a le droit. Et c'est dans la même logique qu'on a demandé les justificatifs des dépenses de Cabinet et des dépenses de communication, que vous avez refusé de nous donner. Et c'est dans la même logique qu'on interroge le fait que le pot, servi à l'apéro, de Belencontre, l'apéro de quartier de Belencontre soit un petit peu différent de celui de d'habitude, alors qu'on est en pleine période électorale. On a le droit d'interroger ces choses-là, que ça vous dérange ou non, on a le droit de les interroger, en dehors du Conseil municipal et au sein du Conseil municipal. Et on a le droit, également, alors, même si ça parle beaucoup, autour de moi, et j'espère qu'on m'entend encore, même si, manifestement, on ne m'écoute plus, on a le droit de considérer qu'une autre politique de jeunesse peut être menée. Je le dis très tranquillement, parce qu'il se trouve que votre Adjoint à la Jeunesse, il n'y participe pas trop à ça, je pense qu'il est sincère, sur le fait de s'intéresser, enfin, d'être convaincu par le dispositif de bourses au mérite et de Tourcoing Projet Jeunesse, qui siège dans les jurys et qui le porte, voilà, de façon sincère. Mais je n'ai pas l'impression que ce soit lui qui va distribuer, effectivement, les places, en tout cas, moi, je ne l'ai pas vu sur les photos, à distribuer les places de concert, mais, peut-être, qu'il y était, bon, très, bien, c'est bien dommage d'être si peu en cohérence et, voilà, je regrette, on est en train de crier derrière moi, « jalouse ». Mais, vraiment, quel est ce niveau, quoi ? Mme GLORIEUX, vraiment, vous ne faites pas honneur à la République, aujourd'hui. Bon, allez, je termine là-dessus.

Mme GLORIEUX : Autant que vous, Madame ! Autant que vous, Madame !

Mme le Maire : Allez ! Chut, chut, chut, chut, chut !

Mme GLORIEUX : Autant que vous, Madame !

Mme le Maire : Stop, stop, stop !

Mme GLORIEUX : Autant que vous !

Mme le Maire : Stop, stop, stop ! Mme VUYLSTEKER, ça peut, peut-être, vous gêner. Peut-être parce que, vous, vous êtes moins à l'aise ou, peut-être, parce que vous aimez moins les gens. Mais, en tout

cas,

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : non, non, c'est, il y a des gens qui sont sincères.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, mais vous ne pourrez jamais me reprocher, vous,

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, Mme VUYLSTEKER, vous ne pourrez jamais me reprocher d'aller vers les gens, voilà. Un Maire, ça rassemble, un Maire, ça va au contact de sa population, un Maire, il va voir les enfants, il va voir les ados, il va voir les lycéens, il va voir les adultes, il fait du porte à porte et il va voir les seniors, il va voir les personnes en situation de handicap. Moi, je vais voir tout le monde.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, pas avant les élections, Mme VUYLSTEKER. Bien, Mme VUYLSTEKER,

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, personne, ici, je vous défie, je vous défie de trouver un habitant, qui vous dit que je suis dans l'hyper proximité, pour des questions électorales, c'est un mensonge de votre part. Je suis présente, sur le terrain, tout le temps. Mme VUYLSTEKER, ça vous gêne, peut-être, ça vous dérange, mais je suis, sur le terrain, tout le temps. J'ai demandé, depuis plusieurs mois, ça va faire, quasiment, bientôt un an, d'organiser ces apéros, avec la population. L'apéro, qu'il y a eu à Belencontre, c'est le même que celui de l'Yser, c'est le même que celui du Flocon. La seule différence, depuis 3 mois, c'est qu'il fait un peu meilleur, par rapport à l'hiver dernier, et, donc, du coup, on le fait en extérieur, sinon, il y en a eu en novembre, il y en a eu en décembre, il y en a eu en janvier, et ça s'est fait dans des salles municipales. Parce que ce qui est important, pour nous, c'est d'aller vers les gens, de comprendre ce qui ne va pas. Parfois, c'est des petites choses, ça relève du cadre de vie, c'est le trou dans la chaussée, c'est le point de dépôt sauvage, c'est un souci dans une école, voilà. Et notre but, c'est de les régler. Vous voyez ? Et, comme on est proches des gens, bien, ça peut vous satisfaire ou pas, mais, moi, je continuerai à être comme ça. J'ai bien vu les critiques par rapport aux lieux de cultes. Mais un Maire, ça rassemble, un Maire, ça ne divise pas sa population. Moi, en tant que Maire, même si on est élu de la République et laïque, je vais dans tous les lieux de culte, tous les lieux de culte et peu importe les fêtes. Je vais dans les églises, je vais dans les mosquées, et s'il y avait un temple hindou, eh bien, j'irais au temple hindou, voilà. Parce qu'un Maire, surtout quand il y a des discours de haine, comme aujourd'hui, eh bien, je peux vous assurer que la population, elle est, aussi, reconnaissante d'avoir un Maire, une équipe municipale qui rassemble sa population, peu importe ces convictions religieuses. Et ça, vous ne l'empêcherait jamais. Et vous pouvez dire que c'est pour des questions électorales, moi, depuis que je suis Maire, tous les ans, tous les ans, quand c'est l'Aïd, je fais le tour des mosquées. Et quand il faut aller à l'église Sainte Anne, encore récemment, pour la fête Notre Dame de Fatima, j'y vais également, voilà. Et, donc, il n'y a pas de question d'élections, jamais, et je pense que personne, présent dans les lieux de culte, vous diront « ah, bien, Mme le Maire, elle est venue parce qu'il y a une élection. », parce que c'est totalement faux, ils me voient chaque année. Est-ce que, Peter, tu avais quelque chose à rajouter, sur la jeunesse. Parce que, Peter, moi, j'ai été très heureuse, je pense qu'on a passé un très bon moment, tous les deux, auprès des lycéens, auprès des collégiens, à évoquer le concert et la flamme olympique, parce qu'il était bien présent. Peter.

M. MAENHOUT : Peut-être, effectivement, d'abord, répondre à Mme VUYLSTEKER, et puis, ensuite, à M. VERNEZ. Je vais vraiment vous poser une question, avant de répondre plus largement. Effectivement, c'était l'occasion, en allant donner, enfin, d'évoquer, effectivement, différents sujets, parce qu'on ne parle jamais assez, on ne communique jamais assez sur ce qui se fait, dans la ville, et par et pour les jeunes. Moi, ça m'a permis, notamment, de pourvoir rencontrer, eh bien, des jeunes et de leur parler des autres dispositifs de la politique jeunesse de la ville, que ce soit l'aide au permis ou

que ce soit l'aide au BAFA, voilà, ça a permis, concrètement, de rencontrer des jeunes, qui n'avaient pas, forcément, l'information, voilà. Donc, c'est, aussi, pour ça, que je vais, effectivement, sur ces lieux-là. Concernant M. VERNEZ, alors, au final, par rapport, je n'ai pas tout compris, vous la votez ou pas la délibération ? Non, parce que, effectivement, sinon, j'ai eu peur, M. VERNEZ, parce que je me suis dit « est-ce qu'ils vont s'abstenir, parce que, voilà, bon, ce n'est pas assez », parce que, là, on a augmenté le budget effectivement. La chose, en fait, vous témoignez, vous critiquez, juste pour exister, voilà. Parce que, effectivement, moi, je suis tous les jours, dans notre ville de Tourcoing, vous le savez, il n'y a pas que vous qui le savez, les jeunes le savent et ça, ça vous inquiète, je comprends. Mais, et puis, alors, effectivement, on ne s'intéresse pas aux jeunes, comme avant. Avant, à Tourcoing, c'était 6 mois avant les élections. Nous, en tout cas, c'est depuis plusieurs années et, notamment, depuis 2020, où on a multiplié le budget, par rapport à avant. Et, moi, mon baromètre, ce sont les jeunesse de Tourcoing, qui m'importent et pas, effectivement, des propos polémiques ou critiques, en Conseil municipal, juste, parce qu'effectivement, pour vous, effectivement, c'est, voilà, la jeunesse, la culture, c'était, normalement, pour une certaine partie, effectivement, de politiciens et pas pour les autres. Mais je vous le dis, les jeunes, ce n'est plus automatique. Ils savent ce qu'on fait à Tourcoing, ça parle beaucoup dans les quartiers. Et puis ma grande taille permet que, effectivement, je suis partout sans qu'on me voit. Vous voyez ? Donc, attention à ce que vous dites.

Mme le Maire : Bon, je rassure tout le monde,

M. VERNEZ : Je vais préciser, quand même, quelque chose.

Mme le Maire : Non, non, M. VERNEZ.

M. VERNEZ : Non, je viens d'être mis en cause, quand même.

Mme le Maire : Non, stop, stop, stop ! On passe au vote ? Qui est favorable ?

M. VERNEZ : Donc, en tant qu'ancien responsable,

Mme le Maire : Qui est défavorable ?

M. VERNEZ : De mouvements d'éducation populaire au niveau régional,

Mme le Maire : Qui s'abstient ? Merci.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Peggy LE DEAUT qui était absente au moment du vote
4 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉE

M. VERNEZ : Ayant fondé des groupes d'associations,

M. GUELL : M. DESPLECHIN : Vous n'avez pas la parole, M. VERNEZ

M. VERNEZ : Au cours de ma vie,

Mme le Maire : M. VERNEZ ! Chut !

M. VERNEZ : Je pense que je suis en droit,

Mme le Maire : Décidément, c'est compliqué, ce soir.

M. VERNEZ : Ici, de pouvoir,

Mme le Maire : M. VERNEZ !

M. VERNEZ : Avoir un discours, par rapport à la jeunesse,

Mme le Maire : M. VERNEZ !

M. VERNEZ : Et vous ne m'enlèverez aucunement ce droit-là.

Mme le Maire : M. VERNEZ ! Stop ! Stop ! C'est compliqué ce soir. Je ne sais pas s'il y a un effet élections, mais, en tout cas, je trouve que, enfin, voilà, ce n'est pas l'ambiance habituelle et c'est bien dommage. M. TALPAERT, vous souhaitiez faire une intervention, avant les questions d'actu.

M. TALPAERT : Enfin, non, je souhaitais faire une intervention en début de Conseil et vous vous étiez engagée à nous donner la parole, je pense que M. DESPLECHIN... Ce n'était pas en début de Conseil, M. DESPLECHIN ?

M. DESPLECHIN : Il y avait une intervention, qui était prévue, je ne peux pas,

M. TALPAERT : En début de Conseil.

M. DESPLECHIN : Non, non, vraiment pas, je ne suis pas sûr.

M. TALPAERT : D'accord ! OK ! Ce n'est pas grave.

M. DESPLECHIN : Ah non, non.

M. TALPAERT : Non, non, mais ce n'est pas, soyons, voilà, je resterai poli, comme je suis tout le temps, et respectueux, ne vous inquiétez pas.

M. DESPLECHIN : C'est un malentendu !

M. TALPAERT : Mais c'est un petit peu dommage de ne pas respecter les engagements, parce qu'effectivement, l'engagement qui avait été pris, c'était que nous fassions cette intervention, en début de Conseil. Bon, ce n'est pas grave, c'est toujours mieux de respecter son engagement, voilà. Alors, nous ne voulons pas et, justement, ça aurait, peut-être, été bien, qu'on la fasse au début, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas débuter ce Conseil, sans aborder la situation de notre pays. Sans revenir sur la colère, sur l'inquiétude, sur le désespoir de nos concitoyens, les Français sont inquiets et en colère, et ils ont mille raison, pour cela. Malheureusement, une majorité d'entre eux veut, désormais, confier son désespoir au Rassemblement National, et le moment est grave. L'histoire peut nous rattraper. Le temps n'est, donc, plus au barrage, à l'argumentation, à la diabolisation. Le temps est à la responsabilité, pour celles et ceux, qui, aujourd'hui, sont les représentants du peuple et disent défendre la République. On ne défend pas la République, en dénaturant la politique, bien au contraire, on l'affaiblit. Quand, au lieu d'en faire ce qu'elle doit être, c'est-à-dire l'organisation de notre vie collective, dans le respect de l'intérêt général, on la réduit, trop souvent, à un moyen d'organiser la gestion d'une rente électorale ou satisfaire des ambitions personnelles ou partisanes. Le populisme et la démagogie gangrènent notre démocratie. Trop d'invectives, trop d'outrances, trop de caricatures ont dégoûté les Français de la politique. Il y a, pour nos concitoyens, aujourd'hui, trop de déséquilibres, trop d'espoirs déçus, trop de promesses non tenues, trop de revirements. Il y a tellement d'inquiétudes, face à la précarisation, à la peur du déclassement, face au délitement des services publics, à la baisse du pouvoir d'achat, face à l'insécurité, mais il faudrait dire, plus justement, les insécurités. Il y a, enfin et surtout, un pouvoir, en place depuis 7 ans, maintenant, qui, dans son discours, a dénoncé le Rassemblement National, tout en appliquant une partie de sa politique. Au lieu de renforcer les digues, comme il l'avait promis, il les a fissurées. Alors, si nous ne voulons pas plonger dans l'abîme, il va nous falloir autre chose que de la proximité de façade, des incantations, de belles promesses et des surenchères. Il nous faut, en urgence, remettre la politique à la hauteur de notre République. Nous le ferons, en construisant des réponses, qui en incarnent, de manière équilibrée, la devise. Nous le ferons, en redonnant de la tenue aux débats. Face au séisme, qui pourrait subvenir, nous ne pourrons pas, dans quelques semaines, nous en rejeter la faute. Les temps nous obligent, les Françaises et Français attendent, de nous, de la dignité, de l'exemplarité, que chacun veille à proposer des pratiques et des

projets politiques, qui permettront à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, de devenir une réalité, pour l'ensemble de nos compatriotes, loin des surenchères sécuritaires ou des débats démagogiques sur l'immigration, nous appelons à davantage de justice sociale, à des réformes à la hauteur des attentes, à des réponses qui rééquilibrent nos territoires et nos conditions de vie, à des réformes susceptibles de rendre un peu d'espoir, à celles et ceux, à qui on l'a confisqué, ces dernières années. Je vous remercie.

Mme le Maire : Alors, M. TALPAERT, vous faites une intervention, je vous rappelle qu'on est au Conseil municipal et, là, la priorité, c'est Tourcoing. Vous évoquez l'extrême droite, bien, moi, je voulais, aussi, vous dire que l'équipe municipale, elle combat tous les extrêmes, aussi bien l'extrême gauche, que l'extrême droite. Pour nous, les deux, les deux sont dangereux. Et je rappelle que, vous, vous dites qu'il faut être responsables, bon, bref, votre grand discours, je rappelle que vous soutenez un candidat d'extrême gauche, qui ne connaît rien de Tourcoing, qui habite Douai, voilà,

Intervention sans micro

Mme le Maire : Une candidate, pardon, une candidate, excusez-moi, une candidate, qui habite Douai, qui ne connaît rien de Tourcoing, qui ne connaît pas ses habitants, qui ne connaît pas ses projets. Allez voir la cohérence ! Allez, je propose qu'on passe au vœu.

Intervention sans micro de M. GUELL.

Mme le Maire : Bien, M. GUELL, je pense que,

M. GUELL : Je suis en cause, enfin, mon parti est mis en cause.

Mme le Maire : M. GUELL, très court, parce que, logiquement, ça, ce n'était pas prévu.

M. GUELL : Mais je serai extrêmement court.

Mme le Maire : Très court.

M. GUELL : Moi, dans cette assemblée, je viens parler des problèmes locaux. Ont été évoqués des problèmes nationaux, ça, c'est d'autres assemblées, c'est d'autres lieux, pour en discuter. Deuxième observation, pour moi, les Français ne sont pas ni mineurs, ni sous curatelle, lorsqu'ils viennent voter, ils ont la capacité de savoir pourquoi ils le font. Moi, je n'étais pas devant le bureau, avec une mitrailleuse.

Mme le Maire : Très bien. Merci. On passe au vœu. Premier vœu de Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Je vous remercie Mme la Maire. On a des débats nationaux, effectivement, dans ce Conseil, on en a le droit, c'est le principe des vœux, d'ailleurs. Moi, je regrette qu'Ambition commune, et d'autant plus si ça leur avait été accordé, n'ait pas pu s'exprimer en début de séance. Je crois, qu'avoir une discussion sur la situation politique, dans notre pays, et pas seulement sur l'opinion qu'on a des uns et des autres, mais sur la terrible abstention, dans notre ville, ça aurait été utile, vous voyez. Et je pense que ça, c'est notre responsabilité, quand même, de favoriser le vote. Je pense que, d'avoir une discussion, sur les très nombreuses personnes, qui ont voulu s'inscrire sur les listes électorales, parce qu'hélas, c'est encore trop méconnu, les délais d'inscription sur les listes électorales, mais qui veulent s'inscrire sur les listes électorales, depuis dimanche soir, c'est un sujet, dont on peut débattre, parce qu'en fait, les élections, l'inscription sur listes électorales, c'est une compétence de la Ville. Et, donc, vous voyez, je pense que ce n'est pas totalement vrai de dire que ça n'a rien à voir avec nous et rien à voir avec notre Conseil,

Mme le Maire : Votre vœu.

Mme VUYLSTEKER : En fait, des questions se posent. Et, maintenant, sur mon vœu, donc, mais, désolée, nous, on ne savait pas qu'on avait le droit de prendre la parole, personne ne nous l'a dit et j'ai eu un appel, non pas de vous, Mme la Maire, pour me demander de ne pas déposer de vœu, de ne pas déposer de question orale, mais par le Président du groupe de l'Opposition, de la Majorité, pardon. Et,

donc, c'est un petit peu gênant et, d'ailleurs, je lui ai bien fait transmettre, que ce n'était pas tout à fait des manières et que, logiquement, quand on avait ce type de demandes, c'est, Mme la Maire ou, à la limite, son Cabinet, qui nous transmettait l'info et que je trouvais ça, un petit peu étrange, comme pratique, de demander, à un élu de la Majorité, de demander aux groupes d'Opposition, d'être bien sages, bien courts et de traiter, d'éviter de prendre la parole librement. Il y a, pourtant,

Mme le Maire : Alors, juste pour répondre, avant votre vœu, puisque j'ai toute confiance en notre Président de groupe et c'est, aussi, son rôle d'échanger avec les autres Présidents, comme ça se fait dans d'autres collectivités. Et pourquoi il y a eu cette proposition ? Bien, comme vous le savez, il y a d'autres collectivités, qui ont fait le choix de déplacer leurs instances, il y a certaines communes, qui ont déplacé leurs Conseils, nous, on n'a pas pu le faire, parce qu'on avait une date butoir, pour le compte financier unique, mais si je prends l'exemple du Département du Nord, ils ont, du coup, décalé leurs commissions, et puis, il y aura un Conseil Départemental, le 8 juillet, alors qu'il devait avoir lieu la semaine prochaine. Donc, voilà pourquoi il y a eu cette proposition, c'était un échange, une proposition et on a pris acte, aussi, de vos choix. Donc, on a respecté, aussi, vos décisions. Alors, le vœu, s'il vous plaît, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Un vœu d'actualité, alors que, depuis des mois, nos concitoyennes et nos concitoyens sont extrêmement émus, par la situation de conflit grave, en Israël-Palestine. Un vœu qui s'inscrit dans une dynamique, qui existe, là, aujourd'hui, dans les Conseils de Gauche, comme de Droite, je le dis, vous évoquez, tout à l'heure, Calais, et la ville de Calais, elle a pris position, au sein de son assemblée, pour dire, qu'effectivement, il fallait porter la parole des concitoyennes et concitoyens. Nous avons, il y a quelques mois, reçu une délégation d'une association, qui souhaitait vous rencontrer, qui n'a pas pu le faire, elle l'a regretté, mais je tiens à vous dire, je crois que vous le savez, cette délégation, qui défend le cessez le feu, en Palestine, et la reconnaissance de l'Etat Palestinien, a été applaudie par nos concitoyennes et nos concitoyens. Ce conflit, il a joué un rôle important, dans les dynamiques électorales, de dimanche dernier, mais il joue, surtout, un rôle important, au quotidien, dans les discussions de nos concitoyennes et de nos concitoyens, et je serais très étonnée que les élus de la Majorité ne soient pas interpellés sur cette question, alors que nous le sommes toutes et tous. Pour cette raison, je propose, avec mon collègue, Jonathan JANSSENS, que nous puissions prendre position, en vertu des droits humains, en vertu de nos valeurs, je vous remercie beaucoup, pour, dans un, dans une proposition de vœu équilibré, qui appelle, à la fois, au cessez le feu, à la reconnaissance de l'Etat Palestinien et à la demande de libération, évidemment, des otages. Et, puisque je vois qu'on a trouvé opportun de déposer, sur table, des amendements, bien, je vous demanderai, s'il vous plaît, une suspension de séance, d'une dizaine de minutes, pour pouvoir en prendre connaissances, parce que je ne vois pas comment on peut voter, sérieusement, sur des sujets aussi graves, avec de telles manières, je ne pense pas que les amendements soient juste prêts, quand même, enfin, moi, ça me paraît très, très étonnant, voilà.

Mme le Maire : Alors, peut-être qu'on peut expliquer les amendements ?

Mme VUYLSTEKER : Oui, mais j'ai le droit de demander une suspension de séance, dans tous les cas.

Mme le Maire : Ah bien sûr ! Ah, vous, non, mais c'était pour échanger sur l'amendement. Parce que, effectivement, on en a discuté, aujourd'hui, avec l'équipe, vous savez que les vœux arrivent toujours très tardivement. Et, donc, on en a discuté avec l'équipe municipale et on a acté, ensemble, de proposer un amendement, pour que votre vœu soit voté, tout simplement. Et ce qui aurait été super, même, d'ailleurs, ça aurait été, au préalable, de consulter les autres Présidents de groupes et, peut-être, de faire un vœu commun, qui aurait été plus facile à être adopté, par l'ensemble du Conseil municipal. Donc, voilà, nous, on vous fait une proposition, avec un amendement, donc, bien évidemment, suspension de 10 minutes, et puis, vous nous direz si vous êtes d'accord pour l'amendement.

SUSPENSION DE SÉANCE

Mme le Maire : Bien, la séance va reprendre, je vous invite à revenir dans la salle. Bien, on y va, pour le vœu. Alors, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Je vous remercie, Mme la Maire. Alors, d'abord, bien préciser, puisque ça n'a pas été repris, dans le dossier sur table, et pas, non plus, mais je comprends les questions de délais, sur le texte, qui est repris sur votre feuille d'amendements, qu'évidemment, il y a eu une erreur rédactionnelle, de ma part, et qu'il s'agissait bien de la reconnaissance de l'Etat Palestinien, dans la version que j'ai envoyée, et que j'ai bien envoyée à votre Directrice de Cabinet, et non pas reconnaissance de l'Etat d'Israël. Donc, là-dessus, d'abord, mettre les choses au clair et que ce soit bien établi, ici. Ensuite, pour ma part, je n'ai aucune difficulté à intégrer votre premier amendement, qui propose, au 1^{er} paragraphe, de remplacer « de Tel Aviv », par « du gouvernement Israélien » et, donc, pour moi, pas de souci, sur ce point. Concernant votre 3^{ème} amendement, qui propose de, qui propose, au 4^{ème} paragraphe, de remplacer la mention, donc, « de l'Etat Palestinien », par « d'un territoire et deux états », et de la compléter par la proposition suivante « Palestinien et Israélien, qui doivent cohabiter dans la paix, en voisins », je souhaite qu'on puisse préciser « d'un territoire à deux états », plutôt « qu'un territoire et deux états », ce qui me semble, quand même, la formule onusienne, et un peu plus précise. Je pense que, là, on est dans l'esprit, dans la lettre de ce que vous vouliez dire, donc, je vois votre Directrice de Cabinet, d'ailleurs, hocher la tête, donc, je pense qu'on est, à peu près, dans ce que vous souhaitiez exprimer, donc, je vous propose cela. Et je ne vois pas de problème, évidemment, à votre ajout « Palestinien, Israélien, qui doivent cohabiter dans la paix, en voisins », c'est tout à fait le sens de ce vœu, donc, pour moi, il est intégré avec cette modification du « et deux états », par « à deux états ». Pour votre 4^{ème} amendement, à la fin du 4^{ème} paragraphe, remplacer « la paix », par « à une paix durable », bien entendu, aucun frein, là-dessus, c'est tout à fait, là encore, l'esprit du vœu, que nous avons, que j'ai défendu, pour mon groupe, ce soir, et, donc, aucun frein à l'intégrer. En revanche, je souhaite revenir sur votre 2^{ème} amendement. Au 3^{ème} paragraphe, vous proposez de remplacer la phrase « les missiles, lancés par Tel Aviv, s'abattent, quasi sans interruption, sur Gaza, attaques meurtrières sur les hôpitaux, les camps de réfugiés, blocages et organisations de pénuries de médicaments, de nourriture et d'eau », par « le conflit israélo-palestinien s'est aggravé, la population palestinienne souffre énormément et, notamment, de très nombreux enfants, victimes des bombardements et de la barbarie des hommes. Cette souffrance est insupportable. ». Je crois que votre proposition de remplacement, comment dire, elle minorise les responsabilités de chacun, telles que très clairement évoquées, dans le 1^{er} paragraphe du vœu, que vous ne remettez pas en cause. Et, donc, je propose, plutôt que ce remplacement, un ajout, avant ou après, le paragraphe que vous, l'extract, pardon, que vous ciblez, et qui va, donc, de « les missiles lancés », jusqu'à « de nourriture et d'eau », et que vous puissiez y ajouter, soit avant, soit après, la proposition que vous faites, qui va de « le conflit israélo-palestinien », jusqu'à « cette souffrance est insupportable ». Il me semble que ces 2 propositions ne se contredisent pas, que ce serait une façon de renforcer le texte. Et, donc, non pas, pour le 2^{ème} amendement, une proposition de remplacement, mais bien d'ajout, voilà. Et je peux vous lire l'intégralité du paragraphe, pour plus de compréhension, on me dit oui de la tête, mais j'attends.

Mme le Maire : Je vous écoute attentivement et je relis, pour voir la cohérence, donc, voilà. Oui, est-ce que vous pouvez relire l'ensemble, parce que, du coup, on s'y perd.

Mme VUYLSTEKER : Oui, d'accord, l'ensemble du, je vous propose de relire l'ensemble du 3^{ème} paragraphe, peut-être pas l'ensemble du vœu. Ça vous va ? Alors, je vous propose, donc, qu'on puisse indiquer, « Depuis ces évènements dramatiques, les missiles, lancés par Tel Aviv, s'abattent, quasi sans interruption, sur Gaza, attaques meurtrières sur les hôpitaux, les camps de réfugiés, blocages et organisations de pénuries de médicaments, de nourriture et d'eau. Le conflit israélo-palestinien s'est aggravé, la population palestinienne souffre énormément et, notamment, de très nombreux enfants, victimes des bombardements et de la barbarie des hommes. Cette souffrance est insupportable. La communauté internationale condamne une guerre aveugle, qui supplice les civils, hommes, femmes et enfants, pris au piège. ». Il me semble que tout cela est cohérent, bien rédigé et que c'est, effectivement, un apport salutaire, que vous nous proposez là.

Mme le Maire : Enfin, nous, c'est, vraiment, toutes les victimes et, donc, je pense qu'il faut, vraiment, mettre Israël et Palestine.

Mme VUYLSTEKER : Mais, en fait, ce que je propose, c'est que,

Mme le Maire : Parce que, nous, on, enfin, on est tristes pour l'ensemble des victimes.

Mme VUYLSTEKER : Bien sûr. Mais, bien sûr, mais, en fait, je propose qu'on reprenne l'intégralité de votre proposition, mais que ce soit un ajout, dans le texte existant, et je n'en enlève pas un mot, en réalité.

Mme le Maire : Est-ce que ça convient à tout le monde ou vous voulez une suspension de séance ? Ça ne vous convient pas ? Si ça ne vous convient pas, ce n'est pas grave, on vote l'amendement, tel qu'il est prévu, le nôtre, il n'y a pas de problème. Non, mais, parce que je vois des têtes, au niveau de mon équipe. Une suspension de séance. Allez ! On va dans mon bureau.

SUSPENSION DE SÉANCE

Mme le Maire : Bien, on va reprendre la séance. Alors, après avoir échangé avec l'équipe municipale, vous savez, moi, je prends toujours les décisions avec l'équipe, je trouve que c'est important, c'est comme ça que je manage l'équipe municipale. L'équipe municipale souhaite, vraiment, rester sur l'amendement, qui est prévu, par l'équipe, et qui a été travaillé, aujourd'hui. Donc, je propose qu'on passe au vote sur l'amendement. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

1^{er}, 2nd et 4 ème amendements

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Peggy LE DEAUT qui était absente au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

3 ème amendement

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Peggy LE DEAUT qui était absente au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉS

Mme le Maire : Qui vote, donc, le vœu amendé ? Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Peggy LE DEAUT qui était absente au moment du vote
4 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

Mme le Maire : On va, donc, passer, ensuite, à la question d'actualité, sur sanctions pour les élus abstentionnistes.

Mme VUYLSTEKER : Oui, Mme la Maire. Je vais vous dire, je suis,

Intervention sans micro

Mme VUYLSTEKER : Absents, oui, absentéistes, abstentionnistes, j'espère qu'il n'y en a pas beaucoup, des élus abstentionnistes. J'espère.

Mme le Maire : Pardon, pardon, pardon, c'est la fatigue de fin de Conseil.

Mme VUYLSTEKER : Qu'ils votent blanc, passe encore, mais qu'ils s'abstiennent, bon. Il n'y a pas de souci, on avait bien compris. Alors, effectivement, et je vais vous dire, mon collègue est absent, il est souffrant, et j'ai une pensée, évidemment, pour lui, et, dans le fond, et M. RENARD est, également, absent, puisqu'il a un impératif, en termes de formation professionnelle, comme il me l'a indiqué, quand je l'ai croisé, hier. Et, en fait, je suis, je ne vais pas vous dire que je suis contente qu'ils soient absents, c'est faux, vraiment, mais je suis contente qu'on puisse mettre en relief, de façon très nette, que, parfois, les élus sont absents, pour des raisons, qui sont au-delà de leur volonté, que, oui, parfois, ils sont malades, qu'ils sont humains, qu'ils sont absents, et qu'il n'y a pas de problème là-dessus. Cela étant, nous souhaitons aborder, avec mon collègue, Jonathan JANSSENS, qui, comme M. RENARD, n'avait manqué aucune séance du Conseil municipal, jusqu'ici, la problématique des élus absents très souvent. Vous l'aviez noté, en début de mandature, enfin, un an après le début de la mandature, l'absence du Président du groupe Rassemblement National d'alors posait des questions et d'autant qu'il ne donnait pas toujours sa procuration, en plus. C'est le cas, également, d'un certain nombre d'élus de la Majorité, dont certains peuvent être absents, parfois, à 4 Conseils d'affilé, et puis, je pense, évidemment, vous me pardonnerez, mais à M. Gérald DARMANIN, qui n'a pas été vu au Conseil municipal, depuis avril 2022, ce qui commence à faire, quand même, une petite durée, voilà. Et, donc, eh bien, alors, si, je vous invite à regarder les comptes rendus des Conseils municipaux, puisqu'on les reçoit tous et on les vote. Et, donc, sur ce point, on le sait, un certain nombre de collectivités ont mis en place des sanctions, des sanctions financières, et j'estime que, quand les absences ne sont pas correctement justifiées, cela est normal et cela est souhaitable, puisque les électeurs et électrices nous ont confié une responsabilité, en nous permettant de siéger dans ce Conseil municipal. Je voudrais savoir ce que vous souhaitez mettre en place, ce que vous comptez ou non, d'ailleurs, mettre en place, sur ce sujet. Dans tous les cas, il me semble important de condamner l'absentéisme, quand il est fréquent, pour ne pas dire constant, et de regretter, quand même, que des élus, qui plus est, avec des délégations, ne se donnent pas la peine de siéger dans notre assemblée. Je vous remercie.

Mme le Maire : Vous savez, Mme VUYLSTEKER, bon, je vois bien, depuis le début du Conseil, où vous voulez en venir, il y a des élections, dans 15 jours, c'est, vraiment, très dommage, parce que, vous savez, moi, je n'ai pas de parti politique, mon parti, c'est Tourcoing, il n'y a que ça qui m'intéresse, et on est, vraiment, ici, pour défendre les intérêts de la ville et de faire avancer les dossiers. Enfin, bref, c'est la petite parenthèse. Vous savez, je préfère un élu du Conseil municipal, qui est présent pour défendre les dossiers. Sans Gérald DARMANIN, on n'aurait pas des policiers supplémentaires, on n'aurait pas de caméras en plus, on n'aurait pas du fonds friche, comme on a pu voir sur l'ancien site Devianne, sur la Cotonnière, heureusement qu'on a M. DARMANIN, pour avoir les 400 millions d'euros, pour la Bourgogne, heureusement qu'il y a M. DARMANIN, pour obtenir des financements, pour le développement du tramway, heureusement qu'on a M. DARMANIN, pour avoir des crédits supplémentaires, pour les quartiers politique de la ville, et la liste est très longue, je pourrais tout vous citer. Donc, je préfère un élu, qui est présent et qui défend les dossiers de Tourcoing, que des élus, qui sont au Conseil municipal et qui n'ont que des discours négatifs. Par rapport aux sanctions, il y a une charte et je vous invite à vous référer à la charte. Il y a d'autres élus, qui ont, peut-être, aussi, des problématiques de santé, vous ne le savez pas. Oui, oui, mais, parfois, de longues maladies et c'est des choses qu'on ne doit pas évoquer. C'est des situations personnelles et que je ne l'évoquerai pas, lors de ce Conseil municipal. Très bien. Je propose qu'on passe à une autre question d'actu. Consultation des documents administratifs.

Mme VUYLSTEKER : Eh bien, Mme la Maire, puisque nous avons eu ce débat, tout à l'heure, et que j'ai bien compris que les modalités de consultation, de toute façon, vous n'en aviez cure et que, à nos questions, vous ne répondriez jamais et, au contraire, vous essayeriez de donner l'impression que nous ne les demandons pas de la même façon, alors que nous nous conformons, de façon très scrupuleuse, au règlement intérieur, je retire cette question, nous ferons nos demandes à la CADA, et j'espère qu'une décision de la CADA, sur la consultation des documents administratifs, permettra, qu'à l'avenir, il y ait plus de transparence, dans la ville, et que vous vous conformiez à vos obligations, finalement, de transparence, et que vous puissiez accéder à nos demandes, sans attendre, comme vous le faites, systématiquement. Et je pense, notamment, au débat, qu'on a pu avoir, effectivement, on y est revenu, en début de Conseil, sur la provision pour subvention, vous nous disiez que vous aviez les documents, qu'on allait les recevoir, eh bien, c'était en avril, nous sommes en juin. Où sont-ils ? Je ne sais pas. Je retire cette question, parce que je pense que votre réponse, à ce stade, n'aura pas beaucoup de poids,

on l'a compris, quelle que soit la façon de s'y prendre, vous ne voulez pas répondre. Mais, encore une fois, n'hésitez pas à m'envoyer les justificatifs des dépenses du Cabinet et du service Communication. Merci.

Mme le Maire : Alors, je vais, quand même, répondre, à votre question, même si j'ai déjà donné des éléments, tout à l'heure. Je réponds toujours aux demandes de l'Opposition, ça a toujours été le cas, chaque fois qu'il y a une demande d'un Président de groupe, on a toujours répondu. Il y a un cadre règlementaire, donc, voilà, je vous l'ai dit, à réception, il y a 30 jours, donc, on respecte, simplement, les codes et le règlement. Donc vous aurez vos réponses, mais en suivant le règlement, qui a été posé, tout simplement. Et pour répondre, quand même, je vais un, je vais vous donner un scoop, Mme VUYLSTEKER, il n'y a pas de budget « Cabinet », il n'y a pas de ligne pour le Maire, il n'y a pas de ligne pour les élus. Sachez que l'équipe municipale n'a aucun frais, je paye tous mes frais de déplacement, même quand il s'agit d'un déplacement pour la ville, vous voyez. Quand je pars à Paris, par exemple, pour défendre un dossier, eh bien, je paye le train, je n'ai pas de remboursement de frais. Lorsque je dois inviter un partenaire, pour un projet de la ville, c'est moi-même qui l'invite au restaurant. Quand il y a un déplacement, la nuitée d'hôtel, je paye ma nuitée d'hôtel. Je n'ai pas de chauffeur et je n'ai pas de véhicule de fonction. Et mon téléphone, c'est mon téléphone personnel. Donc, le Maire n'a aucune ligne budgétaire et ma Directrice de Cabinet, ainsi que les collaborateurs n'ont aucune ligne budgétaire. A moins que vous vouliez le détail des stylos, du papier toilette, du sopalin, bon, bref. Allez ! Je propose qu'on passe à la question suivante. Le couvre-feu. M. GUELL.

M. GUELL : Mme le Maire, bon, d'abord, petite précision sémantique, le terme « couvre-feu », moi, je ne l'ai jamais employé. C'est, je pense, pour des raisons d'usage, que le service municipal l'a mis. Pour moi, la question porte, plutôt, sur une mesure de protection des mineurs. Donc, il y a presqu'un an, lors des émeutes, il y avait pas mal de gens, de jeunes gens, parfois très jeunes, dans la rue. Dans plusieurs villes, les Maires ont pris, pour prévenir ces dérives et sensibiliser les parents à leur devoir familial, ça me paraît important, des arrêtés, interdisant la déambulation des mineurs, non accompagnés, pendant la nuit. Envisagez-vous de prendre une telle mesure, pour la période estivale, dans notre commune ?

Mme le Maire : Alors, sur le couvre-feu, nous l'avons appliqué, l'année dernière, pendant les émeutes, parce qu'il y avait un intérêt majeur, c'était très compliqué, au niveau de la commune, et puis, surtout, pour protéger la population, il y avait besoin de mettre en place un couvre-feu, et j'ai même pris la responsabilité, M. GUELL, de faire un couvre-feu sur toute la commune, ce qui permettait, aux policiers, d'intervenir, tout en protégeant, aussi, les habitants. Un couvre-feu, je ne suis pas contre, il faut juste mesurer l'importance de pourquoi on le prend. Généraliser un couvre-feu, sachez que ce n'est pas légal. Regardez, quand on prend un arrêté anti-rassemblement, trop général, il saute par la Ligue des Droits de l'Homme, parce qu'il y a un recours. Donc, c'est quelque chose qui n'est pas légal et on ne peut pas le mettre en œuvre. Par contre, je serais, tout à fait, favorable à le prendre, si il y avait un sujet majeur, au niveau de la sécurité, dans certains quartiers, voilà. Crédit du Nord. M. GUELL.

M. GUELL : Nous avons remarqué que, bon, cet immeuble, ça représentait une part importante des dépenses du CFU. Ce projet, il avait été, fortement, soutenu, fortement, porté en avant, lors de la, à la fin de la précédente mandature. Nous avons demandé, en commission, où on en était. On nous a dit que des études sont en cours, bon, ça fait, quand même, depuis 2020. Bon, je pense qu'on a dû avancer, quand même, dans les études, donc, on aimerait avoir quelques précisions.

Mme le Maire : Vous avez totalement raison. M. MAENHOUT, qui travaille sur un très beau projet.

M. MAENHOUT : Merci de vous y intéresser. Effectivement, ça prend du temps, parce que, justement, on n'a pas la science infuse, parce qu'on écoute, effectivement, les Tourquenoises et les Tourquennois, notamment, les jeunes, qu'on rencontre et que, effectivement, la politique municipale, elle est, aussi, décidée, effectivement, en concertation et en écoutant les jeunes. Et, donc, je vais vous rassurer, effectivement, il y avait un projet de médiathèque. Je pense pouvoir vous dire que, alors, oui, ça se travaille, ça se modifie, parce que, bien oui, on voit bien que, par exemple, sur Léo Lagrange, entre l'inflation, etc., etc., ça a un petit peu changé. Donc, là, je pense pouvoir, raisonnablement, vous dire, pour partager avec l'ensemble des élus, les Tourquenoises et les Tourquennois, puisqu'effectivement, on ne s'intéresse pas aux jeunes que 6 mois avant les élections, que vous aurez, l'année prochaine, un lieu central, donc, en centre-ville, dans un lieu patrimonial, qui sera,

effectivement, dédié aux jeunes. Jeunes, mais pas que, puisqu'effectivement, c'est intéressant d'avoir l'ensemble des familles, notamment, avec, eh bien, les nombreux lieux culturels et autres, en centre-ville. Mais, effectivement, la jeunesse, c'est dur d'être jeune, aujourd'hui, c'est important de les écouter, c'est, aussi, important de valoriser les agents du service Jeunesse, bien oui, on n'en parle pas assez des agents. Parfois, on critique, effectivement, « ah oui, la Ville de Tourcoing... ». Non, il y a une politique, qui est menée, effectivement, par les agents, qui se dévouent, tous les jours, on a eu, récemment, de superbes recrutements et, effectivement, l'idée, c'est de pouvoir, dans ce lieu, eh bien, offrir aux jeunes, comme ils le méritent, et pas 6 mois avant les élections, un lieu, qui puisse mieux leur convenir, avec, notamment, comme c'était déjà le cas, pour le projet de médiathèque, des horaires décalés, donc, avec des horaires élargis.

Mme le Maire : Très bien. Merci beaucoup, M. MAENHOUT. Eh bien, écoutez, ce Conseil est terminé. Belle soirée à tous et bon match !